

The background features a dark blue gradient with a diagonal split. On the left, there are several stylized water molecules (H2O) rendered in a light blue, semi-transparent style. On the right, a hand is shown in a similar light blue, semi-transparent style, with fingers slightly curled as if holding something. The overall aesthetic is clean and scientific.

SNF
WATER SCIENCE

. RAPPORT
ENVIRONNEMENT &
RESPONSABILITÉ SOCIALE
.2021.

SNF est un Groupe spécialisé dans la science de l'eau dont tous les produits contribuent soit à traiter, recycler, préserver l'eau, soit à économiser l'énergie et réduire l'empreinte carbone.

91 % du chiffre d'affaires de SNF répond aux objectifs de développement durable de l'ONU*.

Le Groupe est présent de longue date sur tous les continents, employant 6,900 personnes dont 1,400 en France.

Pionnier de la chimie douce dans toutes ses étapes industrielles, l'empreinte carbone scope 1 & 2 des sites SNF est faible, en proportion du chiffre d'affaires, à environ 0.6 million de tonnes de CO₂ équivalent.

L'innovation et le mouvement vers un monde plus propre, plus sobre et moins carboné sont de formidables accélérateurs de la croissance de SNF qui a réalisé un chiffre d'affaires de 3.6 milliards d'euros en 2021.



Conformément à l'article L. 225-102-1, modifié par l'ordonnance 2017-1180, le Groupe SNF est concerné par l'obligation de publication d'une déclaration consolidée de performance extra-financière, et ce en raison du niveau de chiffre d'affaires et du nombre moyen de salariés, notamment au niveau de sa filiale française SNF SA.

Pour l'établissement de ce rapport de performance extra-financière, seules les filiales françaises, américaines, chinoises, coréennes et indiennes significatives ont été prises en compte, ce qui représente plus de 95 % du chiffre d'affaires mondial du Groupe.

* cf. 5.3 Utilisation Durable des Ressources



Pascal Remy, président-directeur général de SNF

OBJECTIF ZÉRO CARBONE

En 2021, la première préoccupation du Groupe restait d'assurer la santé et la sécurité de ses équipes. La quasi-totalité de nos collaborateurs ont eu la possibilité de se faire vacciner sur leur lieu de travail, car la vaccination est le meilleur moyen de se protéger et de protéger sa famille et ses collègues. Aujourd'hui, toutes nos filiales et usines sont en activité dans le plus strict respect du protocole sanitaire et des règles de distanciation. Des mesures de nettoyage très strictes sont appliquées, des masques et du gel hydroalcoolique sont mis à disposition de tous.

Après une année 2020 marquée par le déclenchement de la crise de la Covid, nous avons enregistré un redressement continu tout au long de l'année 2021, illustré par une croissance de 20 % par rapport à 2020 et de 10 % par rapport à 2019. Néanmoins, l'année 2021 n'a pas été la promenade de santé à laquelle certains s'attendaient. Aux États-Unis, elle a débuté par la tempête hivernale Uri, à l'origine de températures glaciales qui ont ralenti la production de fournisseurs majeurs pendant des mois. Fin août, l'ouragan Ida a frappé le sud-est de la Louisiane,

entraînant de nouvelles perturbations importantes dans l'approvisionnement de certaines de nos matières premières de base. En Chine, un rationnement sans précédent de l'alimentation électrique après l'été a contraint nos deux usines à réduire leur production pendant plusieurs semaines. Enfin, en France, l'année s'est terminée par plusieurs semaines d'interruption de notre approvisionnement en monomères pour le traitement de l'eau. Cet enchaînement d'événements s'est ajouté à une hausse sans précédent des prix de nos principales matières premières et des coûts de transport.

SNF a l'avantage d'être positionnée sur des marchés qui se trouvent au cœur des problématiques liées aux ressources en eau et à la transition énergétique. La demande mondiale pour l'ensemble de nos produits est actuellement très forte, car tous contribuent soit à traiter, recycler, préserver l'eau, soit à économiser l'énergie et réduire l'empreinte carbone.

Ce mouvement mondial est pour nous un puissant moteur de croissance à long terme, dans la mesure où notre activité repose sur la Science de l'eau. Tandis que 91 % du chiffre d'affaires de SNF répond aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU, nous poursuivons nos efforts pour atteindre notre objectif de neutralité carbone d'ici 2050.



91 % du chiffre d'affaires de SNF répond aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU. Nous poursuivons nos efforts pour atteindre notre objectif de neutralité carbone d'ici 2050.



Pionnier de la chimie douce dans toutes ses étapes industrielles, l’empreinte carbone scope 1 & 2 des sites SNF est faible par rapport à celle de ses pairs, en proportion du chiffre d’affaires. Nous nous efforçons de minimiser encore plus l’impact environnemental de notre activité et

de réduire l’empreinte de l’ensemble de nos sites industriels. D’ici 2030, SNF vise à réduire son intensité carbone et en eau de respectivement -30 % et -20 %. Pour atteindre ces objectifs, nous ferons appel à plusieurs leviers associant la décarbonation énergétique, de nouvelles technologies de récupération d’énergie et d’eau et une démarche de chimie responsable dans la conception de nos produits.

Malheureusement, la crise de la Covid est toujours présente. Nous avons toutefois démontré au cours des deux dernières années que nous pouvons bien gérer notre groupe dans ce type de situation, car **nous avons la chance de disposer d’une organisation très décentralisée et agile qui repose en grande partie sur le professionnalisme et l’implication de nos équipes dans le monde entier.** SNF fournit des produits de traitement de l’eau à plus de 850 millions d’habitants et 10,000 sites industriels à travers le globe. Ce que nous faisons dans le secteur minier est essentiel pour réduire l’empreinte écologique des extractions minérales. Ce que nous faisons dans le domaine du papier est essentiel pour soutenir, par exemple, la croissance du commerce électronique ou la réduction de l’utilisation des matières plastiques. Ce que nous faisons dans le domaine du pétrole aide les exploitants pétroliers à utiliser moins d’eau et moins d’énergie par baril de pétrole et à réduire l’empreinte carbone de l’extraction de pétrole. Nous travaillons avec l’ensemble de nos clients, de nos fournisseurs et de nos partenaires en faveur d’un processus de production plus propre.

La capacité de SNF à financer sa croissance et à investir n’a jamais été aussi forte. Nous avons donc décidé de renforcer notre plan d’investissement au cours des deux prochaines années et de bâtir des lignes de production supplémentaires aux États-Unis, en Corée, en Inde et en France, où le chantier d’une nouvelle usine à Dunkerque a été officiellement lancé en juin.



SNF a intégré depuis 2008 les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies étape par étape dans ses politiques, et certains objectifs de développement durable (ODD) sont inclus dans les indicateurs du Groupe.

En tant que membre actif, le Groupe SNF s'engage à respecter les principes universels des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption dans ses opérations et ses stratégies. Cet engagement permanent se traduit par la publication d'une communication (COP) sur le site web de SNF et sur celui du Pacte Mondial.

Le Groupe SNF démontre ainsi sa détermination à utiliser toutes les ressources à sa disposition, en collaboration avec ses partenaires, pour développer ses activités en harmonie avec les personnes et l'environnement et en intégrant les principes fondamentaux du développement durable dans toutes ses opérations.

Avec EcoVadis, SNF s'appuie en outre sur une procédure d'évaluation des risques environnementaux, sociaux, éthiques et logistiques.



En 2021, l'agence a revu à la hausse la note de durabilité de SNF. Le niveau « Gold » hisse SNF dans les 2 % des sociétés les plus performantes évaluées avec un score de 72/100 et même dans le 1 % supérieur sur le thème de l'environnement avec un score de 90/100.

Cette démarche contribue à développer la responsabilité sociétale sur toute la chaîne de services. SNF a ainsi entrepris depuis 2 ans une cartographie des risques pour ses clients et fournisseurs liée au risque pays mais aussi au niveau de leur activité. Cette étude a été complétée par un module corruption afin de connaître les risques afférents à l'activité du Groupe.

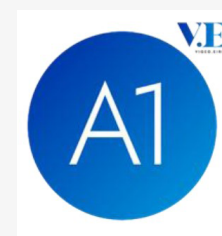
Après les évaluations des principaux fournisseurs de SNF pour la zone Europe Moyen-Orient et Afrique à un niveau moyen EcoVadis de « Gold », des évaluations ont été menées en 2021 sur les 20 principaux clients du Groupe sélectionnés dans différents domaines d'application des produits SNF ainsi que sur 20 autres fournisseurs issus de filiales basées en Asie et aux États-Unis.



Dans le cadre de son ambition de faire partie des entreprises chimiques les plus performantes en matière d'empreinte environnementale, SNF soutient les recommandations édictées par le Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat (Task Force for Climate-related Financial Disclosures ou TCFD). Les recommandations de ce groupe de travail visent à structurer les publications relatives au changement climatique des sociétés autour de quatre thèmes : gouvernance, stratégie, gestion des risques et définition d'indicateurs et objectifs.



SNF a rejoint la liste des soutiens au Carbon Disclosure Project (CDP) dans ses efforts pour promouvoir la transparence des entreprises et l'action environnementale en mettant le plus grand ensemble de données environnementales au monde à la disposition du public.



En 2021, SNF a obtenu le niveau « avancé » A1 de la part de VIGEO, avec un score de 60/100, plaçant le Groupe en 7^e position sur 41 parmi ses pairs. Ces scores reflètent les engagements et le niveau de responsabilité sociétale de SNF.

Ils ont été obtenus grâce aux collaborateurs du Groupe qui se sont impliqués dans la mise en œuvre de plans d'action liés aux problématiques environnementales, sociales et de gouvernance.



Le Groupe SNF suit un certain nombre d'indicateurs du Global Reporting Initiative (GRI) qui sont listés en annexes de ce document et rappelés en tête de chapitres. Le référentiel d'indicateurs du GRI permet de mesurer l'avancement des programmes de développement durable des entreprises. Ces normes GRI représentent les bonnes pratiques mondiales de reporting public portant sur un large éventail d'impacts économiques, environnementaux et sociaux.



SNF est guidé par les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

Le Groupe a développé une gamme de plus de mille produits qui répondent à l'ambition de SNF de promouvoir une chimie responsable et d'améliorer la qualité de vie de chacun dans le monde. Le principal monomère est produit par voie enzymatique, un procédé biologique naturel, à température ambiante et sous pression atmosphérique, ce qui nécessite peu d'énergie.

Compte tenu de l'ampleur des volumes en jeu, **ce procédé de catalyse biologique fait de SNF l'un des pionniers de la chimie douce et lui permet de bénéficier d'une faible empreinte carbone, scope 1 & 2, (environ 0.6 million de tonnes de CO₂ équivalent) en proportion du chiffre d'affaires.**

Outre le scope 1 & 2, SNF travaille sur le scope 3 et définit l'Empreinte Carbone des Produits. À cette fin, SNF demande à ses principaux fournisseurs de fournir les valeurs de l'empreinte carbone (facteurs d'émission) de chaque produit fourni. Le Groupe s'engage à travailler avec ses fournisseurs sur les émissions scope 3 amont dans l'optique de fixer des objectifs ambitieux de réduction du carbone conformes à la méthodologie Science Based Targets d'ici 2030.

Les produits du Groupe jouent un rôle essentiel dans la préservation de l'environnement, dans l'économie d'énergie et l'accès aux matières premières essentielles.

Porteurs de nombreux usages industriels et commerciaux, nos produits sont utilisés dans tous les domaines où l'eau est présente :

- ◆ le traitement des eaux résiduaires
- ◆ la production d'eau potable
- ◆ la déshydratation des boues
- ◆ l'exploitation minière
- ◆ l'extraction de pétrole et de gaz
- ◆ l'agriculture
- ◆ la fabrication de papier
- ◆ la fabrication de textiles
- ◆ la fabrication de produits cosmétiques
- ◆ le bâtiment et les travaux publics
- ◆ l'entretien industriel et domestique

Exploités en tant que floculants, ils facilitent la séparation des matières en suspension dans l'eau. En tant que modificateurs rhéologiques, ils modifient la viscosité des liquides, et en tant que réducteurs de friction ils facilitent le déplacement des fluides aqueux.

SNF exerce une vigilance accrue sur ses procédés de fabrication visant à minimiser les impacts sur l'environnement liés à ses activités (cf. 3. « Conduite environnementale »). La qualité de l'empreinte du Groupe est notamment soutenue par une politique de réduction des différents entrants.

Les consommations unitaires d'eau, de gaz et d'électricité diminuent régulièrement par rapport aux volumes produits. Grâce au suivi rigoureux de ses rejets, SNF met en place des actions pertinentes, visant l'optimisation de ses unités de production, l'installation d'unités de traitement des effluents, ainsi que le développement de nouveaux savoir-faire et brevets.

La maîtrise des consommations et la recherche de nouvelles solutions, indissociables d'une responsabilité écologique et économique au regard des enjeux planétaires, sont des objectifs partagés par tous les sites du Groupe qui poursuit notamment les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies suivants :





TABLE DES MATIÈRES

01

PROFIL ET GOUVERNANCE

91 % des ventes de SNF sont conformes aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

02

ENGAGEMENT SOCIAL

SNF s'engage à accroître la part des femmes dans ses effectifs.

03

CONDUITE ENVIRONNEMENTALE

SNF s'engage à réduire son intensité carbone de 30 % d'ici 2030 et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

04

POLITIQUE SOCIÉTALE

SNF crée des emplois locaux et joue un rôle d'entreprise citoyenne là où il opère.

05

ANNEXES

SNF a mis en place plusieurs indicateurs qui permettent de suivre les résultats des politiques durables mises en œuvre.

06

RAPPORT INDÉPENDANT D'ASSURANCE LIMITÉE



PROFIL ET GOUVERNANCE

1.1 MARCHÉS ET PRODUITS

1.2 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

2.1 ANALYSE DE RISQUES

2.2 RISQUES SOCIAUX

2.3 RISQUES EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS

2.4 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

2.5 RISQUES DE CORRUPTION

3.1 POLITIQUE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

3.2 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

3.3 QUALIFICATION ET EXPERTISES

3.4 INFORMATIONS SUR LES MEMBRES

3.5 POUVOIRS ET MISSIONS



SNF est un Groupe spécialisé dans la science de l'eau dont tous les produits contribuent soit à traiter, recycler, préserver l'eau, soit à économiser l'énergie et réduire l'empreinte carbone.

Pionnier de la chimie douce, SNF est le premier producteur mondial de polyacrylamide (PAM), polymère hydrosoluble. Leader sur tous les continents, le Groupe représente 48 % de la production mondiale en la matière.

Doté d'une présence industrielle et commerciale équilibrée géographiquement avec des positions fortes en Europe, dans les Amériques et en Asie, le Groupe emploie 6,900 personnes dont plus de 1,400 en France, où est situé son siège social.

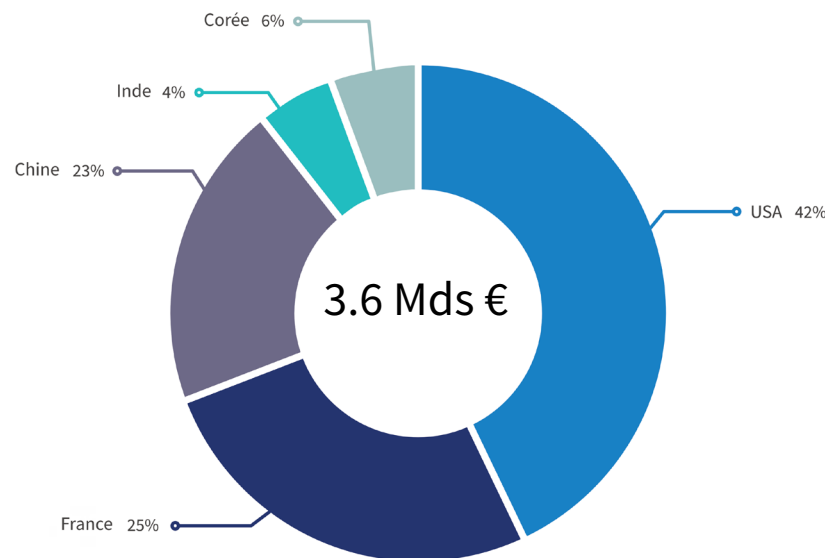
L'innovation et le mouvement vers un monde plus propre, plus sobre et moins carboné sont de formidables accélérateurs de la croissance de SNF qui a réalisé un chiffre d'affaires 2021 de 3.6 milliards d'euros.

À l'appui de ses solutions innovantes, le Groupe contribue à répondre aux enjeux du monde d'aujourd'hui et de demain, parmi lesquels l'accès à l'eau potable. SNF fabrique plus de mille produits qui contribuent à préserver les ressources naturelles, à encourager le recyclage et à améliorer l'efficacité des processus industriels.

Pour maintenir sa position de leadership, le Groupe élargit en

permanence sa gamme, et réinvestit la totalité de ses ressources financières dans l'amélioration et l'expansion de son outil industriel. Positionné sur des marchés au cœur des problématiques de développement durable, SNF se place dans une démarche de progrès et d'excellence portée par ses collaborateurs à travers le monde dans ses différentes filiales.

L'objectif : soutenir la compétitivité du Groupe et celle de ses clients, tout en minimisant l'empreinte environnementale des activités associées. La politique de croissance pratiquée a toujours été respectueuse des hommes et de l'environnement. À ce titre, **le Groupe souhaite atteindre la neutralité carbone (scope 1 & 2) en 2050 et réduire son intensité carbone de 30 % en 2030.** D'ici là SNF ambitionne de maintenir son rang de leader parmi ses pairs. **Le Groupe a en effet une très faible intensité carbone comparé aux autres acteurs du secteur.** En termes de consommation d'eau, **l'objectif de SNF est de réduire de 20 % son intensité en eau en 2030.**



Répartition du chiffre d'affaires par entité légale pays

1.1 MARCHÉS ET PRODUITS



TRAITEMENT DE L'EAU

Traitement de l'eau de plus de 850 millions d'habitants et de 10,000 sites industriels à travers le globe



EXTRACTION DE MINÉRAIS

Réduire la consommation d'eau et d'énergie pour extraire les métaux et minéraux essentiels à la transition énergétique



RÉCUPÉRATION ASSISTÉE DE PÉTROLE

3-6x moins d'eau par baril produit
2-6x moins de CO₂ émis



AGRICULTURE

Aider les agriculteurs dans leur gestion de l'eau de manière responsable et durable



INDUSTRIE DU PAPIER

Supporter la croissance de l'e-commerce et réduire l'usage des plastiques



COSMÉTIQUE

NATURSOL™ est une émulsion 100 % Végan et à 67 % d'origine naturelle



TEXTILE

Aider à diriger l'industrie vers le ZHDC®, zéro rejet de produits chimiques dangereux.



BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Forte réduction d'eau et amélioration de la durabilité, de l'uniformité et de la résistance du béton

1.1.1 TRAITEMENT DE L'EAU



La gestion des ressources en eau est l'un des défis majeurs auxquels nos sociétés doivent d'ores et déjà faire face. La croissance du développement urbain, ainsi que l'industrialisation et le développement de l'irrigation augmentent la demande en eau.

Acteur majeur du traitement de l'eau et de toutes les applications associées, **SNF traite l'eau de plus de 850 millions d'habitants à travers le globe et accompagne plusieurs milliers de sites industriels dans leur traitement et recyclage.**

Le Groupe propose plusieurs gammes de floculants, coagulants, dispersants, agents antitartre et précipitants de métaux lourds à même de couvrir toutes les exigences du marché mondial. Ces produits sont approuvés par un grand nombre d'autorités gouvernementales pour une utilisation conforme aux normes en vigueur.

SNF développe des polymères qui conviennent à tous les types de traitement, de la production d'eau potable à la déshydratation des boues et au traitement des eaux industrielles.

1.1.2 EXTRACTION DE MINERAIS

Les exploitations minières sont confrontées à un double défi : maintenir ou augmenter la production tout en réduisant la consommation de ressources comme l'eau et l'énergie.

En parallèle, les réactifs utilisés pour extraire les métaux et les minéraux doivent satisfaire à des exigences strictes en matière de sécurité et d'environnement. SNF offre une gamme complète de produits et d'équipements pour répondre aux enjeux de l'industrie minière, depuis l'excavation et le concassage primaire jusqu'aux usines de raffinage métallurgique.

Les produits fournis permettent de réduire les besoins en eau et d'optimiser le processus d'extraction tout en limitant l'impact environnemental et les risques chimiques.

Ils contribuent aussi à **réduire les coûts d'extraction de nombreux métaux et minéraux essentiels à la transition énergétique.**

Ces solutions sont proposées par le Groupe dans toutes les régions du monde, même les plus difficiles d'accès, et utilisées pour tous les types de minerais ferreux ou non ferreux.

SNF intervient également dans la gestion des résidus et le recyclage de l'eau dans les phases d'investissement et d'exploitation, afin d'optimiser la productivité, les coûts et la performance environnementale.

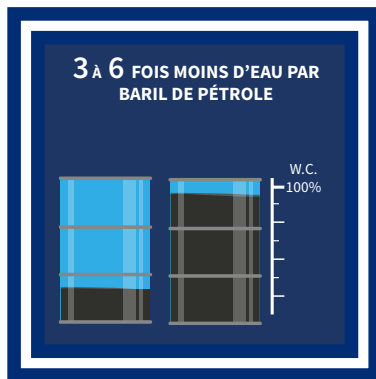


1.1.3 RÉCUPÉRATION ASSISTÉE DE PÉTROLE

Le secteur du pétrole et du gaz est confronté à des défis croissants, notamment en raison des conditions parfois extrêmes du forage et de l'exploitation. Par ailleurs les contraintes environnementales et tout particulièrement la nécessité de réduire les émissions de CO₂ sont devenues un enjeu majeur.

Avec la Récupération Assistée du Pétrole (RAP) ou Enhanced Oil Recovery (EOR), les opérations d'injection de polymères peuvent prolonger la durée de vie des champs en exploitation et en améliorer les conditions d'exploitation.

Lors de l'extraction, les solutions de SNF augmentent la quantité d'huile récupérée, permettent d'utiliser de **3 à 6 fois moins d'eau par baril de pétrole et réduisent de 2 à 6 fois les émissions de CO₂***.



*Cf. « EOR by SNF » via snf.com

1.1.4 AGRICULTURE

La nécessité de nourrir une population mondiale croissante est le principal moteur des marchés de l'agriculture. Elle implique des rendements plus élevés et une meilleure gestion des ressources.

Efficacité de l'irrigation, optimisation de la rétention d'eau, protection contre l'érosion et les encroûtements, **le portefeuille de solutions innovantes de SNF aide les agriculteurs dans leur gestion de l'eau de manière responsable et durable.**

À titre d'exemples, FLOBOND™ et SOILPALM™ fournissent des solutions sûres et efficaces de pénétration, de répartition et de maintien de l'eau dans les sols de grandes cultures, d'arboriculture, de cultures maraîchères, de cultures ornementales et des gazons.

Grâce à une rétention à proximité des racines, AQUASORB™ réduit le stress des cultures et aide les plantations d'arbres.

Le recours aux polymères lors de l'irrigation augmente par ailleurs la cohésion des sols, limitant l'érosion par ruissellement ou d'origine éolienne.

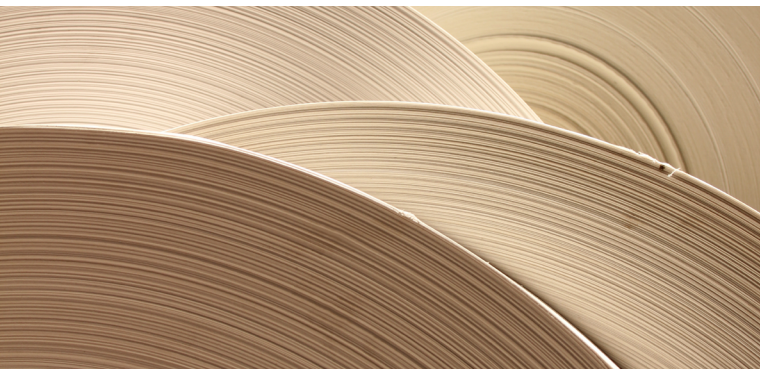


En parallèle, SNF mène des recherches et des essais de terrain approfondis sur les grandes cultures et l'horticulture. En association avec ses clients, le Groupe examine les résultats et performances agronomiques et financières de ses produits.

À titre d'exemple, un projet de recherche au Kenya, impliquant des polymères solubles dans l'eau de SNF, explore de nouvelles pistes pour réduire les salissures sur les haricots verts et limiter les rejets coûteux de produits dus aux « éclaboussures de terre ». Ce projet de recherche est piloté par Provenance Partners Limited avec l'université de Cranfield (Royaume-Uni). Les chercheurs ont découvert que leurs technologies d'application peuvent réduire de jusqu'à 67 % les salissures sur les haricots verts cultivés par de grandes exploitations agricoles et de petits exploitants au Kenya et destinés à l'exportation au Royaume-Uni.

1.1.5 INDUSTRIES DU PAPIER, DU TEXTILE ET DES COSMÉTIQUES

Essentielle à l'industrie de la pâte à papier et du papier, l'eau est utilisée pour transporter des fibres cellulosiques et les mélanger avec d'autres composants. La pratique accrue du recyclage impose une amélioration constante des produits chimiques utilisés pour maintenir la qualité et les niveaux de performance.



SNF fabrique des solutions spécialement conçues pour répondre à ces besoins. Plusieurs produits chimiques de procédés sont destinés aux applications sur machine, qui permettent d'optimiser la productivité grâce à l'amélioration de la rétention et de la vitesse.

Des solutions spécifiques soutiennent les procédés de fabrication des papiers haut de gamme aussi bien que des cartons plus rigides conçus à partir de recyclage.

Elles permettent de **supporter la croissance de l'e-commerce et réduire l'usage des plastiques.**

Une large gamme de formulations offre également plusieurs floculants et coagulants destinés aux stations de traitement des effluents.



Le Groupe est également un acteur majeur de l'industrie textile, avec un vaste éventail de modificateurs rhéologiques, d'auxiliaires et de produits d'encollage haute performance. Ils offrent un excellent coût/performance et sont respectueux de l'environnement. L'offre de SNF a été conçue dans l'optique de réduire la consommation d'eau, de colorants et d'énergie au cours du processus d'impression. Ses fixateurs contribuent à une meilleure fixation sur les fibres et à des rejets moindres ou nuls dans les eaux usées. SNF se conforme aux différentes certifications majeures de l'industrie textile comme GOTS, OEKO-Tex, MRSL (Manufacturing Restricted Substances List). SNF a pour objectif d'aider sa précieuse clientèle à atteindre ses objectifs de zéro rejet de produits chimiques dangereux (Zero Discharge of Hazardous Chemicals, ZDHC)

Ø ZDHC
CONTRIBUTOR



En matière de soins de la personne et de cosmétiques, SNF promeut une vaste gamme de technologies composées de polymères revitalisants et d'épaississants destinés aux Soins de la peau et des cheveux. Ses polymères procurent aussi divers bienfaits complémentaires et émotions sensorielles comme la fraîcheur ou une douceur au toucher. **La technologie SNF permet d'utiliser un procédé à froid lors de la formulation.** À la clé, un gain de temps, une réduction de l'empreinte carbone et une meilleure durabilité. NATURSOL™ EMI 132, qui affiche également un indice de naturalité de 67 % selon la norme ISO 16128 et est entièrement végétal, en est une excellente illustration.

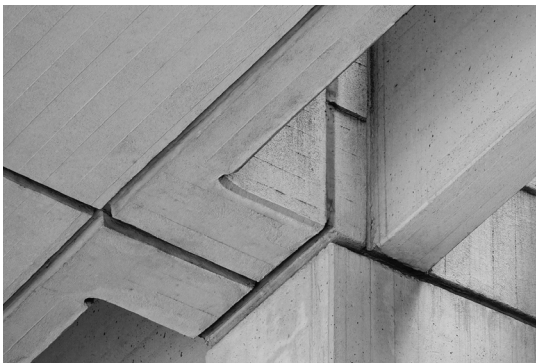
NATURSOL™



1.1.6 BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

SNF propose une large gamme de produits pour le forage et les travaux publics, depuis les agents viscosifiants et les produits de traitement de boues jusqu'aux dispersants en passant par les produits colmatants. Le Groupe fournit de multiples ingrédients polymères pour le béton, le ciment, les mortiers, les adhésifs, les revêtements, ainsi que des produits d'étanchéification pour les ouvrages souterrains. Les modificateurs rhéologiques, épaisissants, dispersants et super absorbants de SNF peuvent sensiblement améliorer les propriétés des applications telles que l'aspect du contenant pour les pâtes prêtes à l'emploi, la propriété anti-couleurs des colles carrelage, un excellent compromis (fluidité/résistance à l'écoulement) pour les compositions autonivelantes pour revêtements de sol, la gestion de l'humidité et le contrôle des rejets d'eau.

En matière de génie civil, les polymères du Groupe sont très largement utilisés comme agents rhéologiques pour améliorer les performances de la bentonite et préparer les boues de forage.



1.1.7 ENTRETIEN DOMESTIQUE ET INDUSTRIEL

Le Groupe fournit de nombreux polymères haute performance pour les produits d'entretien des collectivités et des industriels, mais également pour les biens de consommation finale pour le soin du linge, les détergents ménagers et les liquides vaisselle afin d'améliorer les performances et de faciliter la manipulation. À titre d'exemple, la gamme de dispersants détient une forte capacité de neutralisation des ions calcium et une excellente compatibilité avec les tensioactifs généralement utilisés dans les formulations de nettoyage. Elle optimise en outre les procédés de granulation et de séchage par atomisation.



1.1.8 ÉQUIPEMENT ET INGÉNIERIE

La division Équipement et ingénierie de SNF est leader dans la conception, la fabrication, et la mise en service d'installations de stockage, de préparation et d'injection de polymères. Elle offre à la fois des systèmes standards et des systèmes sur mesure pour une utilisation optimisée des polymères sous forme liquide, de poudre ou d'émulsion. Depuis 2021, elle propose également d'équiper ces unités d'injection de polymères (PIU) de panneaux solaires.



1.2 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Dans un monde confronté à de multiples défis économiques, environnementaux et sociaux, SNF a pour ambition de générer une croissance durable et responsable de ses activités.



Le Groupe a pour objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050 en apportant à ses clients des solutions durables et innovantes capables de contribuer aux Objectifs de développement

durable définis par les Nations Unies. La gestion responsable des produits ainsi que l'apport de solutions durables et innovantes sont des priorités pour le Groupe.

1.2.1 ENGAGEMENTS ET OBJECTIFS

Pour concrétiser ses engagements et mesurer ses progrès sur le long terme, SNF a défini des objectifs environnementaux, des objectifs de sécurité et des objectifs en matière de diversité.

Dans ce cadre, le Groupe s'assure d'agir en conformité avec la législation et les différentes réglementations environnementales applicables, ainsi que les exigences au niveau social et économique. Sur le plan environnemental,

SNF poursuit la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre en cohérence avec l'Accord de Paris, de ses émissions dans l'air, de ses rejets dans l'eau et de ses achats d'énergie carbonée.

Plusieurs actions sont mises en œuvre afin de limiter l'impact environnemental des activités du Groupe (scope 1 & 2) pour atteindre la neutralité carbone en 2050 avec **-30 % d'intensité carbone en 2030**.

Tous les projets d'investissement de SNF sont évalués en intégrant un prix interne du carbone de 80 €.

SNF a également modifié ses pratiques de production pour réduire sa consommation d'eau et a développé des réseaux fermés utilisant de l'eau récupérée avec pour objectif **20 % de réduction de l'intensité en eau en 2030**. Ces actions sont soutenues par la recherche et le développement de SNF en matière de solutions durables et la gestion responsable des produits. L'entreprise communique régulièrement en interne comme en externe sur les impacts de ses activités, pour s'assurer de la bonne utilisation de ses produits et éviter tout gaspillage.

Sur le plan de la sécurité et de la santé, le Groupe axe ses actions sur la sécurité des personnes et des procédés. Un accent particulier est mis sur la réduction du taux de fréquence des accidents et la diminution des risques psychosociaux. L'objectif est de faire partie des

entreprises les plus performantes en la matière. SNF mène une politique de prévention en s'appuyant sur des programmes d'intégrité mécanique des installations, le suivi des accidents et le partage d'expérience. Les collaborateurs et les partenaires sont sensibilisés et formés afin d'exercer leur activité de manière responsable en adéquation avec les exigences de postes. Pour pérenniser sa démarche et inscrire sa performance dans la durée, SNF développe une culture d'excellence opérationnelle, en valorisant les actions qui participent aux progrès de l'entreprise. Une vigilance accrue est par ailleurs portée sur le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption. En matière de diversité et de développement des collaborateurs, SNF s'engage à poursuivre sa politique respectueuse des salariés de nationalité étrangère, de l'égalité homme/femme et du handicap. La gestion des talents est par ailleurs soutenue tout au long de la carrière.

1.2.2 MÉTHODOLOGIE GLOBALE

Les engagements du Groupe en matière de performance environnementale et sociale sont pleinement portés par le président-directeur général et l'équipe de direction générale. Celle-ci compte plusieurs dirigeants internationaux de sorte que les dimensions sociales, environnementales et sociétales sont prises en compte dans tous les pays. En interne, les politiques relatives aux dimensions environnementales, sociales et éthiques sont validées par les membres de la direction générale, qui en assurent la diffusion et surveillent

leur application dans tout le Groupe. Le directeur RSE et Qualité présente chaque année le contenu de la mission de vérification des données environnementales et sociales aux intéressés et au conseil d'administration du Groupe.

La mise en œuvre des engagements du Groupe requiert une évaluation périodique des performances. SNF révisé régulièrement ses objectifs en prenant en considération les résultats obtenus, les nouvelles connaissances scientifiques et techniques disponibles, ainsi que les modifications du contexte économique et social. Ces évaluations sont partagées avec l'ensemble du personnel et les partenaires par des actions de communication et d'information. SNF utilise au mieux ses retours d'expérience afin d'en faire bénéficier l'ensemble de ses sociétés et les parties prenantes. Ces partages répondent au souci d'amélioration continue et de prévention.

Pour se doter d'un outil de pilotage et mesurer l'efficacité de son programme de développement durable, SNF met en place un reporting de la performance environnementale, sociale et de la gouvernance (ESG) avec la désignation d'un responsable pour chaque filiale significative.

Les graphiques et tableaux présentés dans le présent rapport sont réalisés à partir des données cumulées sur les principaux sites de production du Groupe.

SUSTAINABLE DEVELOPMENT GOALS

Les valeurs sont exprimées en fonction des ventes de produits fabriqués par l'ensemble des sites concernés, avec 2016 pour année de référence sur une base 100 permettant de suivre l'évolution depuis lors.

Les données brutes sur la base desquelles sont calculés les indices d'évolution figurent à la fin du présent document cf. 5.6.

2.1 ANALYSE DE RISQUES

En tant qu'acteur économique, SNF interagit avec son environnement sociétal à travers ses activités. L'identification et l'analyse des impacts sur son écosystème font partie de sa démarche de développement durable. Elles permettent au Groupe d'orienter ses actions vers une réduction des impacts négatifs et une augmentation des effets positifs. SNF est engagé dans une démarche continue de réduction des principaux risques. Le Groupe prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité, ainsi que les effets de son activité quant au respect des droits de l'Homme et à la lutte contre la corruption.

MÉTHODOLOGIE



RESPONSIBLE CARE®
OUR COMMITMENT TO SUSTAINABILITY

SNF procède à une identification et à un examen approfondi des risques d'atteinte grave aux droits humains et aux libertés fondamentales, à la santé et à la sécurité des personnes ainsi qu'à l'environnement, tant à l'échelle du Groupe lui-même que de ses parties prenantes. Ce travail permet de compléter les mesures raisonnables existantes dans le cadre du devoir de vigilance des sociétés mères. Établi par le comité de suivi et validé par la direction générale, il est mené de façon collaborative entre les directions des ressources humaines, de l'hygiène, de l'environnement, du juridique, des achats, du contrôle et de l'audit interne.

L'identification et l'examen auxquels procède SNF s'appuient sur une combinaison de plusieurs sources que sont les risques génériques et les risques ciblés par le programme Responsible Care®, spécifique au secteur de la chimie, les retours d'expérience, les cas observés dans des entreprises opérant sur des activités ou périmètres similaires, les sujets matériels exprimés par les parties prenantes et le plan de vigilance du Groupe.

Les principaux risques de SNF, ainsi que les politiques et procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour les prévenir et en atténuer la survenance, figurent dans les tableaux ci-après, complétés par les résultats de

ces politiques et incluant les indicateurs de performance associés.

Les risques présentés sont pertinents au niveau du Groupe et constituent tant en interne qu'en externe les principaux risques auxquels SNF estime être exposé à la date du présent document. Ils sont répartis par catégories, en fonction de leur probabilité ou de leur éventuel impact négatif. À noter : les thématiques liées à la lutte contre la précarité alimentaire, à la lutte contre le gaspillage alimentaire, à l'alimentation responsable, équitable et durable et au respect du bien-être animal ont été identifiées comme non pertinentes au regard de l'activité du Groupe.

La mise à jour des risques est régulière et tient compte des retours d'expérience, des progrès réalisés pour en prévenir et en atténuer les effets, ainsi que d'éventuels risques émergents jugés pertinents.

Dans tous les pays où SNF opère, les autorités locales inspectent les sites du Groupe plusieurs fois par an et effectuent un contrôle de cohérence de ses indicateurs environnementaux. Elles contrôlent également les aspects relatifs à la santé et à la sécurité.

Le même niveau d'exigence de sécurité des installations et des Hommes est appliqué dans toutes les usines de SNF, et ce même si les réglementations ne sont pas équivalentes partout.

ecovadis

En complément de l'examen effectué en interne, le Groupe fait appel à EcoVadis, afin de réaliser une évaluation des risques clients et fournisseurs en fonction du type et du volume de produits achetés et vendus, ainsi que des pays dans lesquels ils sont situés. Cette analyse porte sur plusieurs plans : environnemental, social, éthique et logistique.

Les résultats définitifs et les recommandations ont servi à établir un plan d'action, incluant notamment l'évaluation des fournisseurs et des clients au regard des risques susmentionnés et dans le cadre d'une procédure d'achats responsables. Ce plan d'actions est revu chaque année.

SNF a également rassemblé et formalisé ses engagements que ses partenaires et ses sous-traitants doivent respecter dans sa « Charte achats responsables » tandis que sa politique interne « Achats responsables » a été diffusée aux collaborateurs du Groupe.



2.2 RISQUES SOCIAUX

RISQUE	RAISON	POLITIQUES MISES EN ŒUVRE	RÉSULTATS	INDICATEURS
Risque de non-conformité	Mise en demeure ou sanction pénale Non-conformité réglementaire	Veille réglementaire	Être conforme à la réglementation applicable sur le site	% de conformité réglementaire
Risque d'accident du travail	Mauvaise évaluation des risques Défaillance de l'analyse risque Accidents du travail ou maladie professionnelle : • Connaissance insuffisante des consignes • Non-respect des consignes • Procédure non mise à jour	Document d'évaluation des risques professionnels Mise à jour annuelle de l'évaluation des risques professionnels Enregistrement des actions et mesures de prévention et de maîtrise des risques Formation initiale des nouveaux embauchés Formation continue des titulaires Audit et visites de prévention Analyse de tous les accidents du travail, quelle que soit la gravité Enregistrement de tous les incidents et quasi-accidents Analyse de toutes les maladies professionnelles déclarées	Réduire le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles Développement et maintien des connaissances Culture d'entreprise et implication du personnel Respect des consignes et procédures Hygiène et Sécurité Maintien des procédures et documents à jour Éviter le renouvellement des accidents du travail Éviter le renouvellement des maladies professionnelles	% actions correctives réalisées % avancement des formations initiales % des recyclages réalisés Diffusion hebdomadaire d'indicateurs sur la sécurité % audits planifiés réalisés Nombre d'audits inopinés réalisés % des accidents du travail analysés Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt, sans arrêt et bénins Taux de gravité des accidents avec arrêt Nombre de maladies professionnelles déclaré Baromètre Risques Psychosociaux

2.3 RISQUES EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS

RISQUE	RAISON	POLITIQUES MISES EN ŒUVRE	RÉSULTATS	INDICATEURS
Droits de l'homme Conditions de travail	Risque d'employer du personnel dans des conditions de travail et de sécurité insuffisantes et qui ne respectent pas les lois. Sanctions civiles et pénales Image du Groupe détériorée	Politique de Responsabilité Sociétale : <ul style="list-style-type: none"> Économique : afin de maintenir nos emplois en local et une activité économique de proximité. Social : pour garantir à nos salariés des conditions de travail optimales. Environnemental : afin de réduire au minimum l'impact de nos activités sur l'environnement Adhésion au Global compact : communication sur nos actions dans le cadre des objectifs de développement durable du Global compact.	Résultats Hygiène et Sécurité sur les conditions et la sécurité du travail bien meilleurs que les moyennes nationales. Pas de condamnation pour des non respects de la loi en matière de droits de l'homme et des conditions de travail	Évaluation ECOVADIS sur ce thème. Audits effectués dans les pays à risque (Inde et Chine)

2.4 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

RISQUE	RAISON	POLITIQUES MISES EN ŒUVRE	RÉSULTATS	INDICATEURS
Réglementation	Non-conformité réglementaire Perte de licences d'exploitation Mise en demeure Plaintes	Veille réglementaire Plan d'audit et d'action Sites certifiés ISO14001	Suivi de la nouvelle réglementation	Arrêté au niveau du site local
Risques industriels (Classement SEVESO Haut ou équivalent)	Accident industriel majeur pouvant mettre en danger la sécurité des populations environnantes et des salariés du Groupe	Système de Gestion de la Sécurité, Analyse des risques, Gestion des modifications des procédés Harmonisation au niveau du Groupe de la sécurité Process de nos installations Exercices périodiques sur les plans d'urgence internes et externes avec les services des états / régions / pays concernés (pompiers, autorités locales, nationales et environnementales etc.)	Aucun accident industriel au niveau du Groupe depuis plus de trente ans	Aucun
Consommation des ressources (eau, gaz, etc.)	Appauvrissement des ressources Rupture d'approvisionnement de nos sites industriels	Politique d'économie d'énergie Sites certifiés ISO14001 Plan d'actions environnementales Recherche de sources d'énergie alternatives	Meilleure efficacité énergétique des ateliers de production Diminution des quantités d'eau de lavage Optimisation du fonctionnement des utilités Augmentation des quantités de déchets valorisées Diminution des quantités de déchets par tonne produite	Consommation d'eau Consommation d'électricité Consommation de gaz naturel Consommation de vapeur

RISQUE	RAISON	POLITIQUES MISES EN ŒUVRE	RÉSULTATS	INDICATEURS
Risque de pollution industrielle (interne ou externe)	Déversement ou émissions substances dangereuses dans l'environnement de façon chronique ou accidentelle	<p>Politique Environnementale</p> <p>Suivi des émissions dans l'eau, l'air et la génération de déchets</p> <p>Plan d'actions de réductions des émissions dans l'eau et l'air</p> <p>Installation d'unité de traitement de l'eau et l'air</p> <p>Mise en rétention des sites</p> <p>Récupération des eaux polluées</p> <p>Traitement des eaux polluées</p> <p>Procédure de conduite à tenir en cas de situation d'urgence</p> <p>Sites récents, meilleure technologie disponible dans la conception</p>	<p>Diminution des rejets de substances dangereuses dans l'eau, l'air par rapport à la tonne produite</p> <p>Aucune pollution accidentelle</p>	<p>Émissions de CO₂</p> <p>Émissions de composés organiques volatiles</p> <p>Rejets d'eaux résiduaires</p> <p>Rejets dans l'eau présentant une forte demande chimique en oxygène</p> <p>Rejets dans l'eau de matières en suspension</p> <p>Rejets dans l'eau d'azote</p> <p>Émission de poussière</p> <p>Émission de déchets solides dangereux</p> <p>Émission de déchets solides non dangereux</p> <p>Suivi des nappes phréatiques</p>
Risque météorologique	<p>Absence de livraison (matières premières et autres) ou accroissement des retards</p> <p>Accumulation des déchets</p> <p>Restrictions concernant l'eau</p> <p>Perte d'efficacité sur le maintien du froid</p> <p>Interruption des services publics</p> <p>Risque de blessure (vol)</p>	<p>Capacité de stockage</p> <p>Gestion des fournisseurs</p> <p>Gestion de l'eau et des services publics</p>	<p>Anticipation des conditions météorologiques</p> <p>Augmentation de la capacité de stockage</p> <p>Protection contre la foudre</p> <p>Déneigement et salage des routes</p>	<p>Capacité de stockage</p> <p>Mise à jour du stock</p>
Accumulation des déchets	<p>Aucun traitement disponible ou possible</p> <p>Saturation du centre de traitement</p> <p>Changement de réglementation</p>	<p>Pas d'exclusivité, plusieurs centres de traitement des déchets</p> <p>Échanges avec les différents secteurs pour adapter/modifier le traitement des déchets</p> <p>Départs réguliers vers les centres de traitement</p>	<p>Gestion des déchets</p>	<p>Indicateur des déchets avec mode de traitement</p>

2.5 RISQUES DE CORRUPTION

RISQUE	RAISON	POLITIQUES MISES EN ŒUVRE	RÉSULTATS	INDICATEURS
Achats responsables Corruption	Risques d'infractions aux règles applicables en matière de droit de la concurrence et de lutte contre la corruption dans les différents pays dans lesquels le Groupe opère. Sanctions civiles et pénales	Code de conduite et d'éthique Évaluation de la performance sociale et environnementale des chaînes d'approvisionnement mondiales par ECOVADIS Formations internes à destination du personnel susceptible d'être confronté à ces risques	Aucun achat n'est classé en risque sévère. Nos achats les plus risqués sont les produits chimiques en raison de leur composante environnementale. 25 % de nos ventes sont considérées comme à risque principalement à cause du secteur de nos clients comme les mines ou le pétrole et par rapport à l'environnement et au pays. Mais ceci est fortement pondéré par l'utilisation de nos produits qui sert à traiter les eaux avec la préservation de l'environnement et des ressources en eaux. Nos activités sont potentiellement des secteurs à risque de corruption important. Toutefois, 93 % de nos fournisseurs sont identifiés avec un risque faible et 75 % de nos clients sont considérés avec un risque faible ou moyen.	Cartographie des risques établie par ECOVADIS utilisée comme base de la procédure d'évaluation des intervenants dans la chaîne d'approvisionnement et de vente de nos produits.

3.1 POLITIQUE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE



SNF est une société non cotée dont le capital est figé et dont la valeur des actions est sans objet. Par ailleurs le Groupe ne distribue aucun dividende.

Les intérêts des actionnaires et du management sont ainsi indissociés dans la gouvernance. Celle-ci est assurée par le **Conseil d'administration, composé de neuf membres**, et par des cadres dirigeants comprenant le Président-directeur général et trois Directeurs généraux. Ces deux organes définissent et orientent la trajectoire du Groupe : ils sont responsables de son approche sur le long terme et de la mise en œuvre de sa stratégie.

SNF entend renforcer sa performance en matière de gouvernance, en mettant l'accent sur la transparence et en encourageant la création de valeur sur le long terme. Le Conseil d'administration réalise des évaluations dans le but de déterminer la façon d'améliorer son propre fonctionnement et de mieux suivre les meilleures pratiques.

Le Conseil s'est réuni à 7 reprises durant l'exercice 2021. La participation moyenne des administrateurs aux réunions est de 94.3 %.

3.2 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La composition et le fonctionnement du Conseil d'administration de la Société sont déterminés par la législation en vigueur ainsi que par les statuts de la Société. La Société est administrée par un Conseil d'administration composé de dix membres dont un administrateur indépendant non lié au management. Le Conseil comprend deux femmes. Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée générale des actionnaires pour un mandat d'une durée maximale de six ans et sont rééligibles indéfiniment. Les objectifs de diversification de la composition du Conseil d'administration sont régulièrement revus afin de privilégier la diversité culturelle. À ce titre, le Conseil réunit plusieurs dirigeants ou anciens dirigeants d'entreprise possédant des compétences dans des domaines comme la chimie, la finance ou la responsabilité sociétale d'entreprise. En outre, le Conseil se compose de membres ayant acquis une expérience internationale significative, ainsi que de profils de nationalité étrangère.

Le Conseil d'administration est présidé par M. Pascal Remy, président-directeur général du Groupe. Les trois Directeurs généraux en sont tous membres.

Au 31 décembre 2021, le Conseil d'administration était composé comme suit :

M. Pascal Remy – Président-directeur général

M. René Pich – Directeur général

M. Cédric Favero – Directeur général

Mme Caroline Dumond – Directeur général

M. Peter Nichols – Président de SPCM North America

M. John Pittman – Président de SNF Holding Company

M. Philippe Lecointre – Directeur RSE, Qualité et Conformité

M. Richard Saint-Sauveur – Directeur Achats Groupe

M. Thierry Lemonnier – Administrateur

Mme Virginie Malnoy – Responsable Droit des sociétés

3.3 QUALIFICATION ET EXPERTISES

À la date du présent document, le Conseil d'administration estime que la diversité des compétences et des parcours de ses dix membres ainsi que leur personnalité lui permettent d'accomplir ses missions avec l'indépendance et l'objectivité nécessaires.

Les membres du Conseil possèdent des expertises diverses et complémentaires et une expérience de haut niveau.

Leur diversité est un réel atout pour le Groupe. Ils apportent collectivement un large éventail de compétences requises par les activités du Groupe.

Ces compétences se concentrent sur une forte expérience du secteur chimique et des marchés internationaux.

Les qualifications et l'expertise des membres sont présentées dans une matrice des compétences du Conseil dans le tableau suivant.

	CHIMIE	INTERNATIONAL	CEO	FINANCE	RSE
	90 %	70 %	50 %	50 %	40 %
Pascal REMY	•	•	•	•	
René PICH	•	•	•		
Cédric FAVERO	•	•			•
Caroline DUMOND	•			•	•
Peter NICHOLS	•	•	•		
John PITTMAN	•	•	•		
Philippe LECOINTRE	•			•	•
Richard SAINT-SAUVEUR	•	•			
Thierry LEMONNIER	•		•	•	
Virginie MALNOY		•		•	•

3.4 INFORMATIONS SUR LES MEMBRES

M. Pascal Remy – Président-directeur général

M. Pascal Remy, 61 ans, est diplômé du Massachusetts Institute of Technology (MIT), de l'École polytechnique et de l'École nationale des ponts et chaussées. Il possède vingt-cinq ans d'expérience dans l'industrie chimique et le traitement de l'eau. Il commence sa carrière chez Alcatel comme responsable des câbles sous-marins à fibre optique avant de rejoindre le Groupe Suez en tant que directeur général de Degrémont, puis d'occuper les fonctions de directeur général de l'Américain Nalco (Groupe Ecolab). En 2004, il devient associé dans un fonds d'investissement à Chicago. Il entre chez SNF en décembre 2005 en qualité de président et de membre du Conseil d'administration, avant de devenir président-directeur général en novembre 2010.

M. René Pich – Directeur général

M. René Pich, 81 ans, est diplômé en chimie de l'Institut de chimie et physique industrielles de Lyon (ICPI Lyon). Il a commencé sa carrière en tant que chercheur en polymérisation chez RHODIACETA puis STREICHENBERGER avant d'être nommé directeur technique polyacrylamide de British Petroleum. En 1978, avec le rachat de l'activité floculants de W.R. Grace, il devient président-directeur général de SNF, poste qu'il occupe jusqu'en 2010. Il exerce depuis la fonction de Directeur général. Il est membre du Conseil d'administration depuis 1978.

M. Cédric Favero – Directeur général

M. Cédric Favero, 46 ans, est diplômé de l'Institut textile et chimique de Lyon (ITECH Lyon) et de l'université Claude-Bernard Lyon (UCBL, 1998). Il entre chez SNF en 1999 en tant que chercheur en monomères et coagulants pour le traitement de l'eau. Après le lancement des usines de Saint-Avold (France) et de Pearlington (États-Unis), il centre ses axes de recherche sur de nouvelles technologies de polymères et de polymérisation dans le domaine du gaz et du pétrole, sur les applications de spécialités, ainsi que sur la chimie organique des monomères et produits chimiques pour les mines. En 2005, il devient responsable de la recherche et développement, rejoint le Conseil d'administration en 2012 et est nommé Directeur général en 2015.

Mme Caroline Dumond – Directeur général

Mme Caroline Dumond, 50 ans, est diplômée en ingénierie de l'École polytechnique féminine (EPF). Elle a occupé de nombreux postes d'ingénieur, de directeur de production, de directeur industriel et de gérant de joint venture, chez Air Liquide notamment. En 2016, elle obtient le certificat Administrateur de sociétés de Sciences Po Paris et de l'IFA (Institut Français des Administrateurs). Depuis 2018, elle est CEO et membre fondateur de Les Premières Sud, un incubateur d'entreprises favorisant l'inclusion et l'entrepreneuriat féminin pour aider des start-up à

innover et se développer avec un impact social fort. Elle est Directeur général de SPCM et membre du Conseil d'administration depuis 2003. Elle est la fille de M. René Pich.

M. Peter Nichols – Président de SPCM North America

Peter Nichols, 71 ans, est diplômé de l'Université de Toronto. Il a rejoint Allied Colloids en 1975, société pour laquelle il a travaillé pendant 15 ans et dont il est devenu directeur général. Avec l'accord de libre-échange américain, il a joué un rôle essentiel dans la création d'Allied Colloids Americas et a été nommé président et membre du comité exécutif mondial. M. Nichols a rejoint SNF Holding Company en 1999 en qualité de président et a rejoint le conseil d'administration de SPCM en 2008.

M. John Pittman – Président de SNF HC

M. John Pittman, 54 ans, est diplômé du Georgia Institute of Technology et titulaire d'un MBA du Warrington College of Business (Floride). Il possède près de trente ans d'expérience dans l'industrie chimique. Il commence sa carrière chez Vinings (Kemira) où il occupe plusieurs postes, avant de devenir directeur commercial monde sur les marchés des mines, du pétrole et du gaz. Il rejoint ensuite Solvay USA en qualité de directeur de zones pour le marché gaz et pétrole. Depuis 2017, il est président de

SNF Holding Company. Il est nommé membre du Conseil d'administration de SPCM en 2019.

M. Philippe Lecointre – Directeur RSE, Qualité et Conformité

M. Philippe Lecointre, 56 ans, est diplômé de l'Institut de chimie et physique industrielles de Lyon (ICPI Lyon). Il rejoint SNF en 1991 et œuvre à la mise en place du système de management de la qualité ISO 9001. En 2006, il est nommé directeur Qualité, puis RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise) et Conformité du Groupe. Il rejoint le Conseil d'administration l'année suivante.

M. Richard Saint-Sauveur – Directeur Achats Groupe

M. Richard Saint-Sauveur, 71 ans, est diplômé de l'École supérieure de commerce de Lille (ESC Lille) et titulaire d'un MBA de l'École des hautes études commerciales de Paris (HEC Paris). Il possède quarante ans d'expérience dans l'industrie chimique. Durant sa carrière, il occupe des fonctions techniques, commerciales et managériales chez Roquette, Lafarge, Orkem et Elfatochem. Avant de rejoindre SNF en 1999 au poste de directeur Achats Groupe, il occupe les fonctions de directeur de l'unité acrylique d'Elfatochem. Il est actuellement président de SNF Korea et gère les activités de la zone du Sud-Est asiatique. Il est membre du Conseil d'administration depuis 2011.

M. Thierry Lemonnier – Administrateur

M. Thierry Lemonnier, 68 ans, est diplômé de l'École nationale supérieure de géologie de Nancy (ENSG Nancy) et de l'université de Stanford. Il commence sa carrière en 1979 chez Total où il occupe plusieurs postes dont celui de directeur financier de la branche raffinage (1993-1999) puis de la branche chimie (2001-2006). Il intègre ensuite Arkema en qualité de directeur financier du Groupe et membre du comité exécutif jusqu'à sa retraite (2006-2018). Il est nommé en qualité d'administrateur du Conseil d'administration de SPCM SA en 2019.

Virginie Malnoy - Responsable Droit des sociétés

Virginie Malnoy, 40 ans, est titulaire d'un Master de l'EDHEC Business School et d'un Master de la faculté de droit et science politique de Nice Sophia Antipolis. Spécialisée en droit des affaires, elle a travaillé pendant 14 ans pour des cabinets internationaux à Monaco. Elle rejoint SNF en 2019 en qualité de responsable du droit des sociétés pour le groupe SNF, et est membre du Conseil d'administration depuis 2021.

3.5 POUVOIR ET MISSIONS

Le Conseil d'administration détermine et décide des orientations de l'activité de la Société en matière de stratégie et de politique générale. Il supervise et veille ensuite à leur mise en œuvre.

Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite des objectifs de la Société, le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Il veille également aux développements stratégiques du Groupe et examine régulièrement les opportunités et les risques,

notamment financiers, juridiques, opérationnels, sociaux et environnementaux, ainsi que les mesures prises en conséquence.

Enfin, il désigne les dirigeants mandataires sociaux chargés de gérer l'entreprise dans le cadre de la stratégie et contrôle la mise en œuvre de celle-ci.

Lors de l'exercice 2021, les sujets de discussion et les décisions du Conseil ont porté sur l'analyse annuelle de la



stratégie et le financement du Groupe, les rapports financiers trimestriels et leur approbation, ainsi que sur la responsabilité sociétale, la politique de durabilité et la gestion des risques du Groupe.

Le Conseil a également analysé en détail le plan de dépenses d'investissement par rapport à la croissance actuelle et anticipée du marché, crise sanitaire comprise. Il a aussi décidé d'intégrer un nouveau membre féminin, traduisant les efforts du groupe pour augmenter le nombre de femmes dans les équipes de SNF.



ENGAGEMENT SOCIAL

4.1 POLITIQUE SOCIALE

4.2 GESTION SOUTENUE DES TALENTS

4.3 ENGAGEMENT FORT SUR LE BIEN-ÊTRE

4.4 CULTURE DE LA DIVERSITÉ



4.1 POLITIQUE SOCIALE



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
Les femmes et les hommes du Groupe, uniques par leur savoir-faire, leur métier, leur nationalité, leur rôle et leur personnalité, constituent ensemble une collectivité et une communauté



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
indissociables de la pérennité de SNF. Au total, ils sont 6,900 répartis dans environ 50 pays, et participent chacun à leur niveau au fonctionnement et au développement du Groupe, pour le placer comme leader mondial

dans sa spécialité. La nécessité de créer les conditions de leur bien-être et de leur épanouissement est un élément essentiel.

À travers son code de conduite, SNF s'engage à respecter des principes fondamentaux tels que la Déclaration des Droits de l'Homme et le Pacte Mondial des Nations Unies et interdit toute forme de travail des enfants ou de travail forcé. Le Groupe apporte un soin particulier à la qualité des conditions de travail. La politique vise à intégrer de manière prioritaire les enjeux santé, sécurité et bien-être dans la stratégie opérationnelle du Groupe.

Une organisation du travail agile et vigilante participe à ménager l'équilibre entre vie privée et professionnelle. SNF veille en outre à garantir un dialogue social de qualité, à

l'origine de plusieurs accords conclus. En complément, le Groupe associe ses collaborateurs à la croissance sur le long terme par des mesures généreuses.

Enfin, véritable atout pour l'activité mondiale du Groupe, **la diversité des personnes et des talents est entretenue et encouragée à chaque niveau d'emploi**. SNF est très attaché aux principes de reconnaissance et de respect, quels que soient l'origine, le genre, la situation familiale, le milieu social, la situation médicale, les opinions politiques, l'appartenance syndicale ou la profession.

Le Groupe s'applique à améliorer l'équilibre entre les genres, à développer des talents nationaux et culturels, ainsi qu'à tirer parti des différentes générations afin d'optimiser les enseignements, les connaissances et les expériences.

4.2 GESTION SOUTENUE DES TALENTS

GRI 102-8 GRI 401 GRI 404 GRI 405-1

Compte tenu de la haute technicité que requièrent les métiers de SNF, le développement des compétences des collaborateurs est un enjeu déterminant, et avec lui, le maintien de leur implication. Aussi le Groupe s'assure des compétences dont il aura besoin à moyen et long terme, et répond aux aspirations des salariés sur le plan du développement individuel. Le développement individuel comprend le recrutement, les parcours de carrière et la formation.

4.2.1 POLITIQUE DE RECRUTEMENT

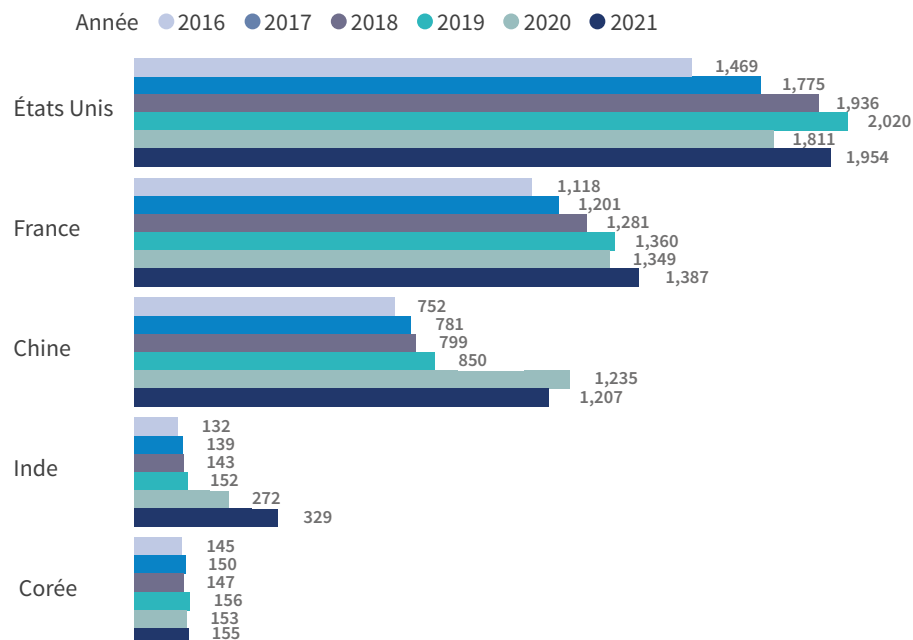
Le développement durable du Groupe repose sur sa capacité à recruter des talents qui vont pouvoir s'exprimer tout au long de leur carrière. Ces profils, ces expertises et ces savoir-faire sont essentiels pour accompagner son évolution. **C'est pourquoi SNF accorde une attention particulière aux relations avec les écoles**. Porté à la fois par le devoir d'entreprise citoyenne qui apporte sa contribution à la formation des jeunes et par la nécessité d'accueillir ces derniers pour compléter leur formation théorique, le Groupe organise des visites de sites en relation avec les universités, les écoles cibles d'ingénieurs et les établissements d'enseignement technique. À la clé : de nombreuses possibilités de stages et de contrats d'apprentissage.

En France, SNF a ainsi accueilli 49 apprentis et 71 stagiaires en 2021. L'ambition est de mieux faire connaître aux candidats le Groupe et ses métiers, ainsi que d'attirer des candidats convaincus par le modèle d'entreprise et ses valeurs.

L'objectif est aussi de retenir les meilleurs profils, capables de s'intégrer pour longtemps au sein des équipes et de contribuer efficacement aux activités.

Au 31 décembre 2021, l'effectif des principales sociétés du Groupe s'établit à 5,032 contre 4,820 l'année précédente (4 %). La répartition géographique montre que les

Évolution des effectifs par pays



États-Unis et la France demeurent les deux zones d'activité où les effectifs sont les plus importants. Elles sont suivies par la Chine, en cohérence avec le développement du Groupe en Asie.

Toujours pour soutenir sa croissance, SNF mène en cohérence avec sa politique de diversité une démarche proactive pour attirer des candidats de profils variés et accroître la mixité. Le Groupe s'appuie sur divers canaux de communication, comme le réseau social professionnel LinkedIn sur lequel les comptes des filiales et pages affiliées ont été regroupés.

Le site Internet de SNF, www.snf.com, est amélioré et mis à jour en permanence. Il permet de présenter le Groupe, ses produits et la diversité de ses métiers aux publics. Les visuels valorisent et encouragent la diversité des profils, permettant de lutter contre les stéréotypes et convaincre les candidats de divers horizons de la possibilité de mener un parcours enrichissant au sein du Groupe. Le Groupe entend porter son attention à la féminisation de ses équipes et s'appuie sur une recherche dédiée pour constituer un vivier futur de recrutement (cf. 4.3.2. « Égalité femmes – hommes »).

EFFECTIFS PAR	2021									
	FEMMES					HOMMES				
	ÂGES	<25	25-29	30-39	40-49	>50	<25	25-29	30-39	40-49
France	21	16	52	46	24	49	169	371	335	304
Chine	8	42	180	181	19	14	64	289	330	80
Corée	0	8	6	0	0	0	19	42	49	31
Inde	2	2	2	1	0	53	78	128	45	18
États Unis	27	65	91	68	86	117	204	414	379	503

EFFECTIFS PAR ÂGES	2020									
	FEMMES					HOMMES				
	<25	25-29	30-39	40-49	>50	<25	25-29	30-39	40-49	>50
France	16	19	50	37	28	48	176	366	340	269
Chine	6	45	168	174	22	23	77	310	335	75
Corée	0	7	6	1	0	0	20	45	46	28
Inde	2	1	3	1	0	38	74	103	37	13
États Unis	20	65	94	65	84	98	183	389	347	466

EFFECTIFS PAR ÂGES	2019									
	FEMMES					HOMMES				
	<25	25-29	30-39	40-49	>50	<25	25-29	30-39	40-49	>50
France	15	16	45	40	24	63	192	372	341	252
Chine	7	26	134	141	8	16	43	196	248	31
Corée	1	6	6	0	1	1	22	44	45	30
Inde	0	1	1	0	0	9	23	77	26	15
États Unis	30	79	68	108	68	143	469	255	413	387

EFFECTIFS PAR ÂGES	2018									
	FEMMES					HOMMES				
	<25	25-29	30-39	40-49	>50	<25	25-29	30-39	40-49	>50
France	12	15	47	36	23	70	178	342	328	230
Chine	12	29	116	117	3	20	53	205	222	22
Corée	1	7	4	0	0	1	22	39	53	20
Inde	0	1	1	0	0	3	23	74	28	13
États Unis	30	61	115	65	72	151	239	388	369	446

EFFECTIFS PAR ÂGES	2017									
	FEMMES					HOMMES				
	<25	25-29	30-39	40-49	>50	<25	25-29	30-39	40-49	>50
France	14	12	36	33	21	74	163	312	323	213
Chine	9	44	100	100	1	24	72	223	198	10
Corée	0	9	3	0	0	6	24	35	61	12
Inde	0	1	1	0	0	7	22	69	31	8
États Unis	15	46	88	64	71	101	213	370	352	455

EFFECTIFS PAR ÂGES	2016									
	FEMMES					HOMMES				
	<25	25-29	30-39	40-49	>50	<25	25-29	30-39	40-49	>50
France	11	17	31	30	18	64	151	291	320	185
Chine	7	62	89	80	2	19	91	220	174	8
Corée	2	6	3	0	0	7	21	34	61	11
Inde	0	1	1	0	0	12	26	58	26	8
États Unis	2	23	77	59	73	25	132	306	330	442

La répartition des effectifs par tranche d'âge montre un équilibre dans les différents déciles entre 30 et 49 ans, signe de la fidélité des collaborateurs.

Le Groupe dispose du vivier interne permettant d'assurer en partie les remplacements de salariés dont le départ à la retraite est prévisible au cours des dix prochaines années.

Les programmes de développement individuel et formations permettront le nécessaire transfert des compétences (cf. 4.2.2. « Politique de gestion de carrière » et 4.2.3. « Politique de formation »).

Les effectifs progressent de 149 % en Inde par rapport à 2016 suite à l'ouverture d'un nouveau site à Gandhidham. Même tendance aux États-Unis (+33 % vs 2016), en France (+24 % vs 2016), en Corée (+7 % vs 2016).

EFFECTIFS PAR PAYS	2016 2017 2018 2019 2020 2021					
	France	1,118	1,201	1,281	1,360	1,349
Chine	752	781	799	850	1,235	1,207
Corée	145	150	147	156	153	155
Inde	132	139	143	152	272	329
États Unis	1,469	1,775	1,936	2,020	1,811	1,954

EFFECTIFS PAR CSP	2016		2017		2018		2019		2020		2021	
	Encadrement	Employé	Encadrement	Employé	Encadrement	Employé	Encadrement	Employé	Encadrement	Employé	Encadrement	Employé
France	478	640	533	668	560	721	601	759	621	728	629	758
Chine	503	249	511	270	501	298	537	313	876	359	883	324
Corée	36	109	40	110	39	108	70	86	67	86	70	85
Inde	27	105	39	100	31	112	35	117	137	135	197	132
États Unis	489	980	567	1,208	606	1,330	669	1,351	645	1,166	690	1,264

4.2.2 POLITIQUE DE GESTION DE CARRIÈRE

La politique de gestion de carrière permet de construire des parcours professionnels, de renforcer l'expertise des salariés et, avec elle, celle du Groupe. La gestion de carrière permet de diversifier les expériences des collaborateurs dans le cadre de leur parcours professionnel et d'assurer un enrichissement régulier de leurs compétences. La mobilité interne est un levier fort de transmission des savoir-faire et de culture d'entreprise. Elle constitue une source importante de recrutement dès qu'un poste est à pourvoir, ainsi qu'un outil significatif de développement des collaborateurs. **Au sein du Groupe SNF, le taux de mobilité interne a ainsi plus que doublé depuis 2016.**

Adaptée à chacune des entités du Groupe au regard des normes et des besoins propres, la politique de gestion de carrière repose sur les mêmes principes. Ainsi, quels que soient le statut, le pays, l'âge ou le sexe des salariés, SNF donne à chaque collaborateur les moyens d'être le pilote de sa carrière et lui apporte le soutien nécessaire à chaque étape. Dans ce cadre, le Groupe mène une politique de promotion interne volontariste. Il repère et développe les potentiels afin de favoriser la prise de responsabilité et l'évolution professionnelle.

Parmi les outils mis en œuvre, les salariés des principales sociétés du Groupe ont l'occasion d'échanger avec leur hiérarchie sous la forme d'un entretien individuel annuel. Cet échange sert à faire le point sur le parcours professionnel du collaborateur, ses attentes et les métiers du Groupe

vers lesquels il pourrait évoluer. Il sert aussi à tirer un bilan des formations accomplies et, à partir de cette analyse, à définir les formations de l'année à venir pour enrichir les savoirs et les compétences du salarié (cf. 4.2.3. « Politique de formation »). La politique de gestion des mobilités du Groupe est construite autour d'une dynamique dans laquelle le salarié est acteur de sa demande, les Ressources Humaines pilotent et accompagnent sa démarche.

4.2.3 POLITIQUE DE FORMATION

La formation est, avec la mobilité interne, l'un des leviers majeurs pour accompagner les collaborateurs tout au long de leur parcours dans le Groupe. Elle sert à l'intégration des nouveaux, au développement des managers et à l'acquisition de compétences et d'expertises dans les métiers en forte évolution. La proposition de formation est la résultante des besoins cumulés du Groupe en matière d'accompagnement de la croissance, des besoins de mobilités internes et des souhaits des collaborateurs évoqués lors des entretiens d'évaluation et professionnel.

La formation professionnelle concerne chaque salarié quel que soit son métier, son niveau de responsabilité et son âge. Elle permet d'acquérir ou de développer les compétences nécessaires à l'exercice du poste, de faciliter l'évolution vers de nouvelles fonctions et de répondre aux attentes de l'entreprise en termes d'expertise technique ou de pratique managériale. **Des programmes spécifiques sont destinés aux collaborateurs avec pour ambition**

de renforcer leurs compétences dans les domaines de la sécurité, de l'environnement, des métiers du Groupe et du management.

Certaines formations, dont les acquis sont contrôlés, permettent de vérifier la capacité des salariés formés à mettre en œuvre leurs compétences en toute autonomie. SNF programme également des formations pour les équipes commerciales, apportant de l'expertise dans le processus commercial et la relation clients.



Autre enjeu clé : l'intégration du développement durable dans les savoir-faire de tous les métiers de tous les collaborateurs.

La stratégie développement durable est déployée au niveau du Groupe. Elle repose sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaborateurs. Elle est portée, partout où le Groupe exerce ses activités, par des responsables développement durable, des référents du réseau HSE et des référents métiers.

La stratégie de SNF est expliquée dans différents modules de formation interne. Les métiers incitent par ailleurs les collaborateurs à se former sur les impacts environnementaux de leurs activités.

En 2021, SNF a consacré 305,216 heures à la formation (+71 % versus 2016) de ses collaborateurs dont 164,040 heures aux États-Unis comprenant 98 % de formation Hygiène Sécurité Environnement (HSE). En France, ce sont 58,938 heures qui ont été dispensées (+35 % par rapport à 2016). La formation HSE a représenté 19 % du total. En Chine, ce sont 73,579 heures qui ont été dispensées, +22 % par rapport à 2016. 62 % des formations ont été consacrées à la thématique HSE.

Dans toutes les sociétés du Groupe, des formations sécurité sont obligatoires et leurs renouvellements sont cycliques avec des récurrences de 2, 3 ou 4 ans selon les habilitations (électriciens, aptitudes à la conduite en sécurité, etc.).



FORMATION (en heures)	2016	2017	2018	2019	2020	2021
SNF France						
Total	43,654	49,124	52,541	52,735	60,191	58,938
Total par employé	39	41	41	39	45	42
Total des heures de formation HSE	10,233	11,100	9,067	13,480	10,374	11,298
SNF China						
Total	60,317	49,278	31,087	42,867	77,445	73,579
Total par employé	80	63	39	50	63	61
Total des heures de formation HSE	31,963	28,053	22,792	32,481	53,958	45,887
SNF Korea						
Total	4,209	4,570	5,135	4,365	3,000	50,027
Total par employé	29	30	35	28	20	32
Total des heures de formation HSE	2,175	3,078	3,730	2,265	1,871	3,152
SNF India						
Total	1,302	2,023	2,721	3,248	3,766	3,632
Total par employé	10	15	19	21	14	11
Total des heures de formation HSE	1,060	1,635	2,217	2,680	2,940	2,658
SNF USA						
Total	68,589	160,541	152,246	197,660	84,936	164,040
Total par employé	47	90	79	98	47	84
Total des heures de formation HSE	57,137	148,439	139,246	183,472	81,540	159,991

4.3 ENGAGEMENT FORT SUR LE BIEN-ÊTRE

GRI 102-41 GRI 103 GRI 407 GRI 430-2 - GRI 430-9



En tant qu'industriel responsable, SNF, engagé dans le programme de l'Objectif de développement durable de l'ONU n° 3 « Bonne santé et bien-être », intègre de manière prioritaire les enjeux de santé, sécurité et bien-être dans sa stratégie opérationnelle et ses activités industrielles.

Le Groupe est exigeant sur la qualité des conditions de travail, et souhaite permettre à chacun de se développer et de donner du sens à son action non seulement en préservant sa santé et sa sécurité, mais aussi au sein d'un environnement de travail agréable. La réalisation de cet objectif passe par différentes initiatives qui renforcent la qualité de vie au travail, concilient vie privée et professionnelle, et sont plus exigeantes et vigilantes sur les aspects de sécurité et de santé au travail.

4.3.1 POLITIQUE DE SANTE ET DE SECURITE

Les principaux risques d'atteinte grave au sein du Groupe concernent la sécurité des personnes, l'exposition aux produits chimiques et la sécurité des procédés. La politique de maîtrise des risques de SNF pour les personnes s'appuie sur **la prévention, un système**

de management intégré et la diffusion d'une culture santé et sécurité. Dans une démarche de prévention et d'amélioration continue, SNF s'applique à assurer de bonnes conditions de travail pour chacun, notamment grâce aux analyses de risques au poste de travail et à l'analyse de la typologie des accidents. Aucun accident mortel impliquant des collaborateurs du Groupe n'a été enregistré depuis la création de l'entreprise.

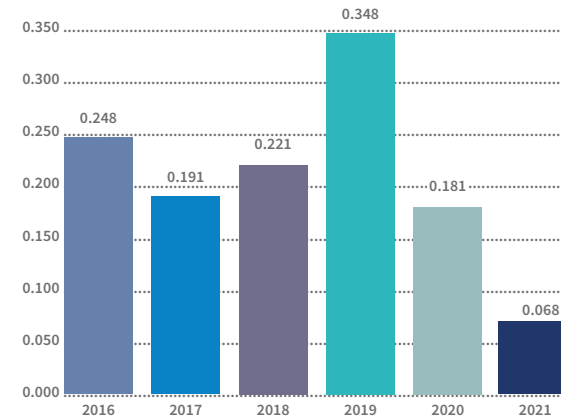
Le Groupe porte le **même niveau d'exigence pour le personnel des partenaires extérieurs** intervenant sur ses sites industriels que pour ses propres collaborateurs. Le suivi des performances sécurité intègre de fait le taux des accidents du travail des salariés de SNF et des employés des autres entreprises.

Tous participent aux actions de sensibilisation du Groupe dédiées au développement de la culture sécurité. L'approche comportementale représente en effet un axe majeur de la maîtrise et de la prévention des risques. Elle conduit à l'engagement : chacun prend conscience de sa responsabilité et de l'importance de son comportement. À l'échelle mondiale, les principales entreprises extérieures sont associées à des journées consacrées aux bonnes pratiques au poste de travail.

Ces temps forts se déroulent en présence du personnel HSE local, du responsable du contrat et du responsable commercial de l'entreprise extérieure. Des sessions

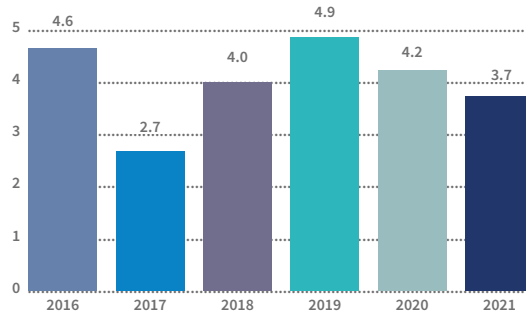
sont également déployées pour informer des règles qui doivent être respectées et faire l'objet d'une application sans compromis. D'autres actions complètent ce dispositif. À titre d'illustrations : la formation générale HSE, suivie par les collaborateurs à leur entrée ; la formation et la sensibilisation des salariés aux principales caractéristiques du site où ils exercent, aux conséquences de leurs actions et à la maîtrise opérationnelle des émissions de toute nature (manipulation de produits chimiques, gestes et postures, etc.) ; des formations spécifiques sur le transport des matières dangereuses ou la gestion de crise par exemple ; des activités de terrain, telles que les tournées sécurité ou la réalisation d'exercices d'évacuation et de secours avec les pompiers.

Taux de gravité

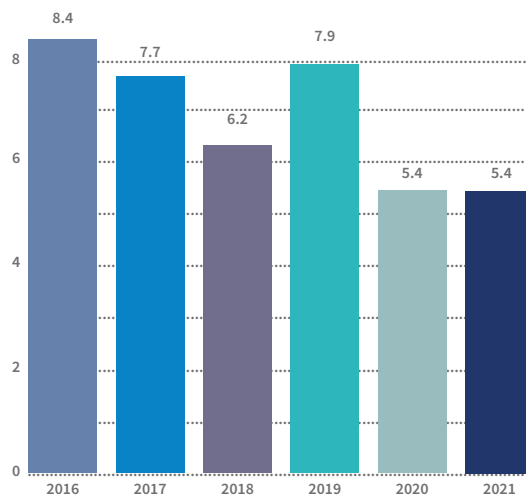


Nombre de jours d'arrêt x 1,000 / nombre d'heures travaillées

Fréquence d'accidents avec arrêt par million d'heures travaillées



Nombre total d'accidents enregistrables par million d'heures travaillées



S'agissant des produits et de leur gestion responsable, SNF veille à ce qu'ils ne portent pas atteinte à la santé et à la sécurité, et ce dès leur conception. Dans cette perspective, des recherches sont régulièrement menées sur la toxicité, avec l'appui d'experts en réglementation, en physico-chimie et en toxicologie. Les salariés potentiellement exposés à des substances toxiques ou dangereuses dans le cadre de leurs activités professionnelles bénéficient d'un suivi médical adapté. Le Groupe continue de se mobiliser pour prévenir la pénibilité, notamment avec un programme dédié à l'ergonomie au poste de travail. C'est ainsi qu'en France une ergonome diplômée s'intègre dans les projets de la conception à la mise en route. En ce qui concerne les projets de conception, l'ergonome participe régulièrement à des analyses organisées par les responsables de projets d'ingénierie de fabrication, afin d'accompagner les concepteurs dans leurs choix.

L'objectif est de comprendre les situations d'utilisation par le biais d'observations dans les conditions de travail et d'entretiens avec les opérateurs concernés afin de faire ressortir leurs besoins en termes de fonctionnalités du futur système, de caractéristiques de l'équipement, d'organisation et de formation. L'ergonome élabore également des scénarios d'activité futurs par des simulations ou pour mettre les choix de conception à l'épreuve de la logique des utilisateurs. L'ergonome établit aussi des diagnostics dans les conditions de travail existantes. La méthode utilisée

repose sur l'analyse de la tâche, afin d'évaluer les contraintes et les effets éventuels sur la santé et la sécurité des opérateurs.

4.3.2 ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL ET HORAIRES

Une organisation du travail favorisant engagement et performance est définie en accord avec les représentants du personnel. Le temps de travail est géré par chaque entité dans le respect de la réglementation en vigueur, dans le souci de l'**équilibre vie privée et vie professionnelle**.

L'organisation du travail du Groupe prévoit des postes à temps plein. Le Groupe respecte la durée maximale du temps de travail. Compte tenu de la particularité des activités industrielles de SNF, certains salariés travaillent en rythme posté quand d'autres assurent des astreintes. Pour la France, 60 % de l'effectif travaille en posté, certaines astreintes techniques, sécurité sont mises en place et rémunérées ou récupérables pour certaines d'entre elles. De plus, en cas de surcroît d'activité ou de difficultés particulières, le Groupe peut recourir, conformément à la législation locale applicable, à des contrats à durée déterminée, aux heures supplémentaires, à des sous-traitants ou encore à des intérimaires.

4.3.3 DIALOGUE SOCIAL

SNF veille constamment à mettre en œuvre et à garantir tant un dialogue social de qualité que la liberté d'expression de ses collaborateurs. Ce dialogue social, qui

passer par la négociation collective et dans certains pays par l'implication quotidienne des représentants du personnel dans différents projets, est essentiel au fonctionnement de la vie des sociétés du Groupe.

Il est organisé par pays en fonction des législations et réglementations locales.

Dans les pays où la législation ne prévoit pas de représentants du personnel, des instances peuvent être créées localement.

La charte éthique du Groupe confirme son engagement en faveur des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT),



notamment pour le sujet de la liberté d'association. Dans l'ensemble des pays concernés, la politique consiste à veiller à ce que les principes de liberté d'association, de négociation collective et de droit de grève soient mis en place dans le respect

de la réglementation locale. SNF n'interfère pas avec ces droits fondamentaux des travailleurs. En outre, le Groupe développe un dialogue permanent avec les représentants du personnel au niveau de l'ensemble des entités le constituant.

En France, le dialogue social est construit autour du comité

social et économique (CSE), présidé par le PDG de SNF SA. Il s'est réuni 11 fois en 2021 pour aborder les questions sociales, financières et stratégiques. Le CSE s'appuie sur des commissions d'expertises dédiées à l'hygiène & la sécurité, la formation, l'égalité professionnelle, l'économie et les œuvres sociales.

En Chine, tous les employés de SNF sont couverts par une convention collective. Les représentants des travailleurs recueillent les besoins et les attentes des employés pour en discuter lors de réunions trimestrielles. Le président du syndicat représente les employés pour négocier les accords annuels qui couvrent la rémunération, les heures de travail, le repos et les vacances, la sécurité et l'hygiène au travail, la protection des femmes, la couverture sociale, le bien-être et la formation professionnelle. Aux États-Unis, 32 % des collaborateurs sont couverts par une convention collective négociée par un syndicat national et son conseil local. La convention collective couvre des points tels que la rémunération, la formation et la promotion, les avantages sociaux, les tenues de travail, le remboursement des chaussures et des lunettes, la sécurité des employés et des processus et la qualité de vie au travail. En Corée du Sud, tous les employés de SNF sont couverts par une convention collective.

Au total, plus de 70 % des collaborateurs du Groupe sont couverts par des accords collectifs sur les conditions de

travail en 2021.

4.4 CULTURE DE LA DIVERSITÉ

GRI 403-10



Dans le cadre de sa politique de non-discrimination et de promotion de l'égalité professionnelle et de la diversité, SNF lutte constamment contre les discriminations fondées sur l'âge, l'ethnie, l'ascendance, le sexe, l'origine nationale, le handicap, l'état de santé, la race, la taille, la religion, l'orientation sexuelle, le milieu socio-économique, les responsabilités familiales, les opinions politiques

ou tout autre statut interdit par la loi applicable." Les responsables des ressources humaines sont formés à la prévention en la matière, et s'assurent du respect du principe d'égalité de traitement fixé par la loi et les conventions internationales. Le Groupe ne recrute ses collaborateurs que sur le critère de ses besoins et des qualités propres des candidats, tel que défini dans son Code de conduite et d'éthique des affaires.

Lors des recrutements, l'accent est mis sur la personnalité du candidat : le sens collectif, l'esprit de curiosité, l'exigence de qualité et l'attention aux résultats sont des critères clés. Ils jouent un rôle déterminant dans la



capacité du futur collaborateur à enrichir le projet de l'entreprise tout en participant à l'esprit collectif fort en interne.

SNF procède en outre à des révisions de définitions de postes, afin de préserver l'égalité et la cohérence métier, ainsi qu'à des révisions de rémunérations, pour garantir l'équité.

4.4.1 HANDICAP ET DIVERSITÉ INTERNATIONALE

SNF veille à l'insertion de collaborateurs en situation de handicap, notamment grâce à la mise en œuvre de formations adaptées et à l'aménagement spécifique des postes de travail. Les procédures de recrutement permettent d'offrir à des personnes moins valides différentes opportunités d'emploi en France comme à l'international, en fonction des spécificités et des réglementations des pays où le Groupe exerce ses activités. Chaque filiale du Groupe s'attache à aider l'ensemble des sites à progresser dans l'intégration et le

maintien dans l'emploi de celles et de ceux qui sont confrontés à une situation de handicap temporaire ou durable. En France cette démarche est pilotée par le service Ressources Humaines, en lien avec le service santé au travail qui participent à des forums de recrutement dédiés et entretiennent des liens avec des associations spécialisées. Par ailleurs, **le Groupe, en adéquation avec sa stratégie de croissance géographique, promeut la part de main d'œuvre locale dans ses équipes et dans l'encadrement**, enjeu déterminant pour la performance des équipes et l'attraction de talents. Dans les pays où SNF est présent, les compétences et savoir-faire locaux sont privilégiés à tous les niveaux, jusqu'aux équipes de direction ou à fortes responsabilités.

4.4.2 ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES

SNF met l'accent sur la parité professionnelle entre les femmes et les hommes et veille à ce que les femmes, historiquement peu présentes dans l'industrie, bénéficient de conditions salariales et d'opportunités d'évolution de carrière similaires à celles de leurs homologues masculins. En France, le Groupe se fonde sur l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et à la diversité conclu le 2 juillet 2019 avec révision en 2022. Cet accord concerne entre autres le recrutement et l'intégration, la rémunération et la promotion, l'accès aux formations, et l'équilibre entre vie privée et professionnelle. En France, depuis 2019, l'index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes est devenu un indicateur obligatoire. SNF y a obtenu une note de 89/100 en 2021.

Depuis 2016, le nombre de femmes n'a cessé de croître au sein du Groupe, affichant une hausse de 59 % sur cinq ans (versus 35 % pour les hommes). Avec des progressions respectives de 79 % par rapport à 2016 et 44 % (versus 31 % pour les hommes), ce sont les sites chinois et américain qui témoignent de l'évolution la plus forte. La France s'établit

EFFECTIFS	2016		2017		2018		2019		2020		2021	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
France	107	1,011	116	1,085	133	1,148	140	1,220	150	1,199	159	1,228
Chine	240	512	254	527	277	522	316	534	415	820	430	777
Corée	11	134	12	138	12	135	14	142	14	139	14	141
Inde	2	130	2	137	2	141	2	150	7	265	7	322
États Unis	234	1,235	284	1,491	343	1,593	353	1,667	328	1,483	337	1,617

à +49 % (vs +21 % pour les hommes). En proportion les femmes représentent une part en légère progression depuis 2016. Le Groupe continue de mobiliser ses actions pour renforcer ce résultat.

Pour faire bouger les lignes, SNF poursuit sa politique de sensibilisation et de communication au sein du Groupe. Une attention particulière est portée à la féminisation des instances dirigeantes, des positions de premier niveau d'encadrement et d'encadrement intermédiaires. Le sujet, et avec lui celui de l'accompagnement de la carrière des femmes, est examiné au cours de la revue annuelle des enjeux des ressources humaines réalisée par le Conseil d'administration.

4.4.3 DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DANS LES ENTITÉS

Dans le cadre de sa politique sociale, de la situation et de l'évolution de l'emploi, le Groupe développe un dialogue au sein de toutes ses entités, tenant compte des particularités culturelles et législatives locales.

Aux États-Unis, le Groupe veille à offrir les mêmes opportunités de carrière à ses collaborateurs, basées sur le mérite, les qualifications et les compétences. Cette politique s'applique sur le recrutement, sur les affectations de postes et sur tous autres événements modifiant le contrat de travail. Elle est inscrite dans le guide des employés remis à chaque collaborateur.

En Chine, SNF s'assure de l'absence de discrimination sur l'origine ethnique, le genre, l'âge ou la nationalité,

conformément à la réglementation en vigueur. En cas de discrimination ou de harcèlement, les ressources humaines mettent à la disposition des collaborateurs des moyens d'alerte et de traitement immédiat. Dans la province du Jiangsu, où sont situées nos usines de Taixing et Rudong, SNF applique le « règlement spécial sur la protection au travail des employées » pour protéger les femmes au travail.

En Corée, sur le fondement de la législation applicable aux sociétés, le Groupe proscrit toute discrimination entre les collaborateurs, quel que soit leur statut ou leur éventuel handicap. Des formations sont régulièrement organisées en lien, notamment, avec la prévention des risques de harcèlement sur le lieu de travail.

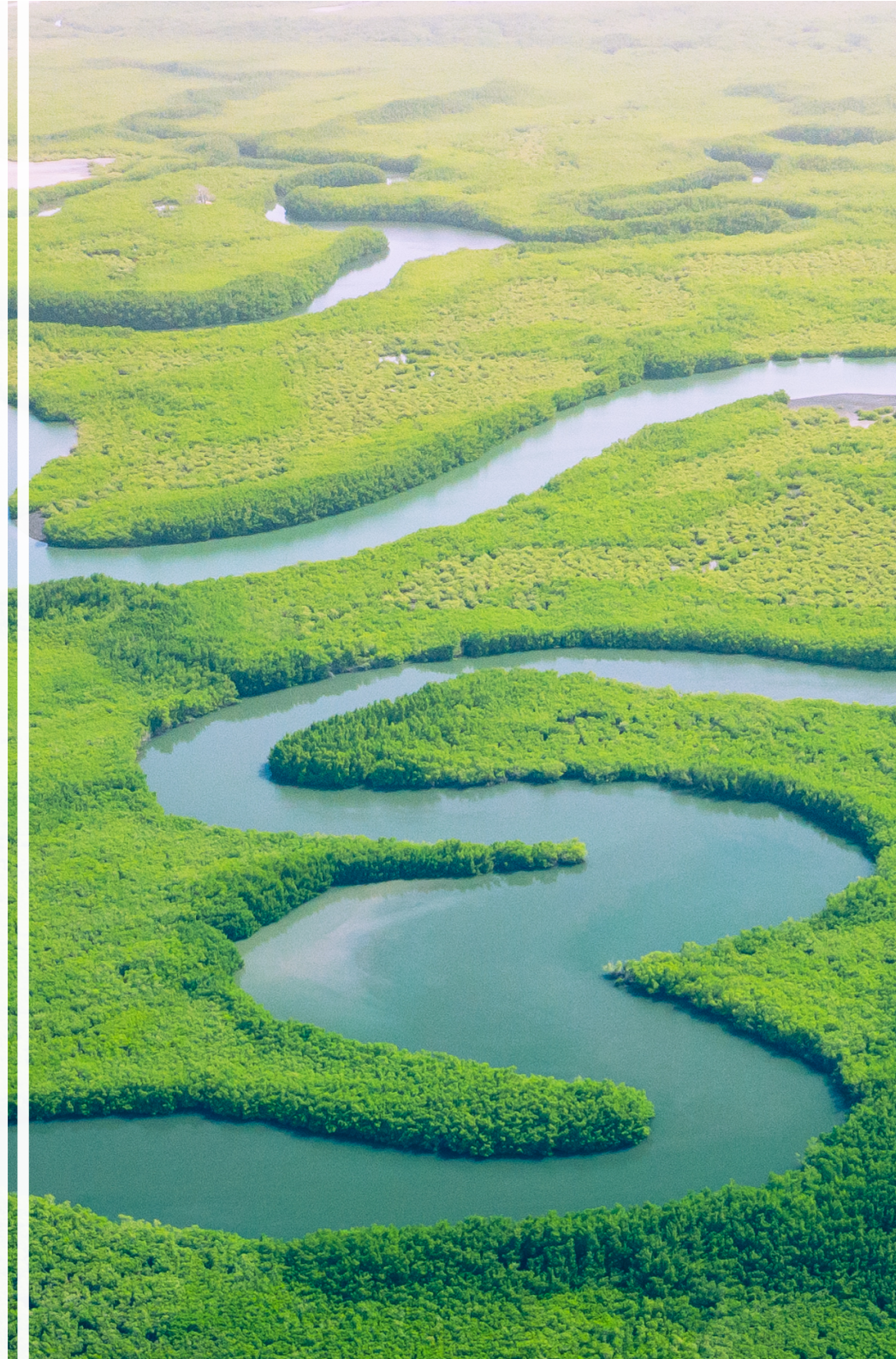
En Inde, enfin, SNF se conforme strictement aux lois anti-discriminations en vigueur. Le Groupe a mis en place une politique de non-discrimination inscrite dans son manuel d'administration, afin d'assurer aux collaborateurs les mêmes opportunités professionnelles, basées sur le mérite, les qualifications et les compétences.

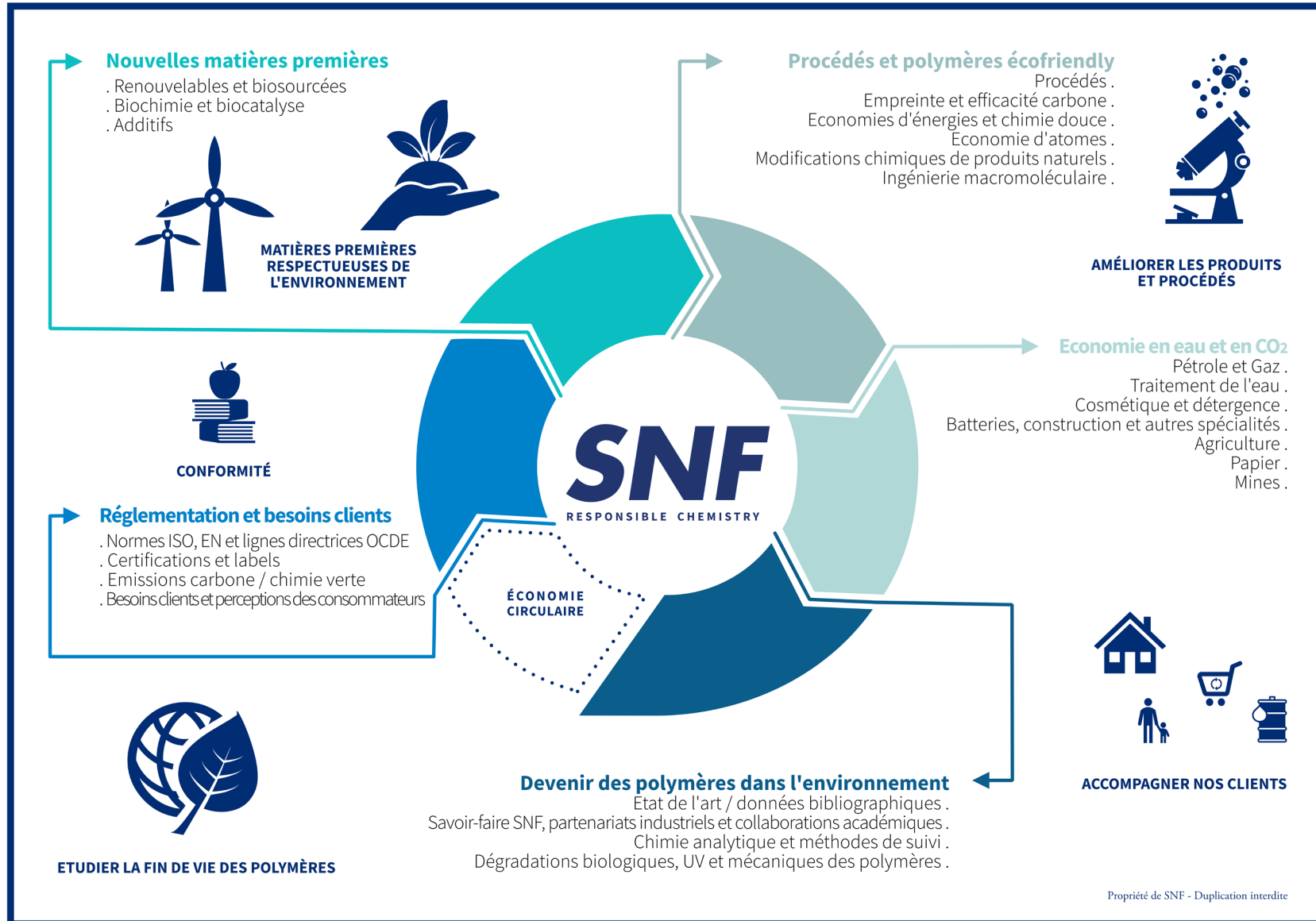




CONDUITE ENVIRONNEMENTALE

- 5.1 POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE
- 5.2 PRÉVENTION DE LA POLLUTION ET GESTION DES DÉCHETS
- 5.3 UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES
- 5.4 AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ
- 5.5 RATIOS PAR TONNES PRODUITES
- 5.6 VALEURS BRUTES DES PRINCIPAUX INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX





5.1 POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

L'industrie chimique est de plus en plus incitée à intégrer le développement durable dans ses activités. Les attentes croissantes en matière d'environnement, d'enjeu social et de gouvernance montrent combien la prise en compte de ces sujets dans la création de valeur gagne en importance. En qualité d'industriel responsable, le Groupe se place dans une démarche de progrès permanent et d'excellence opérationnelle.

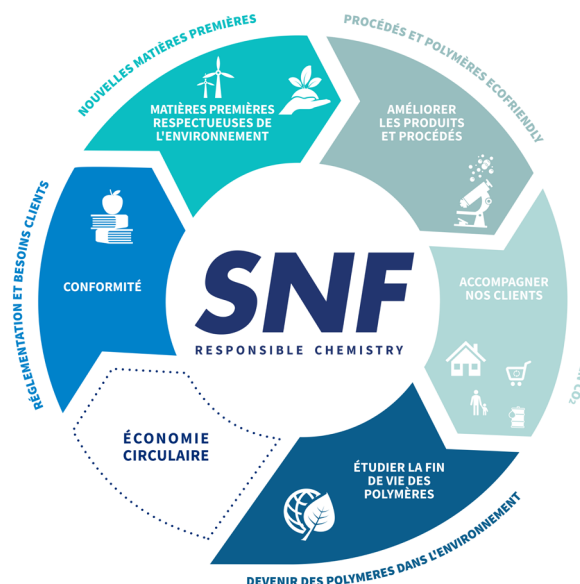
SNF Responsible Chemistry marque l'ambition du Groupe de faire partie des entreprises chimiques les plus performantes en matière de sécurité et d'empreinte environnementale.

SNF est par ailleurs engagé dans la démarche Responsible Care® sur l'ensemble de ses sites. Fondée sur une dynamique de progrès continu, cette initiative volontaire du secteur de la chimie implique une gestion responsable des activités et des produits tout au long de leur cycle de vie, la promotion



RESPONSIBLE CARE®
OUR COMMITMENT TO SUSTAINABILITY

de leur rôle dans l'amélioration de la qualité de vie et leur contribution au développement durable. Le Groupe fait évoluer ses pratiques industrielles pour réduire son empreinte environnementale et agir en faveur du climat. L'objectif : maîtriser ses émissions et ses



consommations de matières premières non renouvelables, d'eau et d'énergie, et protéger les sols. Tout en effectuant un suivi rigoureux de ses émissions et déchets, le Groupe met en place des actions pertinentes de valorisation et de recyclage dans une logique d'économie circulaire. Dès leur conception, les nouvelles unités de fabrication intègrent l'empreinte environnementale dans le choix des procédés et des équipements. La politique d'innovation du Groupe et ses investissements en la matière lui permettent de créer des solutions durables, qu'il s'agisse des technologies de production ou des produits et de leurs applications.

Depuis plusieurs années, le processus de conception et de développement de nouveaux produits intègre très en amont les cinq piliers de la démarche SNF Responsible Chemistry :

- **RÉGLEMENTATION ET BESOINS CLIENTS**
S'assurer que chaque matière première, chaque produit intermédiaire et chaque produit final ainsi que les technologies des procédés respectent la réglementation et la perception des clients.
- **NOUVELLES MATIÈRES PREMIÈRES**
Les matières et l'énergie utilisées doivent être renouvelables plutôt qu'épuisables.
- **PROCÉDÉS ET POLYMÈRES ÉCOFRIENDLY**
Mener des initiatives fortes avec une amélioration continue de la conception de nos ateliers en vue d'améliorer les produits.
- **ÉCONOMIE EN EAU ET EN CO₂**
Évaluer les avantages de nos technologies en termes de préservation des ressources et de réduction de l'empreinte carbone. **IMPACT POSITIF**
- **DEVENIR DES POLYMÈRES DANS L'ENVIRONNEMENT**
Évaluer, comprendre et améliorer le devenir et le comportement de nos polymères dans l'environnement. 84 % des projets de R&D en 2021 concernent au moins un des cinq piliers de la démarche SNF Responsible Chemistry.

Des membres de l'équipe R&D du Groupe SNF ont publié un article sur Molecules, une revue en libre accès publiée par MDP, sur la manière dont le segment des polyacrylamides réduit l'empreinte environnementale par le recours à des matières premières biosourcées et l'amélioration de la fabrication des monomères, ainsi que sur le devenir de ces polymères dans l'environnement et sur la manière dont ils réduisent la consommation d'énergie au stade de l'utilisation finale et les émissions de dioxyde de carbone :

<https://www.mdpi.com/1420-3049/27/1/42>

5.2 PRÉVENTION DE LA POLLUTION ET GESTION DES DÉCHETS



GRI 303-4 GRI 305-1 GRI 305-2 GRI 306-2 GRI 305-7 GRI 306-1

SNF mène une politique active de maîtrise et de réduction de l'impact de ses activités sur les émissions dans l'air, les rejets dans l'eau et dans les sols, ainsi que la production de déchets et les substances dangereuses introduites dans la chaîne de valeur. Ces réductions passent par une optimisation de sa consommation de matières premières, d'énergie et de ressources naturelles. Elle passe aussi par des améliorations au sein des unités de production, des modifications de procédés, l'installation d'unités de traitement des effluents, ainsi que le développement de nouveaux savoir-faire et brevets.

5.2.1 ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

Changement climatique

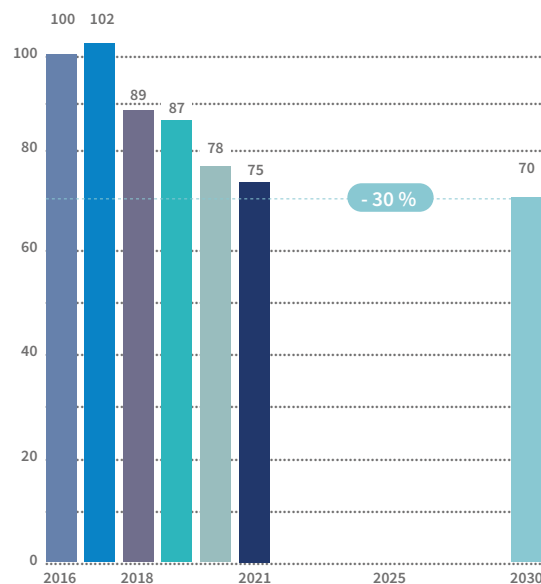
La politique et la gestion climat de SNF visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux activités industrielles du Groupe (émissions directes) et ses consommations d'énergie (émissions indirectes). Pour ce faire, SNF effectue un suivi rigoureux : les rejets provenant des sites sont identifiés et quantifiés par type de façon à s'inscrire en-dessous des valeurs limites d'émissions locales applicables. Pour calculer l'impact des rejets

sur le changement climatique, les émissions sont converties de tonnes métriques en équivalent CO₂.

Pour réduire son impact sur le réchauffement climatique, SNF a pris une série de mesures, notamment des unités de réfrigération au NH3 et des brûleurs bas NOx.

Le Groupe réfléchit à de nouveaux projets tels que la récupération de la chaleur fatale et l'installation de pompes à chaleur.

Émissions de CO₂ (scope 1 + scope 2)



Les émissions de GES liées au scope 1 et 2 par rapport au chiffre d'affaires continuent de baisser en 2021 par rapport à l'année précédente.



SNF poursuit ses efforts de réduction d'émissions avec la mise en place de dispositifs de traitement dédiés comme la recherche systématique de fuites sur les sites ainsi que le remplacement de chaudières par des équipements plus performants. Par exemple, l'air comprimé pour l'instrumentation et les procédés représente en moyenne 10 % de la consommation électrique d'un site de fabrication. SNF s'est donc attaché à réduire les fuites d'air comprimé en mettant en place un système permettant de les détecter par ultrasons. Elles sont ensuite réparées par le service de maintenance des usines.

SNF a également développé un système de récupération de la chaleur résiduelle. Lorsque cela est possible, la chaleur résiduelle produite par les compresseurs d'air est recyclée dans le processus ou pour chauffer le bâtiment en hiver. Un audit externe a identifié des purgeurs à vapeur défectueux qui n'avaient pas été inclus dans le suivi de la maintenance. Ce système réduit les pertes de chaleur et la consommation de gaz qui en résulte.

De même, les purgeurs à vapeur sont systématiquement entretenus. Utilisés pour conserver une vapeur de bonne qualité, ils sont également contrôlés par la méthode ultrasonique et les purgeurs défectueux sont remplacés.

Un piège à vapeur défectueux peut en effet entraîner une perte de vapeur et augmenter la consommation de gaz.

Le Groupe met par ailleurs en place progressivement des unités de réfrigération au NH3 (Ammoniac), qui n'a pas d'effet de serre et est totalement inoffensif pour la couche d'ozone.

Le coefficient de performance de ces unités de réfrigération est de 30 % supérieur à celui des unités utilisant d'autres gaz de réfrigération. Sur les sècheurs des unités de fabrication de poudre, la chaleur de l'air utilisé pour le séchage est récupérée à l'aide d'un échangeur. L'air chauffé est acheminé dans l'unité de brûlage, ce qui permet de réduire la consommation de gaz des brûleurs. Autre exemple, les moteurs défectueux sont remplacés par des moteurs à haut rendement pour réduire jusqu'à 12 % leur consommation d'électricité.

SNF entend poursuivre l'amélioration de son efficacité énergétique et le mix des énergies, ainsi que son implication dans le domaine de l'approvisionnement. À titre d'exemple, dans le but de réduire les fuites d'air/azote et la consommation d'électricité qui en résulte, SNF teste un pilote permettant de suivre la consommation d'air / azote de l'un de ses ateliers sur son site pilote d'Andrézieux-Bouthéon en France.

SNF veille également à faire évoluer son offre produits, en développant des solutions contribuant à la réduction des GES.

Le Groupe a ainsi modifié son procédé de fabrication d'émulsion. La réaction chimique est maintenant effectuée sous vide, elle réduit le point d'ébullition et elle assure une bonne évacuation de la chaleur. En conséquence, la consommation d'énergie pour le refroidissement est 12 fois inférieure à l'ancien procédé atmosphérique. Dans le procédé de fabrication de poudre, SNF a substitué tous les composés organiques volatils de ses compositions lubrifiantes afin de réduire les émissions de COV associées à la lubrification nécessaire à diverses étapes de la fabrication. Le déploiement

de cette substitution est en cours pour tous les sites du Groupe.

Autre exemple, une nouvelle émulsion cosmétique par procédé à froid (NATURSOL™) développée par SNF permet d'économiser 70 % du temps de fabrication et 96 % des émissions de CO₂ par rapport à l'émulsion par procédé à chaud.

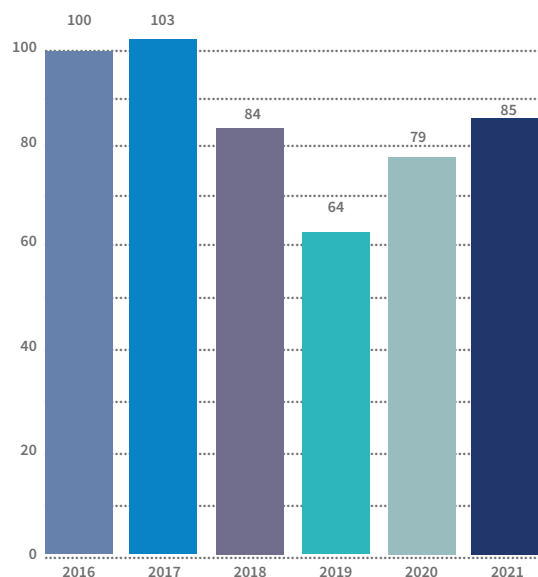
Qualité de l'air

SNF mène une politique active de maîtrise et de réduction de ses émissions de composés organiques volatils (COV), de substances responsables de l'acidification de l'air (oxydes d'azote et dioxyde de soufre) et de poussières.

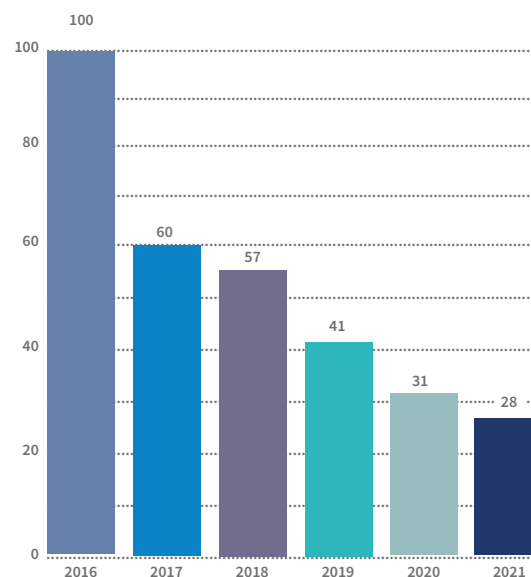


Dans le cadre du plan environnemental du Groupe, les usines procèdent à diverses actions. Les effluents chargés de COV font l'objet d'une collecte et d'un traitement de dé-pollution. La majorité des lignes de fabrication est équipée de laveur à eau pour épurer les rejets gazeux. L'oxydation thermique est la solution la plus efficace et la plus largement utilisée. Les composés polluants sont chauffés à haute température dans une chambre de combustion et entièrement oxydés en composés inorganiques.

Poussières



Émission de COV



SNF suit les poussières et COV émis par les ateliers poudres, les données sont disponibles pour l'ensemble des sites du Groupe. La poussière est liée aux activités poudres. La quantité a augmenté de 5 % du fait de l'augmentation de la fabrication de produits en poudre. S'agissant de l'acidification de l'air, les émissions d'oxydes d'azote (NOx) des activités de SNF résultent principalement de la combustion de combustibles fossiles. Leur réduction passe par des améliorations comme l'installation d'unités de traitement des effluents et des modifications de procédés. Elle est aussi soutenue par l'optimisation de la consommation de matières premières, d'énergie et de ressources naturelles du Groupe, permettant de limiter rejets et production de déchets (cf. 5.3. « Utilisation durable des ressources »).

5.2.2 REJETS DANS L'EAU



La politique de gestion de l'eau de SNF vise à conserver la bonne qualité des plans d'eau dans lesquels des effluents sont rejetés, et à maîtriser et réduire, de fait, les émissions de demande chimique en oxygène (DCO) et des matières en suspension (MES) liées aux activités du Groupe.

L'objectif : minimiser l'impact sur les populations et le biote, c'est à dire l'ensemble des organismes vivants (flore, faune, champignons, micro-organismes...) présents dans un habitat précis. La DCO, exprimée en tonnes métriques par an, est la quantité de substances consommatrices d'oxygène. Cette matière organique dissoute, principalement, contribue à l'eutrophisation des eaux.

Les MES, exprimées en milligrammes par litre, sont de très fines particules en suspension, organiques ou minérales, responsables de la turbidité des eaux. Elles s'opposent à la pénétration de la lumière nécessaire à la vie aquatique. Grâce à un meilleur reporting, SNF s'assure d'observer les lois et règlements applicables, ainsi que les évolutions réglementaires, telles que le BREF CWW en Europe, sur les meilleures techniques disponibles et les valeurs seuils d'émissions associées. Le Groupe effectue des investissements ciblés dédiés à l'optimisation de l'usage de

l'eau et de son traitement, depuis la conception initiale de ses installations jusqu'à leur exploitation quotidienne.

Lorsque cela est pertinent, SNF met aussi en œuvre des prétraitements pour alléger la charge en DCO envoyée vers les stations de traitement des eaux de rejet ou vers le milieu naturel.

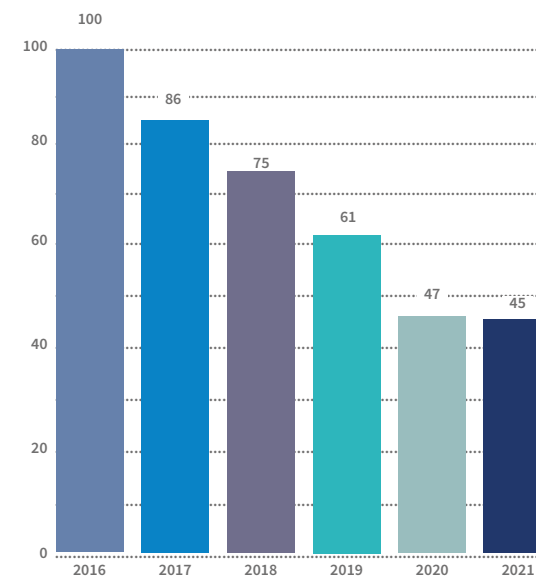
Le Groupe limite par ailleurs l'utilisation des traitements chimiques dans les tours de refroidissement en privilégiant un traitement avec des ultra-violets et de l'eau oxygénée sur la plupart de ses sites industriels. L'élimination de ces eaux traitées se trouve au cœur de la politique de développement actif de la R&D afin de faire évoluer le mix produits et d'être en mesure de recycler l'eau sous forme d'eau porteuse dans les produits SNF.

SNF a par exemple mené plusieurs actions sur son site d'Andrézieux-Bouthéon, en France, sur les rejets d'effluents aqueux. Des systèmes de buses Très Haute Pression pour le lavage des réacteurs des ateliers d'émulsions versus leur nettoyage à la vapeur, ont ainsi été installés. Cela a permis de diminuer de 80 % la consommation et le rejet d'eau des bâtiments équipés en France. Ces systèmes sont progressivement installés sur d'autres sites du Groupe. Les eaux résiduares provenant de tours de refroidissement ou de stations d'épuration biologiques sont testées pour être utilisées dans des produits finaux.

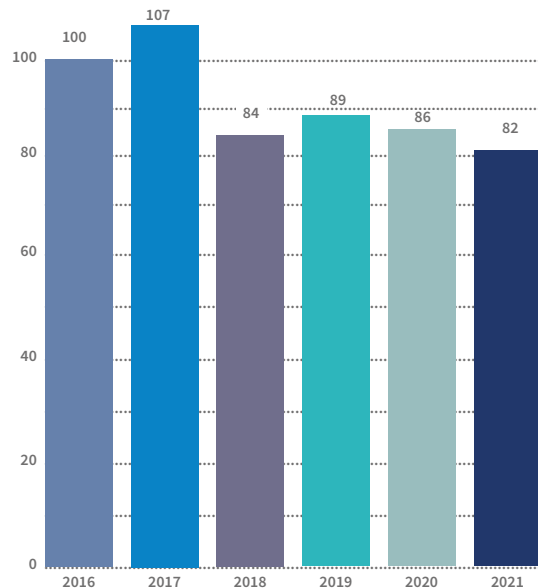
SNF a également construit une **station d'épuration biologique pour diminuer la charge polluante** au rejet global du site. Le recyclage des eaux traitées comme eau de lavage pour les réacteurs a permis d'économiser environ 200m³/semaine tandis que l'installation d'un traitement physico-chimique a permis de mettre en place une séparation solide/liquide des rejets d'eau de lavage très haute pression, très chargés en matières. En 2021, une station équivalente a été mise en place sur le site de Plaquemine en Louisiane (États-Unis) et permettra à terme un traitement en interne de l'eau qui était auparavant transportée par citerne. SNF s'engage à équiper les futurs sites avec une technologie équivalente de traitement de l'eau.



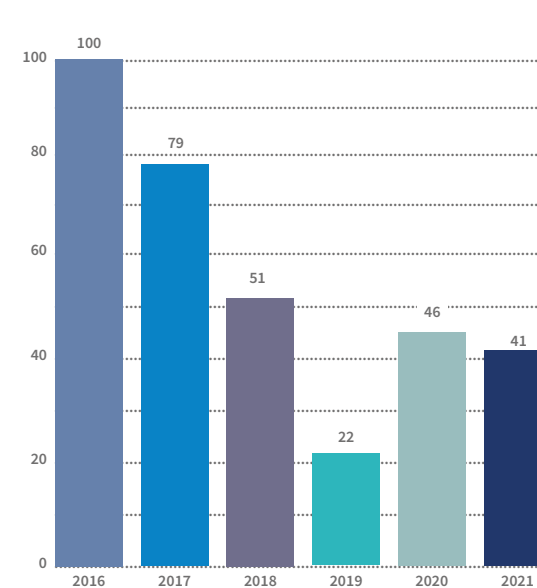
DCO (Demande chimique en oxygène) des eaux résiduares



Teneur en azote des eaux résiduaires



Matières en suspension des eaux résiduaires



Certains paramètres sur les eaux (Matières en suspension par exemple) ne sont pas mesurés régulièrement et la mesure mensuelle ou trimestrielle peut faire varier considérablement cet indicateur en fonction des échantillonnages.

5.2.3 DÉCHETS ET SUBSTANCES DANGEREUSES

La production de déchets est inhérente aux activités de SNF qui veille néanmoins à les maîtriser dès la conception de ses produits et procédés. Les déchets industriels dangereux et les substances dangereuses commercialisées sont au cœur de la politique de maîtrise et de réduction des risques du Groupe, associée aux enjeux du développement durable. Pour les déchets industriels, plusieurs solutions sont mises en place afin que les produits et procédés en génèrent le moins possible. **SNF met tout en œuvre pour augmenter la valorisation énergétique et soutenir la transition vers des méthodes plus durables**, qui évitent la mise en décharge ou l'incinération sans récupération d'énergie. En matière de recyclage thermique, plusieurs déchets sont utilisés comme combustibles de substitution dans des chaudières. Le Groupe développe également une politique de recyclage en filière produit, en conformité avec la réglementation REACH. À ce titre, il recycle certains solvants et optimise les cycles de nettoyage. De plus, des filtres-presses sont installés pour réduire les volumes de boue. Lorsque le projet économique et la compatibilité des produits le permettent, SNF recycle le flux secondaire généré par certains de ces procédés en matières premières pour d'autres procédés sur le

même site de production. Grâce à ses partenaires, SNF utilise le pouvoir calorifique de ses déchets, lors de leur traitement thermique d'élimination, en récupérant cette énergie sous forme de chaleur ou d'électricité.

S'agissant des produits commercialisés, SNF effectue une veille permanente pour maîtriser les conditions dans lesquelles ils sont utilisés et tout danger associé.

Dans la même démarche, le Groupe s'assure de rendre facilement accessible les informations sur les risques pour l'ensemble de ses produits et enregistrements REACH, SNF réalise un suivi des listes de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) définies dans le cadre de REACH et utilisées dans ses productions ou mises sur le marché. Le Groupe s'engage à en réduire l'utilisation et à les remplacer par des solutions alternatives lorsqu'elles sont disponibles. Les impacts environnementaux et sanitaires sont ainsi formellement pris en compte par les équipes de SNF dès les premiers jours de la conception d'un nouveau produit, c'est-à-dire au stade de la R&D.

Afin d'adopter une **attitude préventive quant à l'introduction puis la manipulation de produits potentiellement toxiques ou dangereux**, le responsable de projet doit intégrer, dès l'étape de conception, leurs dangers intrinsèques par la prise de connaissances des données physico-chimique et toxicologique. Ceci passe obligatoirement par l'étude des Fiches de Données de sécurité (FDS) des réactifs avant même leur achat. À cette étape, dès lors qu'un produit chimique envisagé dans un projet est identifié CMR avéré ou suspecté (catégorie 1A ou 1B, H340, H350, H360), le responsable de projet doit étudier

obligatoirement des solutions de substitution par des produits ou des procédés de moindres dangers. Cette démarche doit se faire avec une analyse globale du problème et des conséquences de la substitution.

Si la chimie ou le procédé ne permet pas la substitution, le projet est alors être remis en question ou continué en connaissance de cause. Dans ce dernier cas, lors du premier achat d'un CMR 1A ou 1B, les Coordinateurs QHSE et au final, la Direction R&D autorisent l'achat après analyse des argumentaires de non-substitution. Les données récoltées lors de l'analyse globale sont également renseignées dans un Cahier de laboratoire informatisé dans un argumentaire développé justifiant l'échec de la substitution.

À noter que, pour des achats ultérieurs d'un même produit CMR de catégorie 1, si les données et/ou l'utilisation évoluent, l'argumentaire est révisé ou adapté en conséquence.

Pour les agents chimiques dangereux, le principe de substitution peut être appliqué à titre préventif, en particulier si, suite à une évaluation des risques (quantité et fréquence manipulées et voies d'exposition potentielles en lien avec utilisation et propriétés physico-chimiques), l'équipement de protection collective (EPC) et les équipements de protection individuel (EPI) ne permettent pas de réduire le risque à un niveau acceptable. Lorsque c'est possible, les équipes de SNF remplacent ou éliminent ainsi les produits chimiques hautement toxiques ou préoccupants par des produits moins toxiques.

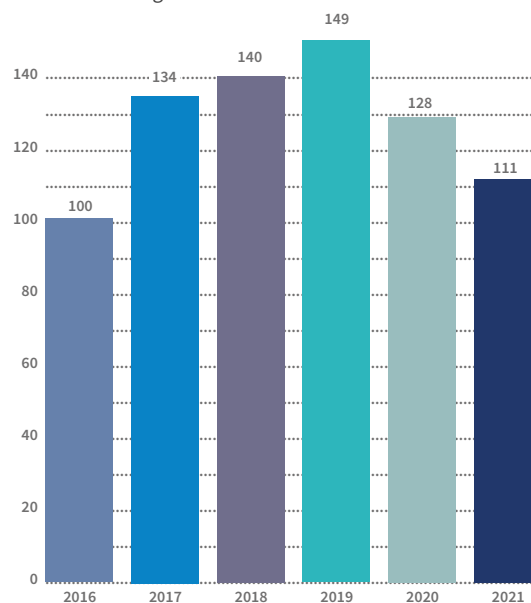
En voici quelques exemples :

- Création d'une gamme de polymères de conditionnement sans parabène pour les marchés entretien domestique & industriel et cosmétique (Gamme PF)
- Nouveau lubrifiant pour la fabrication de poudre avec moins de composés organiques volatils en remplaçant l'huile minérale d'origine pétrochimique par une composition d'origine végétale
- Polymères écofriendly pour les marchés entretien domestique & industriel et cosmétique
- Inhibiteur de tartre sans phosphore pour les détergents pour lutter contre l'eutrophisation
- La technologie des coagulants PDADMAC a été transposée

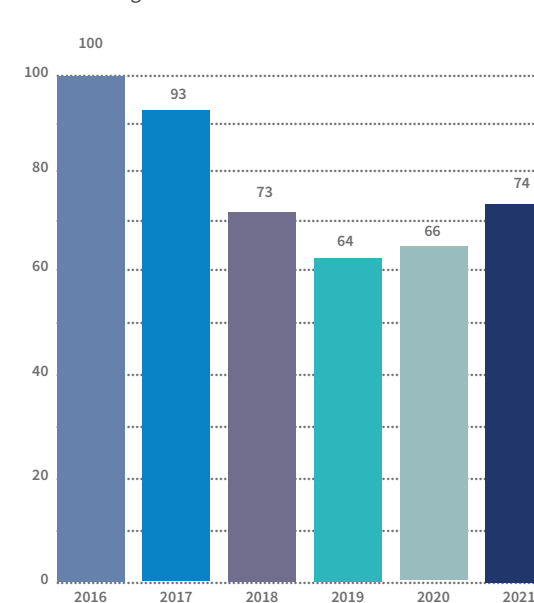
à l'aide d'un procédé à faible consommation d'énergie sans compromettre les performances

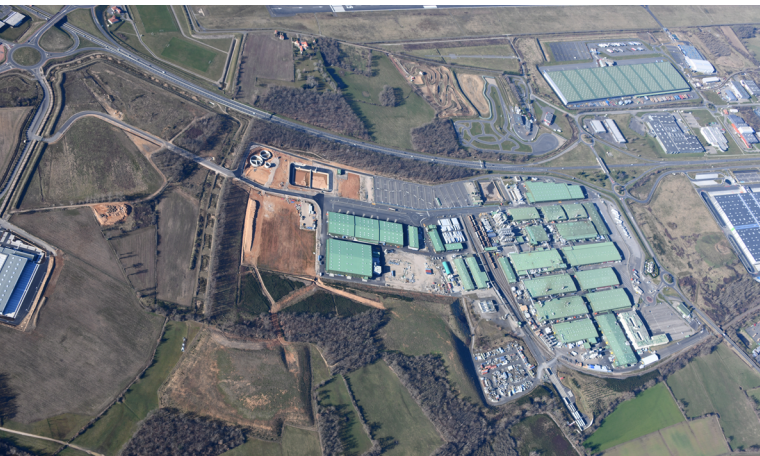
- Des émulsions inverses utilisant des huiles et des tensioactifs biosourcés comme NATURSOL™ dans les soins à la personne sont mises en œuvre dans d'autres applications
- Amélioration du contenu actif des émulsions inverses pour diminuer les émissions de CO2 liées au transport
- Polymères qui contribuent à augmenter le taux de fibres recyclées dans l'industrie de la pâte à papier et du papier.

Déchets non dangereux



Déchets dangereux





5.2.4 AUTRES ÉMISSIONS

SNF exerce une vigilance accrue sur les nuisances liées à ses activités vis-à-vis des riverains situés à proximité de tous ses sites industriels.

Chaque année, le Groupe effectue des aménagements pour prendre en compte ces problématiques. Parmi les réalisations effectuées : la modification d'installations de traitement pour réduire les émissions de dioxyde de soufre (odeurs), l'installation de traitement au charbon actif ; la mise en place de silencieux sur les compresseurs d'air et les Groupes froids, l'acquisition de tours de refroidissement à faible émission sonore, le choix de structures fermées pour les activités de production (bruit). Des campagnes de mesures du bruit sont menées régulièrement. Par exemple, SNF a entrepris d'importants travaux dans son usine d'Andrézieux (France)

en 2021 pour réduire le bruit. La technologie des tours de refroidissement a été remplacée par des systèmes dotés d'une émission sonore plus fiable. En outre, les sorties d'air de séchage des procédés des poudres ont été équipées de silencieux.

5.3 UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES



L'exploitation des ressources naturelles et leur disponibilité sur le long terme sont des enjeux fondamentaux pour le développement de l'homme et la durabilité des activités de SNF. La maîtrise des consommations et la recherche de nouvelles solutions, indissociables d'une responsabilité écologique et économique au regard des enjeux planétaires, sont des objectifs partagés par tous les sites du Groupe.

Le fil rouge : faire plus avec moins. La réduction progressive des impacts environnementaux liés aux sites industriels de SNF réside dans l'optimisation des consommations. Elle repose aussi dans l'innovation et les investissements qui lui sont dédiés.

Dès leur conception, les nouvelles unités de fabrication intègrent l'empreinte environnementale dans le choix des procédés et des équipements. Sans oublier le recours aux matières premières et à l'énergie renouvelables, en accord avec les principes de l'économie circulaire.

5.3.1 CONSOMMATION DE MATIÈRES PREMIÈRES

L'augmentation de la population et de son niveau de vie ainsi que l'intensification des productions industrielles entraînent une surconsommation des ressources. La consommation de matières premières a plus que triplé depuis 1970 et pourrait encore doubler d'ici à 2050.

Pour orienter activement son offre vers des solutions durables, SNF poursuit l'évaluation de son portefeuille produits.

Cette démarche s'inscrit dans les objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies. Elle prend en compte la chaîne de valeur complète, depuis les matières premières jusqu'à la fin de vie des produits en passant par les procédés de fabrication.

Les solutions sont classées par niveau de contribution afin de mieux orienter les actions en faveur d'un portefeuille de ventes durable. Cette analyse permet au Groupe d'identifier les opportunités de mieux utiliser ses produits et de développer de meilleures méthodes de production, d'utilisation, de recyclage et de réutilisation. L'objectif : assurer une fonction avec le moins de matière possible, faciliter la réutilisation et l'allongement de la durée de vie, rendre possible selon les cas la biodégradabilité et le recyclage mécanique ou chimique.

SNF fait évoluer ses processus de fabrication pour réduire autant que possible l'utilisation de matières premières non renouvelables. Les matières et l'énergie utilisées doivent être renouvelables plutôt qu'épuisables.



En 2021, SNF a lancé un processus pour la certification ISCC+ (International Sustainability and Carbon Certification). Le site pilote d'Andrézieux-Bouthéon en France possède désormais la certification

ISCC+ pour utiliser un certain volume de matières premières biosourcées. Début 2022, SNF a lancé le processus de certification pour son deuxième site de production à Saint Avold (France) pour des polymères cationiques. Cette prochaine certification de site garantira que les polymères cationiques comme anioniques peuvent recevoir la certification de durabilité. Un large éventail d'applications sera ainsi couvert pour SNF. Le Groupe a déjà contacté plusieurs fournisseurs pour obtenir des quantités de matières premières recyclées afin de les intégrer dans ses processus et produits finis. En outre, la certification ISCC+ permettra à SNF de participer à l'économie circulaire en s'approvisionnant en matières premières obtenues à partir de déchets recyclés. L'objectif est de proposer aux clients de SNF des produits finis durables à des pourcentages différents et ainsi s'inscrire dans un cercle vertueux. Ceci permettra au Groupe de réduire considérablement l'empreinte carbone de ses produits. La part des matières premières biosourcées ou renouvelables représente déjà de 5 à 7% de nos achats en France en moyenne sur les 4 dernières années, car elles deviennent disponibles en grande quantité.

Des projets de R&D sont à l'étude pour **développer des polymères plus respectueux de l'environnement en utilisant des matières premières spécifiquement renouvelables et augmenter la biodégradabilité globale** de nos polymères commerciaux.

Cette recherche est également soutenue par l'expertise de notre filiale, HTS bio, spécialisée dans la conception de solutions écologiques par divers procédés biotechnologiques. Nos avancées en matière de biocatalyse pour produire de l'acrylamide en utilisant un procédé sans cuivre à faible débit de dose enzymatique en sont un exemple. Un autre exemple est notre récent brevet sur l'utilisation de l'iso-butylène biosourcé comme matière première pour la production d'un de nos principaux monomères. Nous suivons également et collaborons avec diverses entreprises sur des voies industrielles vers l'acide bio-acrylique et le bio-acrylonitrile.

En parallèle, le Groupe développe plusieurs solutions favorisant le recyclage de ses produits et ceux de ses clients. Nos principales matières premières sont des composés carbonyles insaturés de faible poids moléculaire, appelés monomères. Ils sont, par définition, réactifs car la polymérisation implique essentiellement la réactivité des monomères entre eux. Ils sont donc régulés et utilisés en grand volume, étant au cœur de notre savoir-faire de fabricant de polymères solubles dans l'eau :

- Acrylamide
- Acrylonitrile
- Acide Acrylique
- (Meth)Acrylate de dimethyl amino ethyl
- Acide Acrylamido tertio-butyl sulfonique
- (Meth)Acrylate de methyle

À la fin des processus, nos polymères se retrouvent principalement dans les boues traitées ou dans la récupération du produit concerné (applications pour les mines) et sont détruits par des étapes de traitement

chimique ou thermique. Nos polymères étant utilisés à très faibles doses (moins de 1 % dans la plupart des cas et jusqu'à 0,0001 % dans le nettoyage de l'eau), ils ne peuvent pas être recyclés dans la plupart des cas, à l'exception des applications d'EOR (récupération assistée du pétrole) où l'eau coproduite est réinjectée dans le processus. Nous menons depuis 2002 des efforts continus pour mieux comprendre le devenir et le comportement de nos polymères lorsqu'ils sont rejetés dans l'environnement. SNF a ainsi financé des études de recherche montrant que nos polymères ne sont pas toxiques. Nos produits sont évacués en cinq ans, sans lixiviation dans le sol ni absorption dans la végétation. Lorsque le polymère contenu dans l'eau est rejeté à la mer, son devenir et son interaction avec les espèces marines sont également étudiés par SNF qui a financé de nombreuses études pour comprendre comment le polymère interagit avec elles. Ces études ont montré le caractère inoffensif de nos produits.

5.3.2 CONSOMMATIONS D'EAU

Aujourd'hui, pour produire une tonne de produits finis, les besoins en eau sont inférieurs de 20 % à ce qu'ils étaient il y a dix ans.

La majeure partie des chimies de SNF sont dites hydrosolubles et servent in fine à modifier les propriétés de l'eau utilisée par nos clients par floculation, réduction de friction ou changement de viscosité. L'eau intervient de manière bénéfique sous de multiples facettes durant tout le processus allant jusqu'au client. Nos clients utilisent l'eau pour mettre en œuvre par solubilisation nos produits donc l'eau apportée avec nos produits se soustrait à leur utilisation

et est rendue au cycle de l'eau de leur application : eau épurée, eau potable, eau pétrolière, eau d'irrigation, eau de formulation cosmétique, textile, détergente, eau papetière. C'est ainsi une ressource utile et préservée lorsque présente dans nos produits.

L'eau est aussi nécessaire dans nos procédés de fabrication et ses utilités : en effet l'eau est utilisée dans l'activité industrielle de SNF en tant que milieu réactionnel, son refroidissement ou chauffage, pour le lavage des installations. Cette part de notre consommation d'eau donne lieu à des études permanentes pour être optimisée. L'eau est ensuite utile comme vecteur pour amener sous forme liquide nos solutions technologiques à nos clients. Nous retrouvons enfin l'eau sous forme d'humidité résiduelle pour les formes dites distillées ou sèches de nos chimies.

L'eau est un solvant de choix pour nos procédés et pour vectoriser nos technologies, car nul autre solvant ne peut montrer une telle disponibilité et innocuité pour l'homme ou pour l'environnement.

Nos formules de fabrication contiennent en moyenne environ 70 % d'eau, formules qui au terme du processus de fabrication conservent en moyenne environ 30 % d'eau comme solvant, solvant idéal de nos chimies vers nos clients. Une tonne de polymère actif vendue par SNF nécessite donc une tonne et demi d'eau pour sa formule de fabrication et sera vectorisée vers nos clients avec encore 800 kg d'eau en moyenne.

Plus spécifiquement, les formulations des produits en émulsion contiennent 40 % d'eau et celles en poudre, 68 à 78 %. Les polymères en solutions sont vendus en moyenne avec 20 – 25 % d'eau, mais certains grades contiennent 94 % d'eau. Les produits finis tels que vendus associés aux technologies émulsions pourront contenir entre 5 et 60 % d'eau, en moyenne 40 %, alors que les poudres n'auront qu'environ 10 %.

De ce fait, si pour produire une tonne de produits finis, les besoins en eau sont inférieurs de 20 % à ce qu'ils étaient il y a 10 ans, c'est en fait une réduction de près de 40 % de la consommation d'eau associée à l'usage industriel, l'eau formule et l'eau vecteur étant un choix responsable de solvants qui ne peut être pris en compte dans notre ambition de réduire notre empreinte sur la ressource en eau. **L'objectif de réduire notre intensité en eau de 20 % d'ici à 2030** exclut de facto ce volume.

Déployée sur l'ensemble des sites concernés, la politique de gestion de l'eau du Groupe vise à maîtriser et réduire le prélèvement et la consommation d'eau douce, ainsi qu'à s'assurer du maintien de la qualité des plans d'eau dans lesquels des effluents sont rejetés (cf. 5.2.2. « Rejets dans l'eau »).

SNF a modifié ses pratiques de production pour réduire la consommation d'eau et a développé des réseaux fermés utilisant de l'eau récupérée. En particulier, le lavage des cuves de réaction a été optimisé en recyclant davantage l'eau et en développant de nouvelles méthodes de lavage. L'utilisation de buses de lavage réduit ainsi la consommation d'eau de 75 % pour cette application.

En 2021, SNF n'a identifié qu'un seul site en zone de stress hydrique sur ses 21 sites industriels, tel que défini selon Aqueduct 3.0. Cette usine, à Gandhidham (Inde), réutilise près de 4,000 KL/mois de ses besoins en eaux industrielles grâce à l'aide de l'Unité de zéro rejet liquide (Zero Liquid Discharge (ZLD)) et 230 KL/mois de ses besoins en eau pour le jardinage et les plantations avec l'aide de l'Unité station d'épuration (Sewage Treatment (STP)).

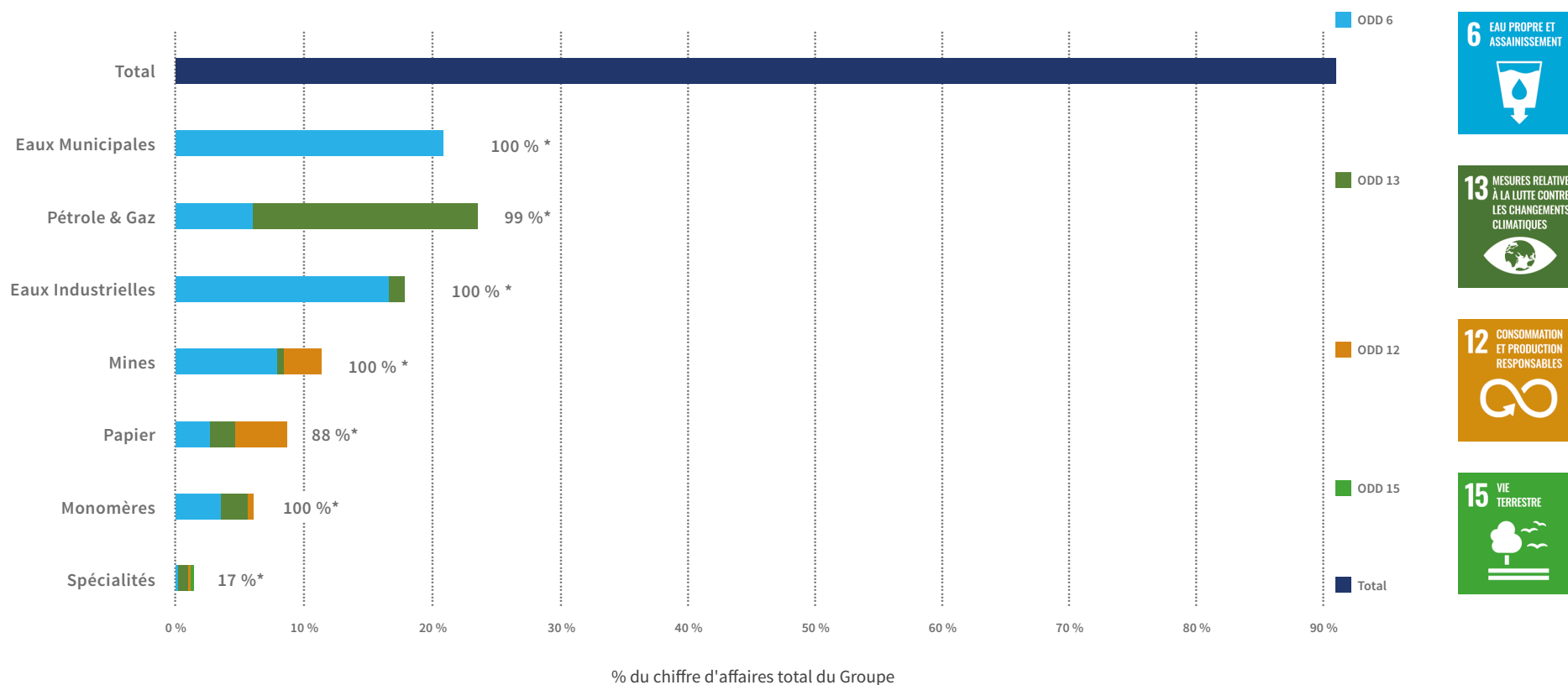
Par ailleurs, SNF surveille constamment la consommation, en installant des débitmètres, en détectant les fuites, en améliorant les circuits d'incendie, en collectant l'eau de pluie et en recyclant l'eau provenant du lavage des chaudières et de la condensation. Cette politique est renforcée par le recyclage d'eaux issues de lavages ou de condensats de chaudières.



En outre, le portefeuille de solutions innovantes de SNF aide ses clients à opérer de manière responsable et durable.

Le Groupe commercialise des produits à impact positif sur les écosystèmes : ils contribuent tous soit à traiter, recycler, préserver l'eau, soit à économiser l'énergie et réduire l'empreinte carbone. 91 % du chiffre d'affaires de SNF répond aux objectifs de l'ONU.

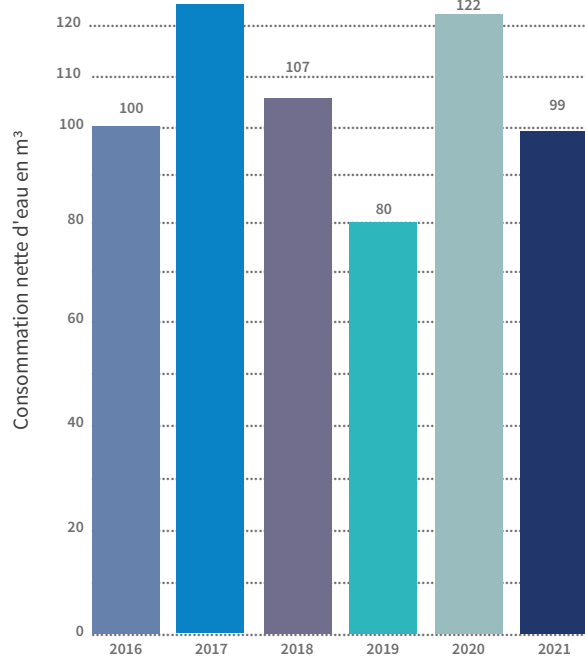
Contributions du chiffre d'affaires de SNF aux Objectifs de développement durable de l'ONU



Source : Société

* Part du chiffre d'affaires répondant aux ODD de l'ONU à l'intérieur de chaque marché

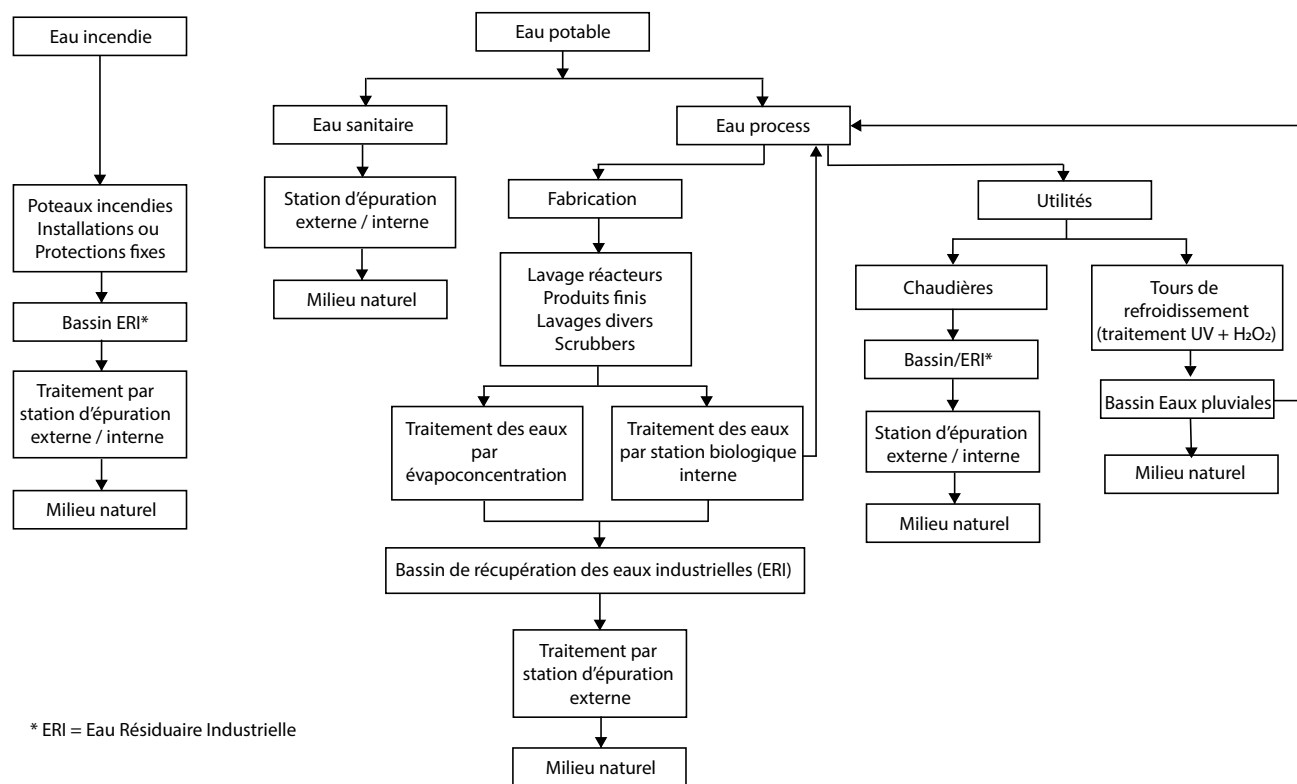
Porteurs de nombreux usages industriels et commerciaux, les produits de SNF sont utilisés dans tous les domaines où l'eau est présente : le traitement des eaux résiduaires, la production d'eau potable, la déshydratation des boues, l'exploitation minière, l'extraction de pétrole et de gaz, l'agriculture, la fabrication de papier, de textile et de produits cosmétiques, le bâtiment et les travaux publics, l'équipement et l'ingénierie, ainsi que l'entretien industriel et domestique. Exploités en tant que flocculants, ils facilitent la séparation des matières en suspension dans l'eau, en tant que modificateurs de viscosité et réducteur de friction, ils modifient la densité des liquides et des fluides aqueux en déplacement.



SNF entreprend un travail de R&D pour recycler la purge des tours de refroidissement dans des processus qui le permettent. Un travail similaire est en cours pour recycler les effluents des stations d'épuration biologiques à des fins de réutilisation dans les processus.

Ces initiatives ont un double objectif, réduire la consommation d'eau douce et réduire les eaux résiduaires. Les nouvelles normes des tours de refroidissement mises en place par le groupe SNF sur les hausses des capacités de production sont basées sur la technologie qui réduit la consommation d'eau de 90 % par rapport aux technologies précédentes.

Cycle de l'eau d'une usine SNF type



5.3.3 CONSOMMATION D'ÉNERGIE



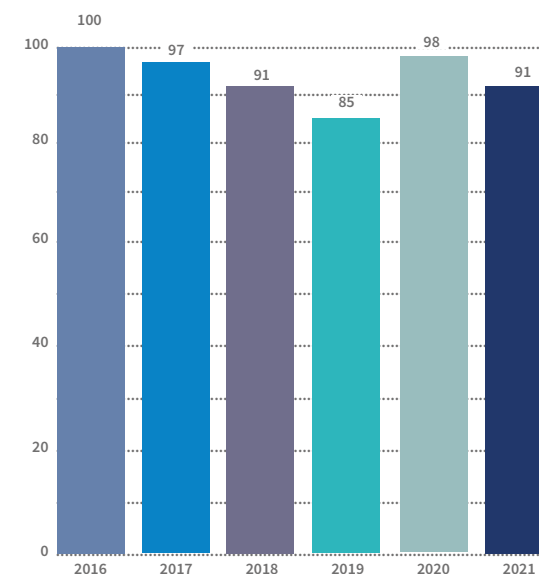
La consommation énergétique de SNF relève principalement de ses activités industrielles. Trois sources principales sont mobilisées : le gaz, utilisé sur les sites qui produisent des poudres et pour la production de vapeurs à hauteur de 64 %, l'électricité pour la force motrice des machines à hauteur de 32 % et le reste dans la vapeur pour les besoins des traitements. En Chine et en Corée du Sud, nous utilisons un réseau de vapeur en plus de la production qui découle du gaz naturel. En matière d'efficacité énergétique, les priorités mises en place font l'objet d'une recherche continue d'optimisation des consommations et des coûts. Elles concernent aussi

bien la conception et l'achat d'équipements que l'exploitation quotidienne des usines. **SNF s'appuie sur un réseau mondial de leaders du secteur de l'énergie, tant au niveau des activités et des usines que des entités achats et techniques concernées.** Afin de s'assurer d'un approvisionnement sûr et compétitif, le Groupe privilégie des partenariats et contrats à moyen et long terme. Un suivi périodique des tendances des prix permet aussi d'anticiper des réajustements.

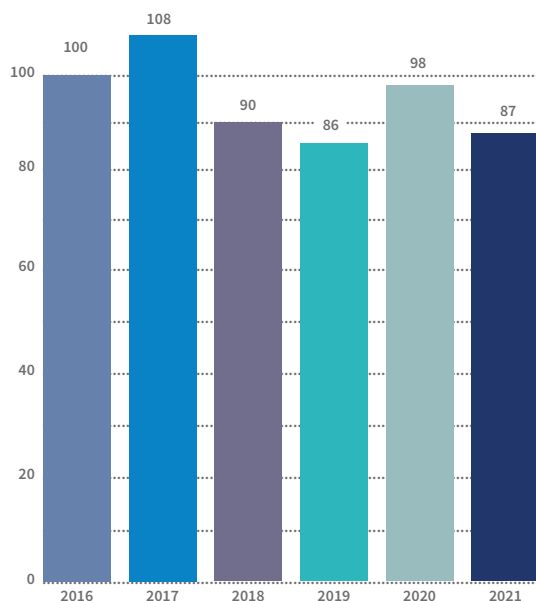
En France, en choisissant l'option Energie Renouvelable d'EDF, via le mécanisme des garanties d'origine, SNF achète 10 % de son électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables et s'engage ainsi en faveur de l'environnement. Le mécanisme des Garanties d'Origine géré par Powernext, un organisme indépendant, assure qu'une quantité d'électricité d'origine renouvelable a été injectée dans le réseau électrique. En Inde, SNF a signé un Contrat d'achat d'électricité pour de l'énergie renouvelable hybride qui permettra de réduire les émissions carbone de son usine à Gandhidham en 2022. À partir d'avril 2022, SNF réalisera une réduction de CO₂ estimée à 2.57 kilotonnes par an. En Chine, SNF a signé de nouveaux contrats d'alimentation électrique. Ils permettront au site de Rudong d'être alimenté à 80 % par de l'électricité verte, tandis que l'usine de Taixing sera alimentée à 15 % par ce type d'électricité. Aux États-Unis, SNF a souscrit 2 mégawatts d'énergie solaire à partir de 2022. En Italie, le groupe a installé des panneaux solaires sur ses sites, profitant ainsi d'électricité décarbonée.

S'agissant de l'opérationnel, le management de l'énergie du Groupe permet de systématiser les pratiques vertueuses, selon les particularités et objectifs propres à chaque site. Il s'appuie sur des examens périodiques des conditions régissant les actifs et les connexions énergétiques des sites. Des systèmes de recueil et d'analyse de données sont par ailleurs mis en place dans les processus et installations de fabrication pour l'ensemble de l'exploitation. Ils assurent pour partie la gestion des paramètres de marche des installations. Ce contrôle du parc machines permet d'éviter toute perte d'énergie conséquente en cas de défaillance, en particulier lorsque le remplacement nécessite un arrêt complet de l'usine. Ils participent aussi à consolider les résultats du Groupe.

Consommation de gaz naturel



Consommation d'électricité



Les possibilités de réduction identifiées continuent d'être étudiées. SNF réalise également des audits énergétiques et met en œuvre des programmes visant à optimiser la consommation d'énergie. Par exemple, des tests pilotes de valorisation énergétique dans les ateliers de production de poudres sur notre site pilote à Andrézieux-Bouthéon (France) ont été menés de février 2020 à décembre 2021, mobilisant un budget de 1.4 million d'euros et un ingénieur ETP. Même si ces tests n'ont pas été assez concluants pour être généralisés, le groupe continuera d'investir dans des tests pilotes. Outre les aspects énergétiques de ce programme, le Groupe vise également à renforcer la compétitivité de ses sites de fabrication grâce aux économies réalisées.

mécanique des installations, d'un suivi des accidents et d'un partage d'expérience.

Dans le cas d'une contamination probable, des investigations permettent de caractériser les zones concernées et de délimiter leur impact. Des mesures de gestion appropriées sont ensuite définies, en coopération avec les autorités locales.

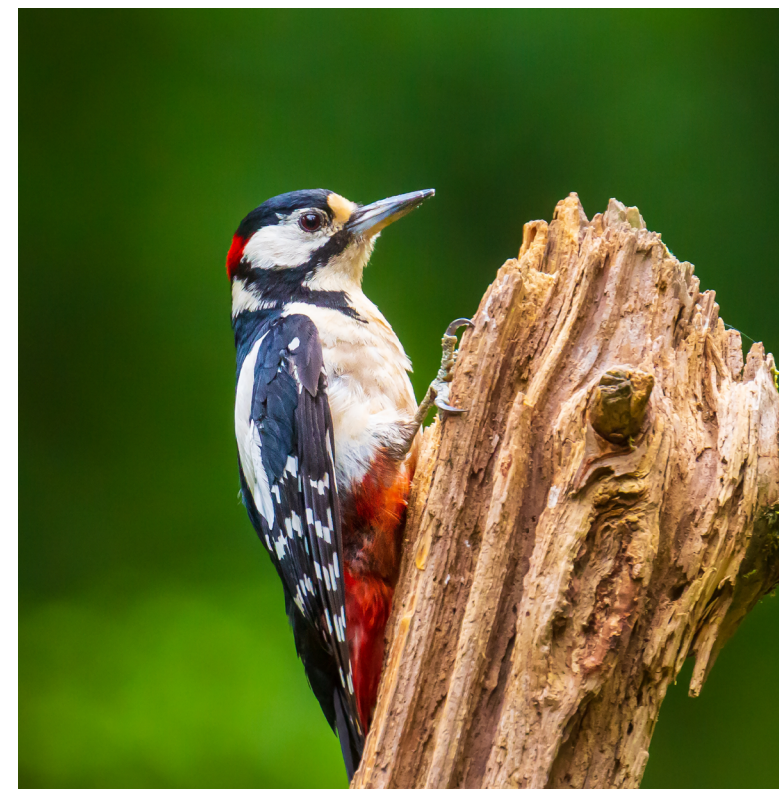
5.3.4 PROTECTION DES SOLS INDUSTRIELS



Mobilisé pour la faune et la flore, SNF mène une politique de réduction des impacts et des risques sanitaires liés à ses activités sur les sols et les sous-sols. L'analyse environnementale périodique des différents sites permet d'identifier leurs effets sur l'environnement et sur l'ensemble des espèces qui pourraient être concernées. Elle permet de définir les plans d'action à conduire et d'évaluer les progrès accomplis, en conformité avec les réglementations applicables.

SNF veille à limiter son empreinte sur les sols en optimisant les surfaces industrielles pour préserver les surfaces agricoles, urbaines et forestières.

Pour les sites en exploitation, le Groupe mène une politique de prévention en s'appuyant sur des programmes d'intégrité



5.4 AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Au-delà de ses activités, SNF prend par ailleurs volontairement en charge des sujets liés à la biodiversité. Afin de favoriser la végétalisation et le développement d'espèces locales, SNF mène diverses actions pour contribuer au développement de la biodiversité dans les sites disposant de surfaces non occupées par ses activités industrielles.

Le Groupe a la volonté d'installer ses sites industriels en milieu rural ou sur des friches industrielles en intégrant dès le départ les enjeux de préservation et de développement de la biodiversité existante.

Plusieurs sites pilotes sont par ailleurs impliqués dans de nombreuses démarches en faveur de la biodiversité. Ainsi, les surfaces foncières disponibles autour des bâtiments font systématiquement l'objet d'une recherche de mise en valeur écologique avec des partenaires locaux. En France, l'agrandissement du site d'Andrézieux-Bouthéon (Auvergne-Rhône-Alpes) a donné lieu à d'importantes mesures compensatoires dont un bail emphytéotique d'une durée de cinquante ans sur une centaine d'hectares. Cette surface est gérée pour la protection de la faune et de la flore par les soins du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes (CNRA) pour un coût de

1.2 million € à la charge du Groupe. Pour le site de Bois de la Pécelière à Saint-Héand (Auvergne-Rhône-Alpes), SNF a demandé à CESAME, bureau d'études environnement, de dresser un rapport de suivi écologique qui a été publié en 2021. Le suivi floristique a été réalisé par un botaniste, le suivi de l'avifaune par un ornithologue tandis que des sessions étaient prévues pour les amphibiens et les libellules, pour l'écoute-enregistrement des chauves-souris et pour répertorier les coléoptères saproxyliques observés. Les mammifères terrestres ont aussi fait l'objet de recherches : même si elles ne sont pas protégées, ces espèces sont des indicateurs d'une bonne biodiversité.



Dans le Nord de la France, où la nouvelle usine de SNF est en cours de construction à Dunkerque, nous avons financé en 2021 la plantation de 500 lots d'arbres, une solution naturelle qui capture le CO₂, crée des réserves et de la biodiversité.

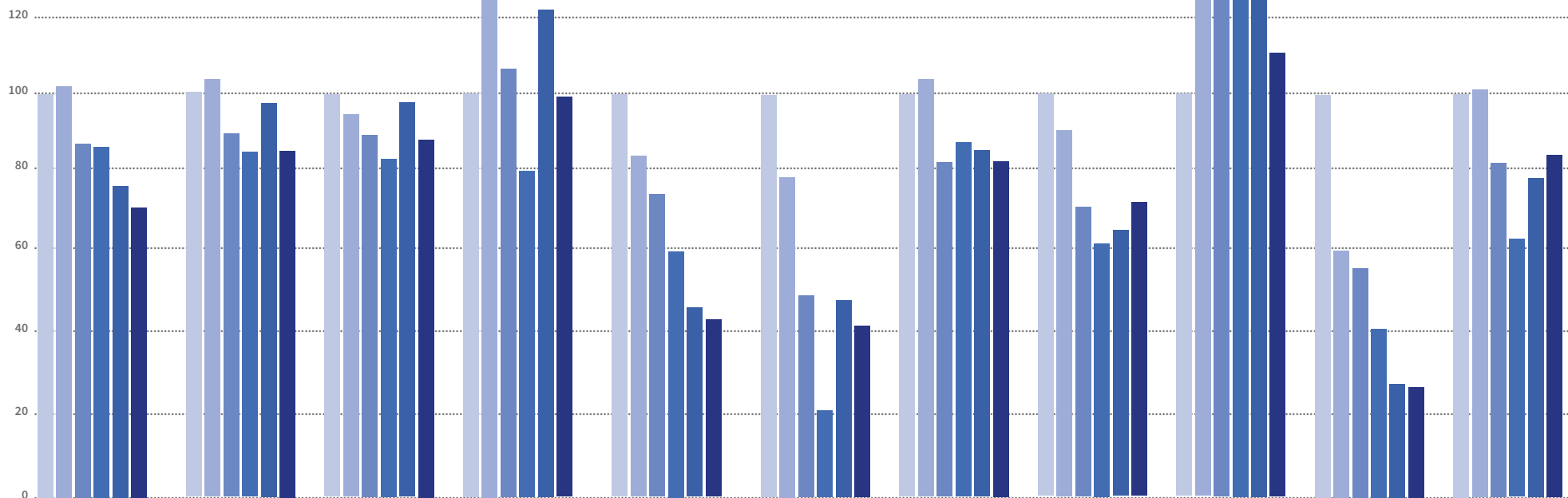


En Inde, le site de Flopam India encourage tous ses salariés à planter ou replanter sur une partie de ses espaces verts disponibles de nombreuses espèces végétales dont ils sont ensuite responsables du bon développement. 2 700 plantations d'espèces anciennes et locales ont ainsi été réalisées.

Aux États-Unis, à Riceboro, les plantes font l'objet d'un entretien continu. En 2021, SNF a acheté près de 520 acres de terres d'exploitation forestière proches de Riceboro qui seront conservées dans leur état actuel jusqu'à ce que SNF ait besoin de cette terre pour sa croissance future.



5.5 RATIO PAR CHIFFRE D'AFFAIRES (BASE 100 INDEX 2016)



	Émissions de CO2 Scope 1 +2	Consommation d'électricité	Consommation de gaz naturel	Consommation nette d'eau	DCO pour les eaux résiduaires	Matières en suspension des eaux résiduaires	Azote dans les eaux résiduaires	Déchets dangereux	Déchets non dangereux	COV (Composés organiques volatils)	Émissions de poussières
Évolution 2016 vs 2016	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Évolution 2017 vs 2016	102	108	97	124	86	79	107	93	134	60	103
Évolution 2018 vs 2016	89	90	91	107	75	51	84	73	140	57	84
Évolution 2019 vs 2016	87	86	85	80	61	22	89	64	149	41	64
Évolution 2020 vs 2016	78	98	98	122	47	46	86	66	128	31	79
2021 vs 2016	75	87	91	99	45	41	82	74	111	28	85

5.6 VALEURS BRUTES DES PRINCIPAUX INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

	UNITÉS	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Émissions de CO ₂ (Scope 1)	t	215,597	232,881	253,892	257,600	258,898	317,781
Émissions de CO ₂ (Scope 2)	t	271,073	354,763	376,224	425,521	281,872	315,397
Émissions de CO ₂ (Scope 1 + Scope 2)	t	486,670	587,644	630,116	683,122	540,770	633,178
Consommation d'électricité	MWh	499,437	636,896	650,155	689,727	700,875	752,763
Consommation de gaz	MWh	966,574	1,108,237	1,279,238	1,317,165	1,357,804	1,523,764
Consommation d'eau	m ³	3,194,552	4,159,523	4,725,736	4,645,811	5,026,169	5,560,424
Volume d'eau vecteur	m ³	1,242,179	1,570,652	1,809,328	1,907,180	1,697,512	2,005,659
Volume d'eaux résiduaires	m ³	724,960	784,667	1,019,993	1,166,626	1,185,514	1,460,551
Consommation nette d'eau	m ³	1,227,413	1,804,204	1,896,415	1,572,005	2,143,143	2,094,214
DCO des eaux résiduaires	kg	122,406	124,270	132,887	120,253	82,919	94,353
DBO des eaux résiduaires	kg					7,423	6,633
Matières en suspension des eaux résiduaires	kg	44,625	41,920	33,006	15,834	29,404	31,907
Teneur en azote des eaux résiduaires	kg	6,320	8,000	7,721	9,045	7,722	9,002
Déchets dangereux	t	11,720	12,828	12,372	12,035	10,985	15,046
Déchets non dangereux	t	26,527	42,095	53,768	63,516	48,407	51,157
Déchets valorisés en énergie	t	11,064	12,737	12,037	10,957	15,899	18,264
Déchets valorisés autres	t	3,201	3,138	3,064	3,451	3,756	4,173
Émission de COV	t	372	266	305	244	164	179
Poussières	t	55	67	67	57	62	81



POLITIQUE SOCIÉTALE

6.1 POLITIQUE SOCIÉTALE

6.2 ACHATS FOURNISSEURS ET SOUS TRAITANTS

6.3 CONFORMITÉ ET ÉTHIQUE

6.4 ENTREPRISE PHILANTROPE



6.1 POLITIQUE SOCIÉTALE



La majeure partie de la production de SNF est intégrée, dans la continuité de sa stratégie de préservation d'expertises et de savoir-faire, et de sécurisation des approvisionnements.

Cependant, la capacité du Groupe à grandir est également liée au maintien et au développement de ses fournisseurs et sous-traitants, dont les propres expertises et savoir-faire ainsi que les succès contribuent à ceux de SNF. Les pratiques sociales et environnementales de ces interlocuteurs doivent être indiscutables.

Dans ce prolongement, lutter contre la corruption s'inscrit dans le cadre d'une démarche éthique à laquelle le Groupe est profondément attaché. Elle implique un engagement déterminé à respecter scrupuleusement les lois et règlements qui sont applicables dans tous les pays où SNF exerce ses activités. Cet engagement s'étend à l'ensemble des politiques et des procédures internes du Groupe en matière d'éthique et de conformité. Enfin, conscient de sa responsabilité en matière de contribution au développement des territoires, le Groupe crée des emplois locaux et joue un rôle d'entreprise citoyenne là où il opère. Il veille à s'intégrer de façon harmonieuse dans le tissu économique local, avec l'ambition d'être

une entreprise citoyenne engagée dans la vie des communautés avec lesquelles il construit et entretient des liens. Ainsi le Groupe veille-t-il à s'inscrire dans la durée par des actions locales économiques, sociales et culturelles. Il cultive également des liens étroits avec le monde de l'éducation.

6.2 ACHATS FOURNISSEURS ET SOUS TRAITANTS

L'activité de SNF fait appel à des fournisseurs et sous-traitants dans la fabrication de certains produits finis pour des opérations de maintenance.



Dans sa politique d'achats, le Groupe s'engage à prendre en compte les enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux pour construire avec ses interlocuteurs des relations pérennes, équilibrées, durables et fondées sur la confiance. Ces relations doivent se développer dans la clarté et le respect des termes contractuels négociés, y compris en ce qui concerne la propriété intellectuelle.

La politique d'achats responsables de SNF est guidée par les principes éthiques de son Code de conduite.

Ces principes portent sur les droits de l'homme et ceux du travail, le respect de l'environnement, la qualité et la sécurité des produits et services fournis, ainsi que sur la conformité et l'éthique. Dans le cadre des principes d'intégrité et de transparence des affaires, les fournisseurs doivent se conformer aux principes du droit de la concurrence, de la prévention de la corruption et des conflits d'intérêts, de la confidentialité et de la transparence et sincérité des informations communiquées. En stricte conformité avec ces principes et afin de satisfaire notre démarche d'amélioration continue, SNF demande à ses fournisseurs et sous-traitants de respecter, avec leurs fournisseurs, au minimum les principes du Pacte Mondial et de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), ainsi que la Charte achats responsables de SNF.



Tout manquement aux dispositions de cette Charte peut entraîner la remise en cause ou la résiliation de la relation commerciale et des actions correctives seront appliquées conformément aux conditions des conventions d'Achats concernées. Un système de messagerie a été mis en place avec notre Responsable déontologie afin de notifier à SNF toute violation des réglementations.



Assisté par la société EcoVadis, SNF s'appuie en outre sur une procédure d'évaluation des risques environnementaux, sociaux, éthiques et supply-chain.

Cette démarche contribue à développer la responsabilité sociétale sur toute la chaîne de service, selon les principes du Pacte mondial de l'Organisation des Nations Unies et du Responsible Care. En parallèle, les collaborateurs du service achats sont formés au Code de conduite des fournisseurs et à la démarche d'évaluation du RSE par EcoVadis. SNF effectue une cartographie des risques pour ses clients et fournisseurs liée au risque pays, mais aussi au niveau de leur activité.

Cette étude a été complétée par un module corruption afin de connaître les risques afférents liés à l'activité du Groupe. En 2021, **SNF a sélectionné 20 principaux fournisseurs afin qu'ils soient évalués par EcoVadis en Europe, en Asie et aux États-Unis.** Les résultats de ces évaluations ont été très positifs avec 100 % des fournisseurs qui ont répondu et un niveau moyen de 64 qui correspond à un niveau Gold ECOVADIS alors que la moyenne de notre secteur est de 45.

Au cours des deux dernières années, près de 40 fournisseurs et clients ont été évalués par EcoVadis et nous prévoyons d'évaluer au moins 20 autres fournisseurs en 2022. Les principaux fournisseurs du Groupe sont très sensibles aux thématiques RSE avec des engagements forts. Par conséquent, SNF prévoit de contacter en 2022 ses principaux fournisseurs pour collecter des données sur scope 3 et les facteurs d'émission pour les matières premières.

6.3 CONFORMITÉ ET ÉTHIQUE

Le Groupe exerce ses activités dans le respect des principes et règles de conformité et d'éthique. Il veille à observer les accords internationaux et les lois applicables dans les pays où il est présent, ainsi que l'intégrité commerciale. En France, il recourt notamment à un dispositif d'alerte et de recueil des signalements répondant aux exigences de la loi sur le devoir de vigilance et de la loi Sapin 2,

relative à la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique. SNF s'engage en outre à se conformer aux règles de libre concurrence, et à prévenir et rejeter la corruption et la fraude, en interne comme dans les transactions commerciales avec ses partenaires.

Pour mener ses opérations avec éthique et ne pas s'engager dans des arrangements commerciaux visant à éliminer ou perturber la concurrence, SNF développe et entretient une culture de conformité. Celle-ci oblige à une adhésion stricte à toutes les lois sur la concurrence.

6.3.1 CODE DE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE



Le Code de conduite et d'éthique des affaires, incluant la Charte anticorruption, recense les bonnes pratiques commerciales que les collaborateurs et les tiers s'engagent à respecter. Aucun collaborateur ne doit offrir, fournir ou accepter directement ou indirectement un quelconque avantage indu, pécuniaire ou d'une autre nature, dont le but serait d'obtenir une relation d'affaires ou toute autre facilité avec les personnes dépositaires de l'autorité publique, les intermédiaires commerciaux,

les employés de clients et les partis politiques. Tout collaborateur se doit de respecter la réglementation sur l'importation et l'exportation de biens et services. Enfin, chaque collaborateur se doit d'observer les règles de droit de la concurrence dans tous les pays où le Groupe exerce ses activités. Le Code et la Charte sont communiqués à l'ensemble des collaborateurs.

S'agissant de la politique sur les droits de l'homme, SNF agit avec vigilance pour éviter toute atteinte dans la conduite de ses activités comme dans la relation avec les tiers. Le Groupe veille à respecter les normes et principaux cadres internationaux : la Charte internationale des droits de l'homme, les principes de l'Organisation internationale du travail (OIT), les principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales, ainsi que les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies et le programme Responsible Care.

6.3.2 PRATIQUES ANTI-CONCURRENTIELLES, CORRUPTION ET FRAUDE

SNF a mis en place un programme sur la conformité concernant la concurrence, généralisant une approche sans compromis envers les violations des lois en la matière. Une formation de sensibilisation et d'accompagnement est organisée pour garantir que les acheteurs et collaborateurs les plus exposés aux risques comprennent et appliquent quotidiennement

les procédures complémentaires dans leurs contacts avec les concurrents, l'échange d'informations, et leurs partenaires respectifs.

Une sensibilisation est également menée au sein du Groupe afin de maintenir ou d'améliorer le niveau. Les collaborateurs sont encouragés à signaler les violations relatives à des conduites ou situations contraires aux procédures auprès de la hiérarchie, des ressources humaines ou du département juridique. Un canal dédié a aussi été mis en place : un dispositif d'alerte permet le recueil des questions, inquiétudes ou rapports de faits suspicieux, centralisés sur une adresse e-mail gérée par le déontologue de SNF, chargé de gérer et superviser l'application du code de conduite. SNF avait également diffusé à l'ensemble de ses filiales une politique sur les représentants d'intérêts - le lobbying - la défense des intérêts. Le président-directeur général de SNF procède à un examen annuel de nos adhésions aux organismes professionnels et commerciaux afin de s'assurer qu'ils sont alignés sur nos intérêts. Le Conseil d'administration de SNF est régulièrement informé des activités de ces organismes et discute de la position que SNF souhaite prendre concernant les différents points envisagés. En outre, nos communications envers ces organismes doivent refléter précisément les opinions du Conseil d'administration de SNF. Enfin, en application de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, la lutte contre

la corruption et la modernisation de l'économie, le Groupe a confié la réalisation d'une cartographie des risques à la société EcoVadis. Les résultats ont permis de formaliser une procédure efficiente d'évaluation de la situation des clients, des fournisseurs et des intermédiaires.

6.4 ENTREPRISE PHILANTROPE

SNF cherche à lier ses actions philanthropiques à ses domaines d'expertise et soutient des causes partout où ses produits ou activités peuvent apporter une valeur ajoutée. Le Groupe dédie ses actions de financement à la promotion des sciences et de l'enseignement, ainsi qu'à la vie locale des territoires où il exerce ses activités. Dans certaines circonstances, il soutient aussi des initiatives humanitaires.

6.4.1 ANCRAGE ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Acteur économique responsable, le Groupe contribue au développement sociétal des territoires où il exerce ses activités. Dans les différents sites, il crée des emplois directs et indirects, privilégiant le recrutement local. Il développe les compétences et savoir-faire locaux, effectue des achats et s'acquitte des impôts et taxes en vigueur. La localisation des activités du Groupe repose exclusivement sur des choix opérationnels sans que les aspects fiscaux viennent modifier cette approche.

En outre, le Groupe propose l'appui de ses infrastructures et techniques à de jeunes entreprises innovantes installées près de ses installations et il contribue à l'amont de certaines filières industrielles. Cette politique participe à l'ancrage territorial du Groupe. En 2021, SNF a participé à la création de valeur dans tous les territoires où il est implanté, notamment par l'emploi direct de 933 personnes arrivées dans le Groupe dans l'année.

Le Groupe met en effet l'Homme au cœur de son activité et de son quotidien. Au-delà des actions liées à ses activités propres, il joue en complément un rôle d'entreprise citoyenne là où il opère, en développant des relations harmonieuses et constructives avec les parties prenantes.

Le lancement officiel du chantier d'une nouvelle usine SNF à Dunkerque a eu lieu en juin 2021. Le gouvernement, la région des Hauts-de-France et la Communauté urbaine de Dunkerque ont apporté un soutien considérable à ce projet.

En choisissant la plateforme chimique et industrialoportuaire de Dunkerque, sur la commune de Gravelines, c'est un investissement initial de 70 millions d'euros que le groupe a décidé d'engager.

Il pourrait atteindre 160 millions d'euros avec la création de nouveaux ateliers qui pourraient amener la création de 160 emplois directs sur le long terme.



Cette nouvelle activité à Dunkerque aura un impact significatif en termes de trafics maritimes à l'export pour le Port et générera d'importantes commandes de sous-traitance vers l'ensemble des entreprises de services industriels de la région.

En 2021, SNF a aussi investi dans le fonds de développement régional Auvergne Rhône-Alpes pour soutenir le commerce local. Enfin, le Groupe participe à divers financements d'aménagements intégrés valorisant l'environnement, la qualité de vie et la convivialité.

6.4.2 ENGAGEMENT CITOYEN ET SOLIDARITÉ

Au-delà de la contribution économique et du strict cadre réglementaire, SNF entretient des liens étroits avec l'ensemble de ses parties prenantes. Partout dans le monde, le Groupe déploie une communication de proximité afin de construire des relations de confiance et de qualité avec son environnement immédiat. Cette approche permet d'appréhender les attentes de la population locale et de mieux les intégrer dans la stratégie du Groupe. Elle se traduit à travers différentes actions à destination des riverains, entreprises, particuliers, autorités et élus locaux. L'objectif : améliorer l'image de l'industrie chimique, contribuer à l'acceptation sociale des usines et mieux faire connaître l'activité du Groupe.

À ce titre, SNF reste notamment à l'écoute des attentes et des préoccupations des riverains, afin de mieux répondre à leur éventuelle inquiétude sur les risques industriels ou chimiques. Le Groupe promeut un dialogue et informe sur ses activités, leur nature, les produits et les procédés de fabrication. La vie du site et ses projets font aussi l'objet de partages réguliers. Les différents sites ouvrent périodiquement leurs portes au public afin d'expliquer les solutions que la chimie peut apporter dans la vie quotidienne. S'agissant de la protection des salariés et riverains, SNF prévient les risques à travers la simulation d'incidents ou d'accidents, en collaboration avec les équipes de sécurité et de santé locales (cf. 4.3.1. « Politique de santé et de sécurité »). Les valeurs de solidarité et de responsabilité portées par le Groupe se prolongent auprès de plusieurs associations caritatives locales et d'événements de collecte de fonds.

La volonté de venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin et de participer activement à la vie locale s'exprime à travers plusieurs contributions directes.



En Inde, SNF mène des actions de soutien auprès de différentes communautés comme des dons d'équipements et de matériel scolaire ou des partenariats pour des événements ou fêtes locales. En 2021, le Groupe a ainsi fourni 200 kits de soutien alimentaire pour soutenir les familles des villages de Varsana, Padana et Anjar Taluka en période de Covid 19 tandis que 300 coffrets de géométrie ont été offerts aux élèves de l'école primaire de Varsana.

Les sites américains se mobilisent pour la recherche nationale contre les cancers **aux États-Unis avec l'initiative Relay for Life® et le programme « Community Outreach »** contribue à améliorer

la qualité de vie des communautés proches des usines du Groupe. Aux États-Unis, SNF contribue aussi à des événements de la communauté tels que des programmes sportifs pour la jeunesse et des célébrations de l'héritage historique comme le mouvement afro-américain des droits civiques.

En Chine, SNF est venu en soutien au programme des communautés locales pour aider les familles chinoises souffrant de maladies graves et rencontrant des difficultés dans la Zone de développement économique de Taixing et a participé activement à des programmes locaux pour soutenir les activités de coopération pour la lutte contre la pauvreté dans la province de Shanxi.



En France, SNF soutient le Téléthon, événement caritatif organisé depuis 1987 par l'Association française contre les myopathies (AFM) pour financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires.

Le Groupe a aussi fait des dons aux Sauveteurs de Chasse sur Rhône, et a parrainé le club de foot ABH FOOT, l'équipe de basketball junior de l'EBO, la Fédération Française du Sport Adapté pour les jeunes et adultes avec des handicaps moteur, rassemblant ainsi les habitants de communes proches de l'usine de SNF à Andrézieux. Le Groupe a aussi effectué des actions porteuses de sens dans les territoires où il est implanté, comme la création de 12 puits au Kenya dans la région de Taveta.

6.4.3 IMPLICATION DANS LE MONDE DE L'ÉDUCATION

Partout où il est implanté, **le Groupe fait des liens avec le monde de l'éducation une priorité.** Il entretient des relations suivies avec l'écosystème scientifique et éducatif. Cette priorité s'exprime à travers des actions en collaboration avec les milieux éducatifs, afin de promouvoir la culture scientifique et les métiers de la chimie au jeune public.



Dans cette même démarche, SNF tisse des relations étroites entre ses collaborateurs et les étudiants. Le Groupe accueille régulièrement des stagiaires dans le cadre de contrats emploi-études et de volontariat international en entreprise (VIE) ainsi que des doctorants.

C'est l'opportunité pour l'entreprise de se faire connaître et de présenter ses produits aux étudiants et jeunes diplômés. En plus des différents forums auquel le Groupe participe, cette politique de fidélisation à long terme renforce sa notoriété et lui permet d'enrichir son vivier de candidatures (cf. 4.2.1. « Politique de recrutement »).

Favorable au rapprochement entre le monde universitaire et l'industrie, SNF cultive par ailleurs des partenariats avec des universités et laboratoires de recherche. Le Groupe a mis en place des financements avec des organismes scientifiques sous la forme de collaborations universitaires et de bourses, afin de progresser grâce à la contribution d'autres experts.

Parmi les établissements d'enseignement soutenus en France figurent l'Université catholique de Lyon, l'université Jean-Monnet de Saint-Étienne, l'école La Mache de Lyon, ainsi que les écoles d'ingénieurs CPE à Lyon et Sigma à Clermont-Ferrand.

En 2021, aux États-Unis, SNF a fait un don à l'université d'Oklahoma afin que des études expérimentales soient entreprises en utilisant des systèmes de polymères différents (y compris des produits SNF) pour réaliser des recherches essentielles dans la zone de forage et l'intégrité des puits et enseigner à et former la prochaine génération d'ingénieurs pour le secteur de l'énergie. Grâce au soutien de SNF, les étudiants seront en mesure de rédiger des documents techniques et d'être présents dans différents lieux. SNF effectue aussi des présentations dans les écoles afin de susciter l'intérêt pour les sciences et donne des conseils professionnels aux jeunes dans le cadre du programme d'été de Riceboro et au Liberty County College and Career Academy. Des présentations et visites d'usines sont réservées pour les membres du Groupe Young Adult Liberty Leadership tandis que le Groupe participe à des salons de l'emploi et s'associe au Savannah Technical College et au Georgia Institute of Technology pour améliorer l'apprentissage. SNF recrute activement dans quatre universités américaines : Clemson University, Georgia Institute of Technology, Georgia Southern University et West Virginia University. L'entreprise soutient également les événements de l'American Institute of Chemical Engineers (AIChE).

En Chine, SNF développe des partenariats avec Shenyang Aluminum and Magnesium Engineering Research Institute, en apportant son soutien pour le développement de nouveaux produits et applications.

En Corée du Sud, SNF développe également des partenariats avec des universités. Le directeur du site de fabrication du Groupe à Ulsan est professeur adjoint à l'université de la métropole et dispense des formations liées à l'industrie chimique avec possibilité de stages pratiques au sein de l'entreprise.

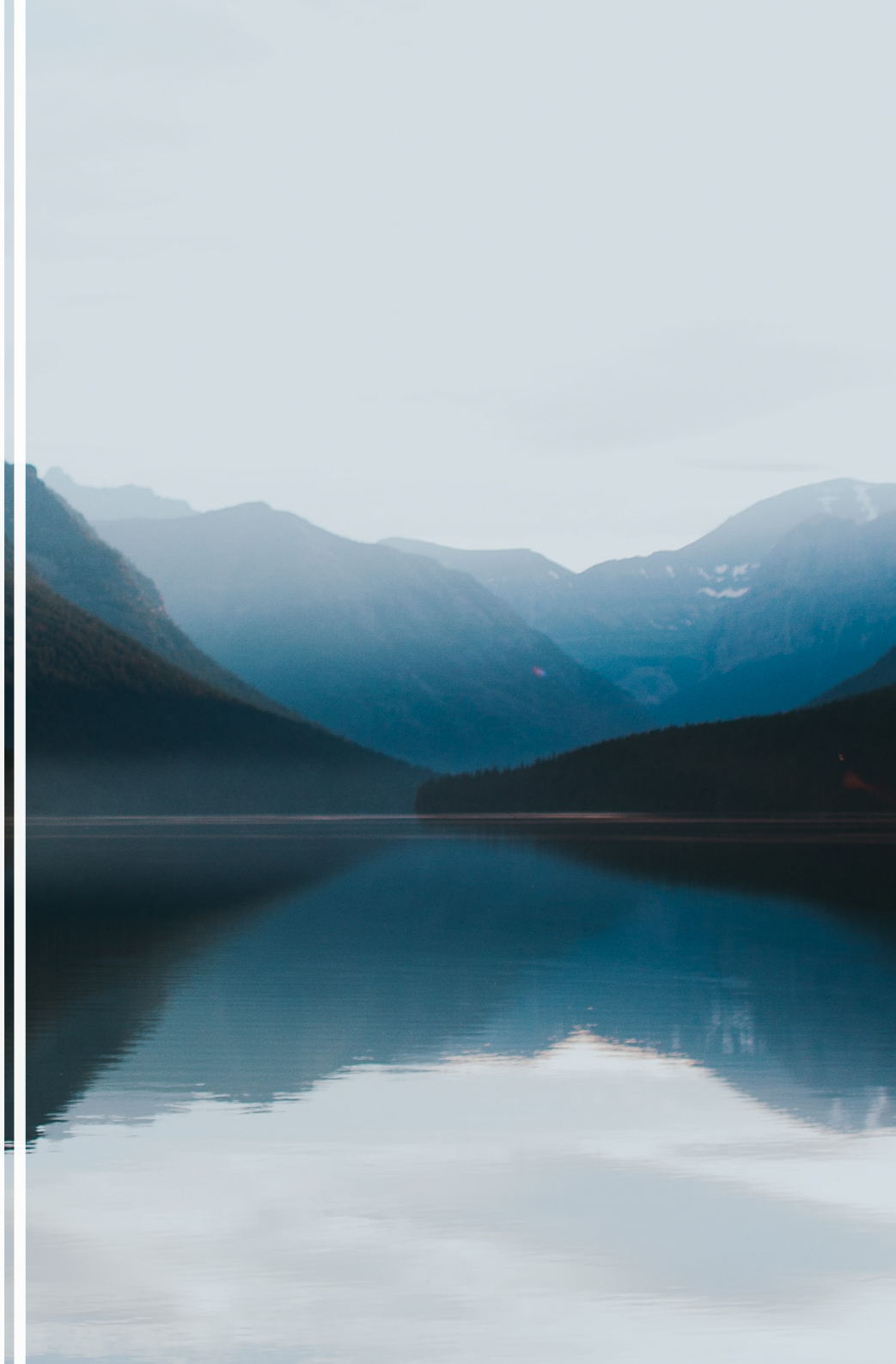




ANNEXES

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

INDICATEURS



NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Cette note méthodologique a pour objectif de :

- définir les indicateurs et leur contexte,
- préciser les méthodes de calcul,
- décrire les outils utilisés et les contrôles effectués.

GÉNÉRALITÉS

La mise en place et le suivi d'indicateurs par le groupe SNF, en adéquation avec les enjeux de son activité et les exigences réglementaires des articles R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce, permet d'évaluer et de suivre l'impact du groupe et les résultats des politiques mises en œuvre.

Le groupe SNF a choisi de publier des ratios sur une base consolidée plutôt que par zone géographique.

Pour le calcul des ratios, le groupe a utilisé la définition réglementaire en vigueur dans chaque pays où ces données sont collectées.

Le groupe considère que la tendance des ratios, actuellement publiés sur une base consolidée, donne une image fidèle de l'évolution réelle de ces indicateurs au niveau du groupe.

Étant donné que le poids entre nos usines aux États-Unis, en France et dans d'autres pays ne varie que légèrement sur la période, une définition qui ne serait pas exactement

la même d'une zone à l'autre ne pourrait pas remettre en cause la tendance de l'évolution du ratio sur la même période, d'autant plus que la plupart de ces ratios sont publiés en index base 100.

Afin d'assurer une collecte des valeurs rigoureuse et fiable le groupe SNF a choisi un système de reporting avec le logiciel Tennaxia. Ceci permet à toutes les filiales du groupe sollicitées d'enregistrer directement leurs données en suivant les définitions demandées et en rajoutant si nécessaire des documents explicatifs. Les valeurs sont ensuite validées par les personnes habilitées du siège.

INDICATEURS

Tous les indicateurs donnés en tonnes sont des tonnes métriques.

RUBRIQUE EAU

CONSOMMATION D'EAU

Il s'agit de la consommation d'eau en différentes unités (m³, l, gal ou ft³) de chaque site (procédé + laboratoire + administratif). Dans le logiciel, elle sera convertie en m³. La quantité d'eau prise en compte est l'eau potable de la commune et celle prélevée dans le milieu naturel (forage ou autre).

En cas de dysfonctionnement ou de panne du compteur,

une estimation sera faite sur un rapport entre l'utilisation et la production antérieures ou sur un bilan matière.

France, Chine : les relevés sont effectués par le fournisseur d'eau et figurent sur les factures.

États-Unis : les relevés sont soit effectués par le fournisseur d'eau et indiqués sur les factures de services publics, soit mesurés par SNF (eau de puits par exemple).

Eaux résiduelles industrielles rejetées

Il s'agit de la quantité d'eaux résiduelles industrielles rejetées (eau des chaudières, des tours de refroidissement, de lavage, etc. = toutes les eaux autres que les eaux de pluie) en différentes unités (m³, l, gal ou ft³). Elle est mesurée par un relevé de compteur (station d'épuration ou milieu naturel). Dans le logiciel, elle sera convertie en m³. Ces eaux atteignent le milieu naturel après traitement.

France : les rejets sont mesurés avant envoi à la station d'épuration communale. En cas de dysfonctionnement ou de panne du compteur, une estimation sera faite par rapport aux volumes des bassins de rétention.

États-Unis : seuls les rejets mesurables sont inclus. Ces rejets peuvent inclure les eaux de pluie si elles font partie d'un émissaire autorisé par le NPDES. Comme il n'existe aucune obligation légale de mesurer les débits

d'eaux résiduaires, Dolton, Wayne, Taylor, Los Angeles et Longview ne sont pas inclus. Ils sont en fait considérés comme des « sites satellites » dont la production est faible ou nulle par rapport aux autres sites américains. Pour Plaquemine, nous déduisons le volume d'eau de pluie depuis 2020 (les données précédentes ont été mises à jour).

Chine : les rejets d'eaux résiduaires industrielles sont comptés par la station d'épuration municipale et figurent sur la facture. Les rejets d'eau propre (tours de refroidissement, skids d'eau DE et condensats de vapeur) ne sont pas inclus et sont rejetés directement dans l'environnement.

CONSOMMATION D'EAU NETTE

La consommation d'eau nette représente la quantité d'eau traitée consommée pour faire fonctionner nos usines et lignes de production (refroidissement, chauffage, épuration, lavage, utilités...) en dehors de nos compositions de produits. Il s'agit de la consommation d'eau totale diminuée de l'eau vecteur et de la quantité d'eaux résiduaires rejetées.

L'eau vecteur correspond à l'eau utilisée comme milieu réactionnel ou ajoutée volontairement à notre produit pour le rendre utilisable. L'eau vecteur peut s'évaporer en partie dans le milieu naturel ou être recyclée au

cours de la fabrication, ou devenir le solvant ultime de nos produits, qui revient au final dans le cycle de l'eau des applications de nos clients. Comme l'eau vecteur est directement proportionnelle à nos ventes, elle n'est pas prise en compte dans la consommation d'eau nette.

La consommation d'eau nette nous permet d'évaluer la quantité d'eau (en mètres cubes) réellement retirée du milieu naturel pour lequel nous nous efforçons de réduire notre intensité.

RENDEMENT DU TRAITEMENT

Ce paramètre est pris en compte, si le rejet d'eau industrielle du site va vers une station d'épuration externe. Il est utilisé pour calculer l'impact de la pollution rejetée dans l'environnement naturel pour les différents paramètres eau (DCO, DBO, MES et Azote).

Dans la plupart des cas, si l'eau industrielle est rejetée directement au milieu naturel, les différents paramètres eau (DCO, DBO, MES et Azote) sont mesurés sur site.

Si le rendement du traitement externe des eaux usées n'est pas disponible, nous utilisons le taux de réduction selon les normes européennes (directive 91/271/CEE) Les rendements suivants sont appliqués : DBO 80 %, DCO 75 %, Azote 75 % et MES 90 %.

Chine : nous n'avons pas de données sur le rendement des stations d'épuration municipales. Nous prenons les normes européennes.

États-Unis : les quantités de chaque paramètre à l'entrée de la station de traitement des eaux usées sont inconnues ; par conséquent, le rendement ne peut pas être calculé.

France : nous demandons à la station d'épuration d'avoir le rendement mensuel de chaque paramètre (DCO, DBO, azote, MES).

PARAMÈTRES EAU (AZOTE, MES, DCO, DBO)

C'est la quantité en kg rejetée dans l'environnement naturel.

Explication du calcul :

Sur un mois, on prend la concentration moyenne mensuelle en mg/l, qu'on multiplie par le volume total des eaux résiduaires industrielles rejetées mensuellement en m³ et qu'on divise par 1,000 pour obtenir un résultat en kg par mois. Une autre méthode de calcul utilise la moyenne mensuelle en mg/l, que l'on divise par 106 (mg/kg) et que l'on multiplie à la fois par le débit mensuel en gal et par le facteur de conversion de 3.785 l/gal pour obtenir un résultat en kg par mois.

France : la détermination de l'azote kjeldahl total

est effectuée en interne sur une base journalière conformément à la norme NF EN 25663. Les nitrites NO₂ selon la norme NF EN 26777 / ISO 6777 et les nitrates NO₃ selon la norme NF EN ISO 13395 sont mesurés mensuellement par un laboratoire externe. La détermination de l'indice de la demande chimique en oxygène (DCO) est effectuée quotidiennement selon la norme ISO 15705:2002. La détermination de l'indice de demande biologique en oxygène (DBO) est effectuée quotidiennement selon la norme NFEN ISO 5815-1. La détermination de la quantité de SS est effectuée chaque semaine en interne par la norme NF EN 872.

US : les mesures sont effectuées sur la base de la norme actuelle. Le site de Plaquemine n'est pas inclus (pas d'obligation légale). Dolton, Wayne, Taylor, Los Angeles et Longview ne sont pas inclus. Ils sont en fait considérés comme des « sites satellites » dont la production est faible ou nulle par rapport aux autres sites américains.

Chine : il existe une surveillance en ligne (par jour : 3 données pour l'azote, 6 données pour la DCO). La moyenne est multipliée par la quantité totale rejetée. Les paramètres (Azote, DCO et MES) sont également contrôlés manuellement chaque jour.

RUBRIQUE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

Elle est calculée à partir des factures des fournisseurs

sur la consommation mensuelle en MWh ou en kWh. Pas d'électricité produite sur place. Cette consommation concerne l'ensemble du site (processus et administratif). Cette consommation est prise en compte pour le calcul du Scope 2.

CONSOMMATION DE VAPEUR

Elle est calculée sur la base des factures des fournisseurs sur la consommation mensuelle en tonnes. Cette consommation est intégrée au calcul du Scope 2 avec un facteur d'émission par pays ou par site s'il est disponible. Nous utilisons des données de chaque usine pour les facteurs d'émissions. Si aucune valeur n'est disponible, Tennaxia possède un facteur d'émission par pays fourni par l'ADEME.

CONSOMMATION DE GAZ

Elle est calculée sur la base des factures du fournisseur concernant la consommation mensuelle de chaque unité (MWh, m³, MMBTU, Therm_US, Mcf, ccf). Cette consommation est convertie en MWh dans le logiciel et est utilisée pour calculer une partie du scope 1.

Pour le facteur d'émission, nous utilisons le même facteur d'émission pour chaque pays. Nous prenons la valeur de 185 kg CO₂ /MWh PCS de la réglementation française (du 31 octobre 2012) relative à la vérification et à la quantification des émissions déclarées dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de

serre.

France, États-Unis et Taïxing : la quantité de gaz naturel achetée est prise en compte pour l'ensemble des sites (processus et administratif).

Chine : les données de consommation totale sont basées sur les fournisseurs et inscrites sur les factures mensuelles (deux fournisseurs).

RUBRIQUE DÉCHETS

Dans les deux indicateurs ci-dessous, les déchets sont séparés par type de traitement.

- Incinération avec récupération d'énergie
- Incinération sans récupération d'énergie
- Recyclage des matières inorganiques
- Recyclage des métaux
- Recyclage biologique
- Enfouissement
- Zone Autres

Si le détail n'est pas disponible, le total des déchets non dangereux et dangereux peut être mentionné.

DÉCHETS DANGEREUX ET NON DANGEREUX

Il s'agit de la quantité de déchets dangereux et non dangereux traités hors des sites par des centres de traitement spécialisés. S'il n'y a pas de valeurs mensuelles, il est possible de renseigner le logiciel par trimestre sur les

mois de mars, juin, septembre et décembre avec trois mois. Si le détail est rempli par déchet, un calcul donne la part des déchets recyclés pour la récupération d'énergie et les autres déchets recyclés.

France : il s'agit de la quantité mensuelle de déchets qui est enregistrée dans notre logiciel de gestion des déchets. Les déchets dangereux sont définis par l'article R. 541-8 du Code de l'environnement. Ils sont indiqués par un astérisque dans la liste des déchets figurant à l'article R. 541-7. La classification en catégories de valorisation est basée sur les annexes II-A et II-B de la directive 75/442/CEE du Conseil du 15 juillet 1975, auxquelles l'article R.541-7 du code de l'environnement fait référence. Les déchets valorisés sont enregistrés dans notre logiciel de gestion des déchets. Les centres de traitement appliquent un code par traitement (R : valorisation, D : traitement). Ce code est indiqué sur le bordereau de déchets lorsque le traitement a eu lieu.

États-Unis : la déclaration des déchets dangereux aux États-Unis est effectuée conformément à la réglementation US EPA 40 CFR 260-262 sur une base biennale ou annuelle. Il n'y a pas d'obligation fédérale de déclarer les déchets non dangereux. Les données fournies aux fins de la vérification ne comprennent pas les déchets d'usine (c'est-à-dire les ordures), les déchets métalliques ou les déchets universels (piles, ampoules, etc.). Les

déchets issus des usines en mode pilote ne sont pas inclus. La valorisation énergétique des déchets comprend les déchets envoyés hors du site pour être incinérés avec récupération d'énergie et les combustibles mixtes avec récupération d'énergie. Les autres déchets récupérés sont des déchets à partir desquels des ressources sont générées (comme le recyclage des solvants).

RUBRIQUE ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

SECTION ÉMISSIONS CFC/HCFC

ÉMISSIONS DE CFC/HCFC

Il s'agit de la quantité de CFC/HCFC rejetée dans l'atmosphère en kg. Le calcul est effectué en comptabilisant les quantités de fluides rechargés dans nos équipements et non la capacité totale de gaz sur place. Ces recharges de fluides correspondent aux fuites de gaz émises dans l'air. La quantité est incluse dans le Scope 1.

SCOPE 1 + 2

Les consommations de gaz, électricité, vapeur et les émissions de CFC/HCFC sont utilisées pour le calcul des Scope 1 & 2.

SCOPE 1 :

Pour le gaz, nous utilisons le même le facteur

d'émission pour chaque pays. Nous reprenons la valeur 185 kg CO₂ /MWh PCS de la réglementation française (du 31 octobre 2012) relative à la vérification et à la quantification des émissions déclarées dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre. Tous les CFC/HCFC sont convertis en CO₂ avec leur potentiel de réchauffement planétaire (PRP).

SCOPE 2 :

Pour l'électricité, un facteur d'émission par pays ou par site est utilisé s'il est disponible. Si aucune valeur n'est disponible, Tennaxia dispose d'un facteur d'émission par pays provenant de l'ADEME. Pour la vapeur, nous utilisons le facteur de conversion fourni par le fournisseur.

SECTION ÉMISSIONS DE COV

COV (COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS) PROVENANT DES ATELIERS DE FABRICATION DE POUDRE

Il s'agit des quantités de COV non méthaniques émises dans l'air en tonnes d'équivalent carbone par an pendant la période de fonctionnement des ateliers poudres.

France : des mesures à la sortie des cheminées de poudre (COV) sont effectuées deux fois par an par une société extérieure. Les résultats de flux des COV en kg équivalent C/h sont multipliés par le nombre d'heures de rejet par

cheminée de poudre (les temps de fonctionnement sont divisés par deux si deux ateliers se trouvent sur la même cheminée). Les émissions de COV non méthaniques sont analysées conformément à la norme XP X 43-554 et aux dispositions de l'arrêté préfectoral du site.

États-Unis : les COV sont définis selon la réglementation fédérale US EPA 40 CFR 51.100(s). Les facteurs d'émission utilisés sont dérivés des règlements et des documents d'orientation de l'EPA et/ou des tests de performance. La fréquence des mesures est annuelle.

Chine : pour le calcul des COV en Chine, nous prenons l'émission globale de COV de tous les autres sites de production de poudre. Nous prenons la valeur moyenne de ces émissions en référence à la quantité globale de production de poudre. Ensuite, nous calculons à partir de ce rapport l'émission de COV de la Chine en fonction de la production de poudre en Chine.

SECTION ÉMISSIONS DE POUSSIÈRES

ÉMISSIONS DE POUSSIÈRES DES ATELIERS DE POUDRES

Il s'agit des quantités de poussière émises dans l'air en tonnes par an pendant la période de fonctionnement des ateliers poudres.

France : les résultats des flux de poussières en kg/h sont multipliés par le nombre d'heures de fonctionnement des ateliers poudres (les temps de fonctionnement sont réduits de moitié si deux ateliers se trouvent sur la même cheminée). Les données sont mesurées par un organisme externe sur une base semestrielle. Les poussières sont mesurées selon la norme NF EN 13284-1.

États-Unis : la poussière (particules) est définie selon la réglementation fédérale US EPA 40 CFR 51.100(oo). Les facteurs d'émission utilisés sont dérivés des règlements et des documents d'orientation de l'EPA et/ou des tests de performance. La fréquence des mesures est annuelle.

Chine : pour le calcul de la poussière en Chine, nous prenons l'émission globale de poussière de l'atelier de fabrication de toutes les poudres. Nous prenons la valeur moyenne de ces émissions en référence à la quantité globale de production de poudre.

INDICATEURS SOCIAUX

NOMBRE TOTAL DE SALARIÉS

Les salariés (salariés présents et salariés dont le contrat de travail est suspendu, quelle que soit la nature du contrat) sont inscrits dans l'effectif présenté au 31 décembre de l'année en question.

Pour la France, tous les contrats à durée indéterminée, à durée déterminée, d'apprentissage et de professionnalisation sont comptabilisés à l'exception des intérimaires et des apprentis.

Aux États-Unis, on comprend en plus les stagiaires ainsi que le personnel de leurs établissements permanents au Canada, en Jamaïque et en Colombie.

Pour l'Inde, le personnel temporaire n'est inclus dans le nombre d'employés que depuis 2020. En effet, il est maintenant considéré comme un contrat à durée déterminé.

Tous les fichiers utilisés pour compter les effectifs doivent être conservés afin de trouver la valeur au 31 12 N.

CATÉGORIE SOCIALE

Les données sont présentées par catégorie professionnelle.

En France, seules deux catégories sont prises en compte et nous utilisons les conventions collectives comme définition. Les professionnels sont les secteurs 2 et 3 (technicien, agent de maîtrise et cadre). Le secteur non professionnel est le secteur 1 (ouvriers et autres employés).

Aux États-Unis, seules deux catégories sont prises en compte : les cadres (y compris tous les employés dans des fonctions de « white collar ») et les ouvriers (tous les employés dans l'industrie manufacturière et autres fonctions de « blue collar »).

En 2020, nous avons ajouté une nouvelle définition pour la Chine et modifié les données historiques en conséquence, car ils doivent suivre l'exigence des autorités du Jiangsu :

- Personnel professionnel : diplôme égal ou supérieur à celui de Gaozhong (doctorat, master, licence, collège, école technique secondaire, Gaozhong (lycée)) ;
- Personnel non professionnel : diplôme inférieur à Gaozhong.

ÉVOLUTION DU PERSONNEL

Différence entre l'effectif total N et N-1

HEURES DE FORMATION

Nombre total d'heures de formation : il s'agit de toutes les heures consacrées à la formation professionnelle. Cela comprend toutes les formations externes, mais aussi internes au poste de travail.

Pour la France, il y a un écart entre l'achèvement et

l'enregistrement de la formation. Aussi, nous incluons un déficit de 30 % sur l'année N-1 et de 10 % sur l'année N-2. Le nombre d'heures de formation tient compte de la formation de tous les salariés (contrats à durée indéterminée, contrats à durée déterminée, travailleurs temporaires, etc...). Cela comprend toutes les formations externes ainsi que les formations internes au poste de travail (précision 0.5 heure).

Pour les États-Unis, les listes d'enregistrement des formations comprennent toutes les heures travaillées sur le lieu de travail jusqu'à ce que la liste de contrôle de la formation soit complétée. Un pourcentage est attribué à ces heures pour refléter le temps réel de formation sur le lieu de travail.

NOMBRE D'HEURES PAR EMPLOYÉ

Nombre d'heures de formation par salarié : il s'agit du nombre total d'heures de formation (voir point 4) divisé par le nombre total de salariés pour l'année.

Les justificatifs de formation de tous les salariés (certificats, feuilles de présence, etc.) doivent être conservés à la date de clôture.

INDICATEURS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ (employés SNF)

NOMBRE DE DÉCÈS

C'est le nombre de décès dus aux accidents industriels.

NOMBRE DE DÉCÈS PAR 100 MILLIONS D'HEURES TRAVAILLÉES

Ils sont calculés comme suit :

$(\text{nombre de décès} \times 100,000,000) / \text{nombre d'heures travaillées}$

NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES

Il s'agit des heures de travail effectives sur l'année pour l'ensemble du personnel, y compris les heures de formation (à l'exclusion des employés temporaires).

Pour le personnel hors encadrement, les heures supplémentaires sont incluses.

7 heures par jour pour les personnes en forfait journalier sont comptées.

Les heures consacrées aux voyages d'affaires et aux missions sont comptabilisées comme heures travaillées.

Les jours d'arrêt et les jours de congé payé sont exclus du calcul des heures travaillées.

NOMBRE D'ACCIDENTS AVEC ARRÊT DE TRAVAIL

Il s'agit des accidents du travail (y compris les trajets ou les voyages) qui ont entraîné un arrêt de travail d'au

moins 1 jour (jour de l'accident + 1 jour).

France : ces valeurs sont données pour une date déterminée, mais elles pourraient être révisées plusieurs mois plus tard par les autorités de santé françaises et les accidents peuvent être reclassés comme non liés au travail.

Chine : seuls les accidents avec un minimum de 3 jours d'arrêt de travail sont comptabilisés (les 2 premiers jours sont pris en charge par l'entreprise)

TAUX D'ACCIDENTS DU TRAVAIL AVEC ARRÊT PAR MILLION D'HEURES TRAVAILLÉES

Ils sont calculés comme suit : $(\text{nombre d'accidents avec arrêt de travail} \times 1,000,000) / \text{nombre d'heures travaillées}$.

NOMBRE D'ACCIDENTS ENREGISTRABLES (avec et sans arrêt)

Il s'agit d'accidents du travail avec et sans arrêt qui ont entraîné soit un arrêt de travail d'au moins un jour, soit une consultation médicale (avec déclaration à un organisme d'État).

France : ces données sont fournies à une date déterminée, mais elles pourraient être révisées plusieurs mois plus tard par les autorités de santé françaises et les accidents

peuvent être reclassés comme non liés au travail.

TAUX D'ACCIDENTS ENREGISTRABLES PAR MILLION D'HEURES TRAVAILLÉES

Ils sont calculés comme suit : $(\text{nombre d'accidents enregistrables} \times 1,000,000) / \text{nombre d'heures travaillées}$.

NOMBRE DE JOURS D'ARRÊT

France : les jours d'arrêt au travail en raison d'un accident du travail sont comptés en jours civils à partir du premier jour perdu. Cela ne comprend que les jours d'arrêt à partir de l'accident de l'année en cours.

États-Unis : le calcul du nombre de jours d'arrêt est déterminé par la loi fédérale (Occupational Safety & Health Act).

NOMBRE DE SOINS DE PREMIERS SECOURS

Il s'agit d'accidents qui n'ont nécessité que des soins internes par le service de santé au travail ou un secouriste et qui n'ont entraîné ni arrêt de travail ni consultation médicale externe.

TAUX DE GRAVITÉ

Ils sont calculés comme suit : $(\text{nombre de jours d'arrêt} \times 1,000) / \text{nombre d'heures travaillées}$

France : les jours d'arrêt au travail en raison d'un accident du travail sont comptés en jours civils à partir du premier

jour perdu. Cela ne comprend que les jours d'arrêt à partir de l'accident de l'année en cours.

Tableau de correspondance des standards RSE et indicateurs SNF
(Ces indicateurs ne sont pas tous présents dans ce rapport, mais ils sont régulièrement suivis par SNF et reportés dans le système de pilotage Tennaxia)
**INDICATEURS ENVIRONNEMENT
SNF**

	RÉFÉRENCES GRI	PRINCIPES DU PACTE MONDIAL	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU
EAU			
Consommation d'eau	GRI 303-5	Principe 8	ODD 12
Ratio Consommation d'eau / Production totale (m3/t)	GRI 303-5	Principe 8	ODD 12
Ratio Consommation d'eau / Chiffre d'affaires (m3/Meuros)	GRI 303-5	Principe 8	ODD 12
Volume d'eau résiduaire	GRI 303-4 & GRI 306-1	Principes 7 et 8	ODD 6
Ratio Eau résiduaire / Consommation d'eau (m3/m3)	GRI 303-4 & GRI 306-1	Principes 7 et 8	ODD 6
Ratio Eau résiduaire / Production totale (m3/t)	GRI 303-4 & GRI 306-1	Principes 7 et 8	ODD 6
Ratio Eau résiduaire / Chiffre d'affaires (m3/Meuros)	GRI 303-4 & GRI 306-1	Principes 7 et 8	ODD 6
Rendement station d'épuration pour l'azote	GRI 303-2	Principes 7 et 8	ODD 6
Rendement station d'épuration pour la DCO	GRI 303-2	Principes 7 et 8	ODD 6
Rendement station d'épuration pour la DBO	GRI 303-2	Principes 7 et 8	ODD 6
Rendement station d'épuration pour les MES (matières en suspension)	GRI 303-2	Principes 7 et 8	ODD 6
AZOTE			
Quantité d'azote dans eau résiduaire sortie site	GRI 303-4 & GRI 306-1	Principes 7 et 8	ODD 6
Quantité d'azote dans eau résiduaire dans le milieu naturel	GRI 303-4 & GRI 306-1	Principes 7 et 8	ODD 6
Ratio Azote / Volume d'eau résiduaire dans le milieu naturel (kg/m3)	GRI 303-4 & GRI 306-1	Principes 7 et 8	ODD 6
Ratio Azote dans le milieu naturel / Production totale (kg/t)	GRI 303-4 & GRI 306-1	Principes 7 et 8	ODD 6
Ratio Azote dans le milieu naturel / Chiffre d'affaires (kg/MEuros)	GRI 303-4 & GRI 306-1	Principes 7 et 8	ODD 6

INDICATEURS ENVIRONNEMENT SNF

DCO

Demande chimique en oxygène (DCO) dans eau résiduaire sortie site
 Quantité DCO dans eau résiduaire dans le milieu naturel
 Ratio DCO / Volume d'eau résiduaire dans le milieu naturel (kg/m³)
 Ratio DCO dans le milieu naturel / Production totale (kg/t)
 Ratio DCO dans le milieu naturel / Chiffre d'affaires (kg/MEuros)

	RÉFÉRENCES GRI	PRINCIPES DU PACTE MONDIAL	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU
	GRI 303-4 & GRI 306-1	Principes 7 et 8	ODD 6
	GRI 303-4 & GRI 306-1	Principes 7 et 8	ODD 6
	GRI 303-4 & GRI 306-1	Principes 7 et 8	ODD 6
	GRI 303-4 & GRI 306-1	Principes 7 et 8	ODD 6
	GRI 303-4 & GRI 306-1	Principes 7 et 8	ODD 6

DBO

Demande Biologique en Oxygène (DBO)
 Quantité DBO dans eau résiduaire dans le milieu naturel
 Ratio DBO / Volume d'eau résiduaire dans le milieu naturel (kg/m³)
 Ratio DBO dans le milieu naturel / Production totale (kg/t)
 Ratio DBO dans le milieu naturel / Chiffre d'affaires (kg/MEuros)

	GRI 303-4 & GRI 306-1	Principes 7 et 8	ODD 6
	GRI 303-4 & GRI 306-1	Principes 7 et 8	ODD 6
	GRI 303-4 & GRI 306-1	Principes 7 et 8	ODD 6
	GRI 303-4 & GRI 306-1	Principes 7 et 8	ODD 6
	GRI 303-4 & GRI 306-1	Principes 7 et 8	ODD 6

MATIÈRES EN SUSPENSION

Matière en suspension dans les eaux résiduaires sortie site
 Quantité MS dans eau résiduaire dans le milieu naturel
 Ratio MS / Volume d'eau résiduaire dans le milieu naturel (kg/m³)
 Ratio MS dans le milieu naturel / Production totale (kg/t)
 Ratio MS dans le milieu naturel / Chiffre d'affaires (kg/MEuros)

	GRI 303-4 & GRI 306-1	Principes 7 et 8	ODD 6
	GRI 303-4 & GRI 306-1	Principes 7 et 8	ODD 6
	GRI 303-4 & GRI 306-1	Principes 7 et 8	ODD 6
	GRI 303-4 & GRI 306-1	Principes 7 et 8	ODD 6
	GRI 303-4 & GRI 306-1	Principes 7 et 8	ODD 6

INDICATEURS ENVIRONNEMENT SNF

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

	RÉFÉRENCES GRI	PRINCIPES DU PACTE MONDIAL	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU
Consommation d'électricité	GRI 302-1	Principes 7 et 8	ODD 12
Ratio Consommation d'électricité / Total consommation d'énergie (%)	GRI 302-1	Principes 7 et 8	ODD 12
Consommation de gaz naturel	GRI 302-1	Principes 7 et 8	ODD 12
Consommation de gaz naturel (Giga Joule)	GRI 302-1	Principes 7 et 8	ODD 12
Ratio Consommation de gaz naturel / Total consommation d'énergie (%)	GRI 302-1	Principes 7 et 8	ODD 12
Total consommation d'énergie (MWh PCI)	GRI 302-1	Principes 7 et 8	ODD 12
Ratio Total conso d'énergie / Production totale (MWh/t)	GRI 302-1	Principes 7 et 8	ODD 12
Ratio Total consommation d'énergie / Chiffre d'affaires (MWh/MEuros)	GRI 302-1	Principes 7 et 8	ODD 12
Consommation d'électricité	GRI 302-1	Principes 7 et 8	ODD 12

ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

NOx (oxyde d'azote) liées à la consommation de gaz naturel	GRI 305-7	Principes 7 et 8	ODD 3 et 12
Ratio NOx / Production totale (t/t)	GRI 305-7	Principes 7 et 8	ODD 3 et 12
Ratio NOx / Chiffre d'affaires (t/MEuros)	GRI 305-7	Principes 7 et 8	ODD 3 et 12
SOx (oxydes de soufre) liées à la consommation de gaz naturel	GRI 305-7	Principes 7 et 8	ODD 3 et 12
Ratio SOx / Production totale (t/t)	GRI 305-7	Principes 7 et 8	ODD 3 et 12
Ratio SOx / Chiffre d'affaires (t/MEuros)	GRI 305-7	Principes 7 et 8	ODD 3 et 12
Émissions CFC (t fuite de gaz réfrigérant) = émissions fugitives (une part du scope 1)	GRI 305-7	Principes 7 et 8	ODD 3 et 12
Ratio CFC / Production totale (tCO2e/t)	GRI 305-7	Principes 7 et 8	ODD 3 et 12
Ratio CFC / Chiffre d'affaires (tCO2e/MEuros)	GRI 305-7	Principes 7 et 8	ODD 3 et 12

INDICATEURS ENVIRONNEMENT SNF

ÉMISSIONS ATMOSPHÉRIQUES

	RÉFÉRENCES GRI	PRINCIPES DU PACTE MONDIAL	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU
Émissions de CO2 (Scope 1) liées à la consommation de gaz (sans les émissions fugitives liées aux fuites de CFC et hors COV)	GRI 305-1	Principes 7 et 8	ODD 3, 12 et 13
Émissions de CO2 (Scope 1) liées à la consommation de gaz et fuites fugitives de CFC (hors COV)	GRI 305-1	Principes 7 et 8	ODD 3, 12 et 13
Émissions de CO2 (Scope 2) liées à la consommation d'électricité et de vapeurs	GRI 305-2	Principes 7 et 8	ODD 3, 12 et 13
Ratio Émission de CO2 (Scope 1 & 2) / Production totale (tCO2e/t)	GRI 305-1 et GRI 305-2	Principes 7 et 8	ODD 3, 12 et 13
Ratio Consommation de gaz naturel / Total consommation d'énergie (%)	GRI 302-1	Principes 7 et 8	ODD 12
Ratio Émission de CO2 (Scope 1 et 2) / Chiffre d'affaires (tCO2e/MEuros)	GRI 305-1 et GRI 305-2	Principes 7 et 8	ODD 3, 12 et 13
COV (Composés organiques volatils) provenant des ateliers de poudres	GRI 305-7	Principes 7 et 8	ODD 3 et 12
Ratio COV / Production totale (kg/t)	GRI 305-7	Principes 7 et 8	ODD 3 et 12
Ratio COV / Chiffre d'affaires (t/MEuros)	GRI 305-7	Principes 7 et 8	ODD 3 et 12
Émissions de poussières des ateliers de poudres	GRI 305-7	Principes 7 et 8	ODD 3 et 12
Ratio Émissions de poussières des ateliers de poudres / Production totale (kg/t)	GRI 305-7	Principes 7 et 8	ODD 3 et 12
Ratio Émission de poussières des ateliers de poudres / Chiffre d'affaires (t/MEuros)	GRI 305-7	Principes 7 et 8	ODD 3 et 12

DÉCHETS

Ratio Déchets totaux / Production totale (t/t)	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Ratio Déchets totaux / Chiffre d'affaires (t/MEuros)	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12

**INDICATEURS ENVIRONNEMENT
SNF**

DÉCHETS

	RÉFÉRENCES GRI	PRINCIPES DU PACTE MONDIAL	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU
Déchets non dangereux : Incinération avec récupération d'énergie	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets non dangereux : Incinération sans récupération d'énergie	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets non dangereux : Recyclage inorganique	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets non dangereux : Recyclage des métaux	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets non dangereux : Recyclage organique	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets non dangereux : Enfouissement	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets non dangereux : Autres	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Ratio Déchets non dangereux / Déchets totaux (%)	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Ratio Déchets totaux / Production totale (t/t)	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Ratio Déchets totaux / Chiffre d'affaires (t/MEuros)	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets non dangereux : Incinération avec récupération d'énergie	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12

DÉCHETS DANGEREUX

Déchets dangereux : Incinération avec récupération d'énergie	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets dangereux : Incinération sans récupération d'énergie	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets dangereux : Recyclage inorganique	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets dangereux : Recyclage des métaux	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets dangereux : Recyclage organique	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets dangereux : Enfouissement	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets dangereux : Autres	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Ratio Déchets dangereux / Déchets totaux (%)	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12

INDICATEURS ENVIRONNEMENT SNF

DONT DÉCHETS VALORISÉS

	RÉFÉRENCES GRI	PRINCIPES DU PACTE MONDIAL	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU
Total Déchets valorisés (valorisation énergétique)	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets valorisés (valorisation énergétique) (sites)	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Total Déchets valorisés (hors valorisation énergétique)	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12
Déchets valorisés (hors valorisation énergétique) (sites)	GRI 306-2	Principe 8	ODD 12

TRANSPORT

	RÉFÉRENCES GRI	PRINCIPES DU PACTE MONDIAL	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU
Volumes transportés (m3)	GRI 305-3	Principes 7 et 8	ODD 12
Nombre total de km parcourus (km)	GRI 305-3	Principes 7 et 8	ODD 12

INDICATEURS PRODUCTION SNF

CHIFFRE D'AFFAIRES

	RÉFÉRENCES GRI	PRINCIPES DU PACTE MONDIAL	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU
Chiffre d'affaires	GRI 201-1		ODD 8

PRODUCTION (POLYMÈRES, MONOMÈRES)

	RÉFÉRENCES GRI	PRINCIPES DU PACTE MONDIAL	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU
Production totale	GRI2		ODD 8
Production globale (polymère/produit fini)	GRI2		ODD 8
Production globale (monomère)	GRI2		ODD 8

**INDICATEURS SOCIAUX
SNF**

EFFECTIF TOTAL

Effectif total

RÉFÉRENCES GRI	PRINCIPES DU PACTE MONDIAL	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU
GRI 2-7		

EFFECTIF PAR GENRE

Total effectif hommes

GRI 2-7

Total effectif femmes

GRI 2-7

Nb de femmes cadres

GRI 2-7

ODD 5

Nb de femmes dans les programmes de formation en entreprise

GRI 2-7

ODD 5

EFFECTIF PAR ÂGE

FEMMES

Effectif femmes - ÂGE < 25

GRI 2-7

Effectif femmes - ÂGE 25 - 29

GRI 2-7

Effectif femmes - ÂGE 30 - 39

GRI 2-7

Effectif femmes - ÂGE 40 - 49

GRI 2-7

Effectif femmes - ÂGE > 50

GRI 2-7

HOMMES

Effectif hommes - ÂGE < 25

GRI 2-7

Effectif hommes - ÂGE 25 - 29

GRI 2-7

Effectif hommes - ÂGE 30 - 39

GRI 2-7

Effectif hommes - ÂGE 40 - 49

GRI 2-7

Effectif hommes - ÂGE > 50

GRI 2-7

INDICATEURS SOCIAUX SNF

EFFECTIFS PAR CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

	RÉFÉRENCES GRI	PRINCIPES DU PACTE MONDIAL	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ONU
Effectif Cadre	GRI 102-8		
Effectif Non cadre	GRI 102-8		

GESTION DE CARRIÈRE

Évolution du recrutement	GRI 401		ODD 8
Nb de promotions	GRI 404		ODD 10
Nb de promotions hommes	GRI 404		ODD 10
Nb de promotions femmes	GRI 404		ODD 10
Nb d'employés qui ont quitté l'entreprise	GRI 401		ODD 8
Taux de rotation des employés (%)	GRI 401		ODD 8
Nb d'employés qui ont eu une modification de poste en interne	GRI 404		ODD 10
Mobilité interne (%)	GRI 404		ODD 10

FORMATION

Nombre d'heures totales de formation	GRI 404-1	Principe 6	ODD 10
Nombre total d'heures de formation HSE	GRI 404-1	Principe 6	ODD 10
Nb de jours de formation	GRI 404-1	Principe 6	ODD 10
Budget annuel de formation	GRI 404-1	Principe 6	ODD 10
Nb d'employés ayant suivi une formation sur l'année considérée	GRI 404-1	Principe 6	ODD 10
Nombre total d'heures de formation par employé	GRI 404-1	Principe 6	ODD 10

**INDICATEURS SOCIAUX
SNF**

CONDITIONS DE TRAVAIL

Nb de maladies professionnelles

GRI 403-10

Nb salariés couverts par des conventions collectives sur les conditions de travail

GRI 403-10

SITUATION DE HANDICAP

Nb de salariés avec un handicap

GRI 2-7

Principe 6

ODD 10

RÉMUNÉRATION

Rémunération moyenne des employés

GRI 405

ODD 5

Rémunération moyenne des hommes

GRI 405

ODD 5

Rémunération moyenne des femmes

GRI 405

ODD 5

MINORITÉ ETHNIQUE

Rémunération moyenne des employés

GRI 2-7

Principe 6

ODD 10

Rémunération moyenne des hommes

GRI 2-7

Principe 6

ODD 10

INDICATEURS SANTÉ / SÉCURITÉ SNF

NOMBRE D'HEURES TRAVILLÉES

Total nombre d'heures travaillées

RÉFÉRENCES GRI

PRINCIPES DU
PACTE MONDIAL

OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE DE L'ONU

GRI 403-2 et GRI 403-9

ODD 3

ACCIDENTS DU TRAVAIL (AVEC ARRÊTS)

Nombre d'accidents du travail (avec arrêts)

Taux de fréquence d'accidents du travail avec arrêt par million d'heures travaillées

GRI 403-2 et GRI 403-9

ODD 3

GRI 403-2 et GRI 403-9

ODD 3

ACCIDENTS DU TRAVAIL (SANS ARRÊT)

Nombre d'accidents du travail (accidents SANS arrêts)

GRI 403-2 et GRI 403-9

ODD 3

ACCIDENTS DU TRAVAIL (AVEC et SANS ARRÊTS)

Nombre total d'accidents enregistrables (avec et sans arrêt)

Nombre total d'accidents enregistrables par million d'heures travaillées

Nombre de cas d'arrêt de travail

GRI 403-2 et GRI 403-9

ODD 3

GRI 403-2 et GRI 403-9

ODD 3

GRI 403-2 et GRI 403-9

ODD 3

SOINS DE PREMIERS SECOURS

Nombre de soins de premiers secours

GRI 403-2 et GRI 403-9

ODD 3

TAUX DE GRAVITÉ

Taux de gravité

GRI 403-2 et GRI 403-9

ODD 3

**INDICATEURS SOCIAUX
SNF**

ACCIDENTS MORTELS

Nombre de décès

GRI 403-2 et GRI 403-9

PRINCIPES DU
PACTE MONDIAL

OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE DE L'ONU

ODD 3

TAUX D'ACCIDENTS MORTELS PAR 100 MILLIONS D'HEURES TRAVAILLÉES.

GRI 403-2 et GRI 403-9

ODD 3

ABSENTÉISME

Nb d'heures d'absence

GRI 403-2 et GRI 403-9

ODD 3

Taux d'absentéisme

GRI 403-2 et GRI 403-9

ODD 3



RAPPORT INDÉPENDANT D'ASSURANCE LIMITÉE



**RAPPORT INDÉPENDANT
D'ASSURANCE LIMITÉE****SPCM SA
Société Anonyme
ZAC du Milieux
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON****RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS
INDÉPENDANT, SUR LA VÉRIFICATION DE LA
DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE**

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale des actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité »), désigné organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048 (Accréditation Cofrac Inspection, n°3-1048, portée disponible sur www.cofrac.fr) et en cours d'adaptation de notre système de management dans le cadre de l'évolution des modalités de notre accréditation décidée par le Cofrac (passage de la norme ISO 17020 à ISO 17029), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour

l'exercice clos le 31 décembre 2021 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion groupe en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la Déclaration est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Commentaire

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants : le calcul de certains indicateurs de performance présentés en note méthodologique repose sur des définitions qui peuvent varier selon les géographies.

Préparation de la Déclaration

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de l'entité.

Limites inhérentes à la préparation de l'information liée à la Déclaration

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxinomie verte) ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

Responsabilité du commissaire aux comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225 1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de huit personnes et se sont déroulés entre janvier et mars 2022 sur une durée totale d'intervention de six semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques.
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 en matière sociale et environnementale ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2eme alinéa du III de l'article L. 225-102-1.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;

- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :

- apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés ; et
- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes¹. Pour certains risques (industriels, non-conformité, droits humains et chaîne d'approvisionnement responsable...), nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités.

- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration.

- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations;

¹ Code de conduite et d'éthique ; Évaluation ECOVADIS sur le thème des droits de l'Homme et des conditions de travail ; Politiques mises en place pour maîtriser les risques industriels ; Mesures mises en place pour assurer la conformité à la réglementation applicable sur le site.

- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants¹, nous avons mis en œuvre :

- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives.

Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices² et couvrent entre 21,5 et 89,5% des données consolidées sélectionnées pour ces tests.

- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

¹ Émissions de CO2 en tonnes équivalent carbone (facteur d'émissions du gaz naturel utilisé pour la production de nos produits), Émissions de CFC/HFC, DCO des eaux résiduaires en kg Demande Chimique en Oxygène, Volumes des eaux résiduaires en m3, Consommation d'eau en m3, Déchets dangereux en tonnes, Déchets non dangereux en tonnes, Déchets valorisés en énergie en tonnes, Déchets valorisés autres en tonnes, Consommation d'électricité en MWh, Consommation de gaz en MWh, Taux de fréquence d'accident avec arrêt, Total des heures de formation, effectif.

² Audit de site : Ulsan/séoul (Corée du Sud), Andrézieux (France).
Revue de cohérence : Riceboro (Etats unis)

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Lyon, le 11 mars 2022
L'un des commissaires aux comptes,

Deloitte & Associés

Dominique Valette
Associé, Audit

SNF (CHINA) FLOCCULANT Co. Ltd.
Taixing economic development zone
West of Tongjiang road
Taixing City Jiangsu Province 225442
CHINE

+86 523 767 6300
commercial@snfchina.com
www.snfchina.com

SNF Holding Company
1 Chemical Plant road
Riceboro, Georgia 31323
ÉTATS-UNIS

+1 (912) 884 3366
info@snfhc.com
www.us.snf.com

SNF sa
ZAC de Milieux
rue Adrienne Bolland
42163 Andrézieux Cedex
FRANCE

+ 33 (0)4 77 36 86 00
info@snf.com
www.snf.com

SNF
WATER SCIENCE